Niveau(x) d'enseignement: 0 Numéro EDUQ : 9570584
Centre d'intérêt: 430

Ayotte, Robert, 1932-.

Sondage sur l'éducation, 1966. 1, Niveau d'information et valeur accordée à l'éducation au Québec / Robert Ayotte, Gérard Lapointe ; [pour le] Ministère de l'éducation, Direction générale de la planification. -- [Québec] : La Direction, [1969?].
vi, 161 f. ; 28 cm.

Descripteur(s): *Réforme scolaire *Diffusion de l'information *Avantage de l'éducation *Besoins d'éducation *Opinion des parents *Opinion de l'étudiant *Questionnaire *Primaire (Niveau) *Secondaire (Niveau) *Collégial (Niveau) *Universitaire (Niveau)

Identificateur(s) de sujet: *Rapport Parent

Dès les premiers mois de 1966, le ministère de l'Education décidait de réaliser un vaste sondage dans le but: 1. d'orienter sa politique d'information; 2. de mesurer la participation de la population aux instances scolaires; 3. de connaître l'opinion et le degré de satisfaction de la population au sujet des divers aspects de la réforme scolaire. En fonction de ces objectifs, quinze thèmes furent sélectionnés. Ce premier volume présente les résultats du sondage pour les deux premiers thèmes: 1. la connaissance qu'ont les Québécois de la réforme scolaire; 2. la place de l'éducation dans la hiérarchie des valeurs de la population.

Le sondage a été réalisé par le centre de recherches sur l'opinion publique. Deux groupes ont été étudiés: 1. l'ensemble des francophones qui ont fait leurs études dans le cadre du système d'éducation ou qui ont des enfants ayant étudié ou étudiant à l'intérieur de ce système; 2. l'ensemble des personnes âgées de 15 à 30 ans qui étudiaient ou avaient étudié dans des écoles canadiennes. Un échantillon a été tiré de chacune des régions du Québec. Dans chaque ménage, une personne adulte a été choisie au moyen d'une grille de sélection. Dans un ménage sur cinq, on a sélectionné un jeune de 15 à 30 ans, qu'il soit aux études ou non. Quelques 2500 entrevues ont été réalisées. Le questionnaire est reproduit en annexe.

En 1966, 52,3% des répondants adultes manifestaient le sentiment d'être mal informés de tout ce qui touchait le système d'éducation et la réforme scolaire. Le tiers de ces répondants allait jusqu'à reconnaître sa totale ignorance à ce sujet. Toutefois, seulement 35% des jeunes manifestaient le sentiment d'être mal informés. Par ailleurs, l'éducation se place en bonne position dans la hiérarchie des valeurs. Les répondants adultes ressentaient le besoin de plus d'instruction; une fois le désir d'une bonne santé réalisé, l'éducation leur apparaissait comme la préoccupation majeure pour réussir dans la vie.

Type de document: r
Notice(s) connexe(s): 9570585, 9570586, 9570587

EDUQ 8570584

SONDAGE SUR L'ÉDUCATION 1966

I

NIVEAU D'INFORMATION ET VALEUR ACCORDÉE A L'ÉDUCATION AU QUÉBEC

Ministère de l'Éducation
Direction générale de la
Planification

Robert Ayotte
Gérard Lapointe

AVANT-PROPOS

Le ministère de l'Éducation du Québec a pris l'initiative de réaliser ce sondage au cours de l'année 1966. Il a confié la responsabilité d'une partie des opérations au Centre de recherches sur l'opinion publique (CROP) qui a collaboré à la confection du questionnaire, a défini l'échantillonnage et a réalisé des entrevues avec les quelque 2 500 personnes. A la Direction générale de la planification, en plus de travailler à la définition des objectifs d'un tel sondage et au questionnaire, nous nous sommes chargés de l'analyse des résultats et de leur diffusion.

TABLE DES MATIÈRES

Page

AVANT-PROPOS

INTRODUCTION, **Robert Ayotte** 1

- Contexte 2
- Objectif 4
- Thèmes et dimensions 6
- Base territoriale de l'échantillonnage 12
- Unité d'échantillonnage 17
- Analyse 21
- Variables indépendantes 22
- Test de proportion 34
- Plan du rapport 35

LES QUÉBÉCOIS SONT-ILS BIEN INFORMÉS DE LA RÉFORME SCOLAIRE? **Robert Ayotte et Gérard Lapointe** 37

I. Résultats pour l'ensemble des répondants 39

1- Sentiment d'être bien ou mal informé 39
2- Degré d'information 41
A- Résultats 41
- chez les informateurs adultes 41
- chez les jeunes informateurs 44

B- Analyse de concordance 47

3- Média par lesquels les conclusions du rapport Parent sont connues 52

Tableaux 57

II. Résultats par région et variable indépendante 70

1- Sentiment d'être bien ou mal informé 70

2- Degré d'information 73

3- Média par lesquels les conclusions du rapport Parent sont connues 84

Tableaux 89

Page

LA PLACE DE L'ÉDUCATION DANS UNE HIÉRARCHIE DES VALEURS, **Robert Ayotte et Gérard Lapointe** 94

I. Importance relative de l'éducation 97

1- Facteur le plus important pour réussir dans la vie 97

2- Priorité dans les dépenses gouvernementales 102

3- Expérience et instruction post-secondaire 104

4- Cohérence dans les réponses des informateurs 108

II. Le besoin d'une instruction supérieure 109

1- Existe-t-il chez les informateurs un besoin intense pour une instruction supérieure? 110

2- Besoin différenciel d'instruction selon le sexe 111

a- Une jeune fille a moins besoin d'instruction qu'un garçon 112

b- Une jeune fille a autant besoin d'instruction qu'un garçon 114

3- Mininum d'instruction nécessaire pour un garçon et une fille 116

a- pour un garçon 116

b- pour une fille 119

Conclusion 124

Tableaux 129

ANNEXES 141

1- Questionnaire 142
2- Populations étudiées et échantillons 161

LISTE DES TABLEAUX

Page

Introduction

1. Liste des municipalités échantillonnées selon l'importance de leur population 16
2. Résultats de l'énumération pour chacune des régions 19
3. Interviews complétées et non complétées par région 20
4. Sexe des informateurs 24
5. Âge des informateurs 26
6. Degré de scolarité des informateurs 27
7. Présence d'enfant à l'école 29
8. Occupation du chef de ménage 31
9. Revenu du ménage des informateurs 33

Les Québécois sont-ils bien informés de la réforme scolaire?

1. Sentiment d'être bien ou mal informé par régions administratives 57
2. Sentiment d'être bien ou mal informé 58
3. Moyennes proportionnelles d'adultes bien informés par régions administratives (Adultes) 59
4. Moyennes proportionnelles de jeunes bien informés par régions administratives (Jeunes) 60
5. Rangement des douze régions administratives selon les proportions de bonnes réponses à cinq questions d'information (Adultes) 61
6. Rangement des douze régions administratives selon les proportions de bonnes réponses à cinq questions d'information (Jeunes) 62

Page

7. Rangement des douze régions administratives selon les proportions de bonnes réponses à trois questions portant sur la régionalisation scolaire (Adultes) 63

8. Rangement des douze régions administratives selon les proportions de bonnes réponses à trois questions portant sur la régionalisation scolaire (Jeunes) 64

9. Association entre les proportions élevées ou faibles d'interviewés, adultes et jeunes bien informés selon les régions administratives 65

10. Connaissance des conclusions du Rapport Parent par régions administratives (Adultes) 66

11. Connaissance des conclusions du Rapport Parent par régions administratives (Jeunes) 67

12. Connaissance des conclusions du Rapport Parent par régions administratives (Adultes) 68

13. Connaissance des conclusions du Rapport Parent par régions administratives (Jeunes) 69

14. Interviewés bien ou mal informés selon le sexe (région des Cantons de l'Est) 89

15. Interviewés bien ou mal informés selon l'âge (région de la Côte-Nord) 90

16. Interviewés bien ou mal informés selon l'âge (région métropolitaine de Montréal) 91

17. Interviewés bien ou mal informés selon le niveau d'études des enfants (région de Trois-Rivières) 92

La place de l'éducation dans une hiérarchie des valeurs

1. Le facteur le plus important pour réussir dans la vie (Premier choix) 129

2. Le facteur le plus important pour réussir dans la vie (Deuxième choix) 130

3. Priorités gouvernementales 131

Page

4. Une bonne expérience peut remplacer une instruction avancée 132

5. Position des douze régions selon les proportions de réponses valorisant l'éducation (Adultes) 133

6. Besoin de plus d'instruction 134

7. Une jeune fille a moins besoin d'instruction qu'un garçon 136

8. Une jeune fille a autant besoin d'instruction qu'un garçon 137

9. Comparaison entre le niveau de scolarité des informateurs et le minimum de scolarité jugé nécessaire pour un garçon et une fille 138

10. Minimum d'instruction jugé nécessaire pour les garçons et les jeunes filles 139

11. Comparaison entre, d'une part, la scolarité minimum reconnue par les informateurs pour les jeunes filles et, d'autre part, la scolarité minimum attendue dans l'hypothèse que les informateurs soutiennent le droit d'accéder à un niveau équivalent de scolarité pour l'un et l'autre sexe 140

SONDAGE SUR L'ÉDUCATION 1966

INTRODUCTION

Robert Ayotte

Contexte

L'idée d'un sondage sur des problèmes d'éducation, soit de la connaissance que les gens en ont, soit de la part active qu'ils y accordent ou encore soit des opinions qu'ils s'en font, est née dès les premiers mois de l'année 1966; il avait alors été question de le réaliser dans trois centres urbains importants et de ne couvrir les autres régions que dans une étape ultérieure. Mais très tôt, malgré le travail déjà accompli, il est apparu préférable de l'entreprendre dans toutes les régions en une seule étape. Enfin ce n'est qu'au mois d'octobre 1966, une fois le projet d'ensemble mis au point, que les interviewers ont pu prendre la route et commencer les entrevues.

Le besoin de cette étude s'est fait sentir au cours d'une période de grande transformation administrative. Le ministère de l'Education avait été créé deux ans plus tôt en mai 1964; la Commission d'enquête sur l'enseignement travaillait depuis plusieurs années et avait déjà publié les volumes 1, 2 et 3 de son rapport; les volumes 4 et 5 étaient attendus pour l'année 1966. La réforme du système d'éducation faisait la manchette de tous les journaux et constituait le su-

jet de discussion de tous les corps intermédiaires. L'Opération 55 avait réussi, au cours de l'année 1964-1965, à mettre sur pieds 55 commissions scolaires régionales à direction catholique et 9 à direction protestante et avait entrepris l'organisation du nouveau réseau d'écoles secondaires.

Toutes ces transformations administratives, d'une part, et les recommandations du rapport Parent, d'autre part suscitaient chez les gens beaucoup d'interrogations, d'inquiétude, de discussions et aussi de polémiques. La constitution des écoles secondaires polyvalentes, le transport des écoliers, la coéducation, le maintien de la confessionnalité, l'existence des institutions indépendantes et la survie des commissions scolaires locales voilà autant de sujets qui intéressaient l'opinion publique à cette époque.

C'est dans ce contexte de vives discussions que le ministère a décidé de procéder à un sondage d'opinion sur toutes ces questions conformément d'ailleurs à une politique de consultation déjà mise en application de multiples façons; il existait une consultation permanente et étendue

avec diverses associations qui manifestaient quelque intérêt pour la réforme de l'éducation mais il fallait, pensait-on, étendre cette consultation de façon à ce qu'elle atteigne les gens de toutes les régions quelle que soit leur position sociale.

Objectif

Cette entreprise s'intègre donc parfaitement dans un style de travail défini, d'une part, par la nécessité d'une information adéquate et, d'autre part, par l'importance accordée à la consultation et à la participation du milieu à l'ensemble de la réforme. Dès qu'un corps public recherche la consultation aussi bien du grand public que des experts pour s'assurer que son action va rencontrer un accord général, dès qu'il compte sur la nécessité d'une information bien faite, à date et susceptible de rejoindre le plus de gens possible et dès qu'il veut intéresser le plus de gens possible à collaborer activement à sa réforme, il importe d'utiliser un tel sondage pour connaître la situation réelle de la population par rapport au problème étudié. Cet outil permet de rejoindre tout le monde et non pas seulement ceux qui ont une voix de spécialiste ou encore ceux qui peuvent s'exprimer par l'intermé-

diaire d'un groupement. Dans le cas présent, il ne s'agit pas d'une consultation d'experts de qui on attend un avis technique mais d'une consultation de la population en général dont on veut connaître l'opinion.

Ce sondage a donc trois grands objectifs:

A) Malgré l'importance attachée à la nécessité de l'information pour assurer la réussite d'une réforme, il importait de mesurer l'efficacité des moyens utilisés et des résultats obtenus afin de réajuster l'action à prendre de ce côté. Un certain nombre de questions se posaient: sur quel aspect doit-on insister? Qui doit-on essayer de rejoindre en priorité? Pourquoi telle catégorie de gens demeure-t-elle réfractaire aux messages envoyés?

Cette enquête doit permettre au ministère d'orienter sa politique d'information auprès des populations des centres urbains aussi bien que des populations des régions rurales. L'action du ministère à cet égard est essentielle et il apparaît urgent, dans cette perspective de pro-

céder à l'enquête auprès de l'ensemble de la population.

B) Le sondage devrait être également une mesure de la participation que la population accorde au niveau de l'organisation locale. Car si on a fait beaucoup état de la participation au niveau supérieur des comités, des conseillers, etc, on a peu parlé de la participation réalisée à la base.

C) Le sondage avait aussi pour but d'éclairer les autorités du ministère sur l'opinion du milieu et le degré de satisfaction de la population au sujet des divers aspects de la réforme de l'enseignement actuellement en cours.

Thèmes + Dimensions

Conformément aux objectifs déjà fixés, nous avons sélectionné une quinzaine de thèmes et indiqué leurs dimensions qu'il fallait explorer. Le tableau suivant fournit l'ossature du questionnaire qui se trouve en appendice.

Dimensions des thèmes étudiés

THEMES	DIMENSIONS
1- Information	a) Evaluation subjective de sa propre information. b) Evaluation objective du niveau d'information. c) Principaux canaux par où l'information est reçue.
2- Valeur attachée à l'éducation	a) Valeur relative de l'éducation. b) Satisfaction de l'éducation reçue. c) Besoin de l'éducation pour les jeunes.
3- Education des adultes	a) Satisfaction de l'éducation reçue. b) Possibilité subjective de suivre des cours et les raisons susceptibles et y faire obstacle. c) Connaissance par l'interviewé de ce qui existe dans son milieu.
4- Participation	a) Indices de participation informelle. b) Indices de participation formelle. c) Evaluation subjective de sa propre participation. d) Norme personnelle de participation. e) Possibilités de participation.

5- Règlement # 1 et polyvalence	a) Accord ou désaccord.
6- Professeurs	a) Préparation des professeurs face aux changements. b) Accord sur le droit de grève.
7- Changements	a) Degré de changement dans les méthodes d'enseignement et les manuels. b) Opinion sur la clairvoyance des responsables de ces changements. c) Evaluation du rythme du changement pour les enfants et pour les parents. d) Comparaison entre le D.I.P. et le ministère dans la façon d'effectuer des changements.
8- Orientation des enfants au secondaire	a) Expérience personnelle (question sélective). b) Détermination des personnes qui y ont jouer un rôle. c) Détermination de la personne qui y a joué le rôle le plus important. d) Consultation des parents. e) Evaluation sur la façon de procéder.

9-	Institutions privées et institutions publiques	a) Comparaison entre ces institutions du point de vue de la réussite des élèves et de leur préparation à la vie.
10-	Coéducation	Accord ou désaccord.
11-	Confessionnalité des écoles	a) Connaissance de gens de religion différente. b) Indice de tolérance religieuse. c) Accord ou désaccord sur diverses solutions concernant la confessionnalité. d) Choix d'une solution pour leurs propres enfants.
12-	Accessibilité financière aux études	a) Opinion sur le coût de la gratuité au secondaire. - l'extension de cette gratuité - l'allocation de $10.00 - l'aide du gouvernement aux familles qui ont des enfants à l'école.

13- Régionalisation	a) Accord ou désaccord sur l'existence des C.S.R. et sur le niveau scolaire qui doit s'y donner. b) Comparaison entre: - l'école secondaire locale et la régionale. - la fréquentation de l'école secondaire locale et le transport.
14- Transport	a) Evaluation des ennuis du transport scolaire b) Nécessité d'une cafétéria.
15- Administration	a) Valeur de l'administration des commissions scolaires régionales. b) Opinion sur le degré de liberté à laisser aux commissions scolaires.

Pourquoi certains thèmes ont-ils été gardés et d'autres laissés de côté? Quiconque reprendrait la question ferait sauter des thèmes que nous avons retenus pour les remplacer par d'autres tout aussi importants. Il a fallu faire un

choix souvent difficile à cause des limites inhérentes à une telle étude et à cause de critères liés aux objectifs. En effet, l'intention poursuivie dans ce sondage était de couvrir le plus de thèmes possibles et non pas d'approfondir l'un ou l'autre d'entre eux. Il était plus important d'avoir une connaissance étendue que de se limiter à la compréhension d'un seul champ. Or comme ce genre d'entrevue au moyen de questionnaire à réponses fermées ne doit pas dépasser une heure sous peine de fatiguer l'informateur et d'altérer par ce fait même l'information recueillie, on a dû parfois sacrifier d'autres dimensions très importantes. De plus il ne fallait pas perdre de vue que les informateurs n'étaient pas des spécialistes mais des "usagers" du système d'éducation.

En outre, les critères qui ont servi au choix des thèmes sont premièrement l'importance fondamentale de certains d'entre eux, tels celui de la valeur relative attachée à l'éducation, deuxièmement le désir d'évaluer certains changements déjà effectués, tels la régionalisation scolaire, troisièmement la controverse autour de certaines recommandations ou de certaines idées qui circulaient à l'époque comme la confessionnalité des écoles, la coéducation, le transport, etc. puis-

qu'un sondage par définition se situe toujours très près de l'actualité, des discussions du moment, des controverses et enfin quatrièmement des indications fournies par une quinzaine d'entrevues libres avec des gens de milieux, urbain ou rural, préalablement réalisées afin de nous sensibiliser à la façon dont les gens en dehors du secteur de l'éducation voyaient les problèmes.

Base territoriale de l'échantillonnage

La région administrative plutôt que toute autre unité géographique a servi de base territoriale à l'échantillonnage; ce choix d'ailleurs s'imposait afin de satisfaire aux exigences d'une politique de décentralisation administrative concrétisée par la formation des Bureaux régionaux. Comme ces derniers auront à diffuser de l'information selon les besoins de la région, auront à susciter la participation à différents niveaux d'organisation et devront être sensibilisés aux opinions de leur milieu, il importait d'avoir une information valable par région administrative.

Cette exigence toutefois implique des contraintes pour la définition de l'échantillonnage; si, d'une part, on avait défini pour l'ensemble de la province un échantillon proportionnel à la population de chacune des régions, on aurait obtenu des sous-échantillons très

grands pour les régions métropolitaines et des sous-échantillons trop petits pour d'autres régions moins peuplées de telle sorte que toute généralisation serait devenue impossible dans ces derniers cas. D'autre part, un échantillon uniforme de 250 ménages par région administrative et de 350 pour chacune des trois régions métropolitaines, suffisant pour assurer la représentativité à ce niveau, comporte à son tour une limite majeure, à savoir l'impossibilité de généraliser les résultats à l'ensemble de la province; sans doute une pondération des données aurait permis de résoudre la difficulté mais l'absence de statistiques régionales concernant les caractéristiques démographiques de la population rendait la tâche hasardeuse, car on risquait alors d'amplifier les sous-représentations ou les sur-représentations d'un groupe par rapport à un autre sans pouvoir le contrôler. Comme il est plus important d'obtenir une information plus détaillée par région mais non généralisable à l'ensemble de la province qu'une information valable pour la province mais pauvre en détail, l'échantillon fixe par région a été retenu. (1)

---

(1) Cette solution s'ajustait d'ailleurs mieux au fait que l'échantillon des régions métropolitaines avait été défini au cours de la première étape du projet.

Il y a autant d'échantillons qu'il y a de régions définies, soit neuf régions administratives, celle du Nouveau Québec a été laissée de côté, et trois régions métropolitaines, Montréal, Québec et Sherbrooke (1) qui sont des subdivisions de trois régions administratives.

A l'intérieur de chaque région administrative, il a fallu sélectionner 10 municipalités et chacune pouvait être choisie autant de fois qu'il y a eu de tirage au sort, soit 10; voilà ce qui explique que des municipalités soient affectées du coefficient deux, trois et même quatre (voir le tableau 1).

Toutefois, pour la région de la Côte-Nord, la procédure n'a pas été la même; à cause des difficultés de transport et de son coût élevé, il a été décidé à priori de concentrer les interviews dans trois municipalités importantes, Hauterive, Baie-Comeau et Sept-Iles. Chacune des deux premières comptent pour trois et la

---

(1) Selon le Recensement du Canada, 1961, Sherbrooke n'est pas une région métropolitaine mais une agglomération urbaine mais tout au long de ce texte, nous ne ferons pas de distinction.

dernière pour cinq. Il n'y a pas de doute que l'introduction de cet élément non probabiliste ne permet pas de comparer cette région sur un pied d'égalité avec les autres. Tout au long de l'analyse, il faudra retenir que les informateurs de la Côte-Nord proviennent des trois villes importantes et que par conséquent les résultats ne valent que pour la partie urbaine de cette région.

Le tableau 1 regroupe les municipalités d'abord selon la région auquelle elles appartiennent et ensuite selon l'importance de leur population. (1)

---

(1) La municipalité de St-Faustin appartient à la région de Montréal mais, au moment de la tabulation, elle a été incluse par erreur dans la région de Québec.

TABLEAU 1

Liste des grandes vallées de Canadiens selon l'importance de leur population*

(dans les trois régions métropolitaines)

Pop. / Nbre	Baie St-Laurent (Québec)	Chicoutimi	Québec (sans Québec C.)	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est (sans Sherbrooke C.)	Montréal (sans Montréal M.)	Ottawa	Hull	Autres
Moins de 1,000	Escoumins Tadoussac		St-Joseph St-Gérard	St-Paulin St-Anello N.D.-du-Bon-Conseil Découverte	Compton Ste-Edwidge-de-Clifton Bolton Est (Austin)	Ste-Anne-des-Lacs Dalton West	[illegible]	[illegible] Rideau	
1001 à 5,000	St-Fabien Angel Ste-Luce-sur-Mer St-Adelme St-Pierre-de-la-Malbaie	N.D.-de-Lotbinière Normandin St-Félicien St-Dominique-de-Jonquière	St-Damien St-Cajetan Arvert St-Pamphile Rivière-Ouelle St-Tite-des-Caps Baie St-Paul	Lemieuxville Ste-Ursule Inverness (1)	Ascot Corner Brompton ville Sutton	Ste-Anne-de-Varennes Ste-Paul-l'Abbotsford [illegible]	[illegible] Embrunville [illegible]	[illegible] Wilson-ville	
5001 à 10,000		Port-Alfred			Coaticook		[illegible]	[illegible]	
10,001 à 20,000	Matane (2)	Chicoutimi-Nord	Rivière-du-Loup		Thetford (1)		Pointe Gatineau	Val d'Or Rouyn-Noranda	Shawinigan (1) Trois-Rivières (1) Sherbrooke (1)
20,001 et plus	Rimouski	Alma Jonquière (1) Chicoutimi	Thetford Mines	Trois-Rivières			Hull (1)		

(1) Recensement du Canada 1966. ** Le nombre de fois qu'une municipalité a été choisie

ité d'é-
chantillonnage[1]

L'unité d'échantillonnage de cette étude est le ménage à l'intérieur duquel il fallait interviewer un adulte marié. Vu la nature de l'objectif poursuivi, à savoir l'opinion de la population sur le système d'enseignement de langue française, l'interviewé ou un de ses enfants devait avoir étudié ou étudier présentement dans ce système. Les ménages appartenant à l'une ou l'autre des catégories suivantes ont été jugés éligibles:

a) les ménages canadiens français,

b) les ménages européens français dont un membre a étudié ou étudie dans le système de langue française du Québec,

c) les couples mariés n'ayant pas encore eu d'enfant mais dont l'un des membres a étudié dans ce système,

d) par extension, les célibataires qui ont la charge d'un enfant et qui répondent à la même condition,

e) un veuf ou une veuve même s'il n'a pas actuellement d'enfant à l'école mais qui satisfait à la même condition générale.

Par contre, ont été exclus de l'échantillon:

a) les personnes adultes de langue autre que française,

b) les personnes âgées de 65 ans et plus,

---

1. Voir l'annexe 2.

c) les célibataires (sauf le cas prévu précédemment),

d) les ménages canadiens français dont aucun des membres n'a fréquenté ou ne fréquente l'école de langue française.

A l'intérieur de chacune des municipalités désignées, il fallait idéalement compléter 25 entrevues; pour y parvenir, une première étape a permis de choisir au hasard un certain nombre de ménages desquels on élimina les non-éligibles (voir le tableau 2); au cours de la seconde étape, l'interviewer devait compléter le nombre d'entrevues fixé parmi les ménages retenus comme éligibles. Malheureusement, les nombres de 250 et de 350 n'ont pu être respectés à cause du grand nombre de non-éligibles rencontrés à la première étape et à cause des refus ou des absences signalés à la seconde; alors que la première affecte peu la représentativité de l'échantillon, la seconde l'influence davantage; c'est pourquoi, en pratique, un taux de réponse ne doit pas descendre plus bas que 80%. Parmi les raisons de non-réponse énumérées au tableau (3), deux reviennent le plus souvent, le refus et l'absence des gens, même après trois visites. Les refus dépassent 5% dans les trois régions

TABLEAU 2

Résultats de l'énumération pour chacune des régions

RESULTATS / REGIONS		Gaspésie	Saguenay	Québec	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal	Outaouais	Nord-Ouest	Côte-Nord	Montréal M.	Québec M.	Chaudière M.
Base de l'énumération	N	263	259	254	252	272	261	250	251	250	572	362	370
	%	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Dans l'échantillon	N	227	250	243	244	232	220	213	208	235	303	318	275
	%	86	97	97	97	85	84	85	83	95	53	88	73
Hors de l'échantillon	N	36	9	11	8	40	41	37	43	17	269	44	103
	%	14	3	4	3	15	16	15	17	7	47	12	27
Raisons du rejet:													
Langue anglaise (1)	%	10	-	-	-	9	13	9	-	3	40	1	14
Autres raisons (2)	%	4	3	3	3	-	1	6	6	-	4	9	10
Adresse rejetée	%	-(3)	-	1	-	6	2	-	11	4	3	2	3

1) Autres raisons de l'inégibilité: être célibataire, âgé de plus de 65 ans, émigré ou l'absence d'adulte.

2) Adresse rejetée: adresse inexistante, adresse non-résidentielle, terrain vacant ou logement vide.

3) Le tiret (-) signifie qu'il n'y a pas de cas dans cette catégorie.

TABLEAU 3

Interviews complétées et non complétées par région

RESULTATS / REGIONS		Gaspésie	Saguenay	Québec	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal	Outaouais	Nord-Ouest	Côte-Nord	Montréal M.	Québec M.	Sherbrooke M.
Base échantillonnale	N	227	250	243	244	232	220	213	208	233	303	318	275
	%	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Interviews complétées	N	197	215	211	207	213	180	155	158	212	248	261	220
	%	87	86	87	85	94	82	73	76	91	82	82	80
Interviews non complétées	N	30	35	32	37	14	40	58	50	21	55	57	55
	%	13	14	13	15	6	18	27	24	9	18	18	20
Raisons du rejet:													
Refus	%	2	5	3	11	4	5	10	6	0.5	9	10	6
Répondant absent	%	1	1	2	3	0.5	2	6	5	0.5	-	3	3
Personne à la maison	%	9	5	7	1	1	6	10	10	7	7	1	12
Maladie	%	1	1	1	-	0.5	-	1	1	1	1	2	1
Autres	%	-(1)	2	-	-	-	5	-	2	-	1	2	-

(1) Le tiret (-) signifie qu'il n'y a pas de cas dans cette catégorie.

métropolitaines et dans les régions de Trois-Rivières, de l'Outaouais et du Nord-Ouest. Toutefois pour dix régions, les interviews complétées dépassent 80% de la liste d'éligibilité; les deux régions où le pourcentage est inférieur à 80% sont l'Outaouais et le Nord-Ouest.

A l'intérieur du ménage, le choix de la personne à interviewer n'a pas été laissé à l'initiative de l'interviewer; lorsque ce dernier arrivait à une adresse, il remplissait avec la personne qui lui répondait un tableau descriptif du ménage grâce auquel il pouvait sélectionner au moyen d'une grille spéciale la personne à rencontrer.

Analyse

Compte tenu des objectifs et du mode d'échantillonnage, l'analyse ne peut se faire autrement que par région; sans doute,il aurait été plus simple de procéder à une analyse pour l'ensemble de la province mais alors les différences régionales se seraient annulées et le résultat global aurait été plus pauvre. L'analyse se fera donc par région et par comparaison entre plusieurs régions; lorsqu'on parle de l'ensemble, il faut bien comprendre qu'alors il n'est pas question de l'ensemble de la

province mais uniquement de l'ensemble des informateurs ou encore d'une moyenne non pondérée des deux régions, moyenne qui n'est pas une généralisation à la totalité de la province mais un simple point de comparaison.

Variables indépendantes

Des caractéristiques connues des ménages, sept vont servir de variables indépendantes: la région, le sexe, l'âge, la présence d'enfant du ménage à l'école, le niveau d'instruction de l'informateur, l'occupation du chef de ménage et le revenu total brut du ménage. Il s'agit de déterminer dans quelle mesure ces variables vont caractériser les réponses des gens ou encore vont délimiter des sous-groupes nettement particularisés. Existe-t-il une différence entre les hommes et les femmes en ce qui concerne l'intérêt porté aux questions d'éducation? La position socio-économique des gens influence-t-elle la participation aux activités locales ou la définition de leur opinion? Si l'introduction de l'une ou l'autre variable amène des différences significatives dans les proportions de réponse on pourra conclure à l'existence d'un lien entre les deux.

: régions

La division de la province en dix régions administratives a fourni le découpage qui convenait le mieux aux fins du sondage. L'une d'elles, le Nouveau-Québec, a été éliminée car elle n'a que peu d'habitants. Par ailleurs chacune des trois suivantes, Montréal, Québec et Cantons de l'Est, ont été subdivisés en deux; on y a distingué la région métropolitaine du reste de la région. (1) Les résultats seront toujours analysés en fonction de la région d'une part et d'une des autres variables indépendantes d'autre part.

...xe de l'informateur

Une grille de sélection permettait de choisir au hasard la personne adulte du ménage à être interviewée. Beaucoup moins d'hommes (36.3%) que de femmes (63.7%) ont été sélectionnés dans l'ensemble des informateurs et cela est vrai pour chacune des régions. Le Saguenay est la région où plus d'hommes (47.0%) sont informateurs et les Cantons de l'Est celle où il y en a le moins (29.8%). (Voir le tableau 4).

---

(1) Les régions métropolitaines seront désignées ainsi Montréal M., Québec M. et Sherbrooke M. et les régions non métropolitaines ainsi Montréal, Québec et Cantons de l'Est.

TABLEAU 4

SEXE DES INFORMATEURS

SEXE / RÉGIONS	TOTAL	HOMMES		FEMMES	
	100%	N	%	N	%
GASPÉSIE	197	77	39.1	120	60.9
SAGUENAY	215	101	47.0	114	53.0
QUÉBEC	236	87	36.9	149	63.1
TROIS-RIVIÈRES	207	63	30.4	144	69.6
CANTONS-de-l'EST	218	65	29.8	153	70.2
MONTRÉAL	161	55	34.2	106	65.8
OUTAOUAIS	154	53	34.4	101	65.6
NORD-OUEST	157	57	36.3	100	63.7
CÔTE-NORD	212	83	39.2	129	60.8
MONTRÉAL M.	237	82	34.6	155	65.4
QUÉBEC M.	256	93	36.3	163	63.7
SHERBROOKE M.	219	78	35.6	141	64.4
TOTAL	2469	894	36.2	1575	63.7
TOTAL	2469	894	36.3	1575	63.7

Âge de l'informateur

Les informateurs se répartissent en trois groupes d'âges: 28.9% ont entre 15 et 34 ans, 42.8% entre 35 et 49 ans et 28.3% entre 50 et 65 ans. Les proportions d'informateurs appartenant au premier groupe varient entre 22.2% et 33.6% selon les régions sauf la région de la Côte-Nord où elle est de 39.2%. Pour le second groupe, les proportions des régions se situent entre 37.3% et 49.5%. Les proportions des régions pour le groupe plus âgé oscillent entre 22.8% et 36.7% sauf pour la Côte-Nord où elle est de 11.3%. Les six premières régions, Gaspésie, Saguenay, Québec, Trois-Rivières, Cantons-de-l'Est et Montréal ont les plus fortes proportions de gens de 50 ans et plus. On constate aussi que les informateurs de la Côte-Nord sont beaucoup plus jeunes qu'ailleurs. (Voir le tableau 5).

Degré de scolarité de l'informateur

Chez l'ensemble des informateurs, près de la moitié (45.9%) ont une 7ème année ou moins de scolarité, 22.9% ont une 8ème ou une 9ème et un pourcentage à peu près identique (15.5%) ont soit une 10ème ou une 11ème soit une 12ème et plus (15.7%). Les régions où la scolarité est la plus basse sont les suivantes: Gaspésie,

TABLEAU 5

Age des informateurs.

ÂGE / RÉGIONS	TOTAL		15 - 34 ans		35 - 49 ans		50 et plus	
	100%	N	%	N	%	N	
GASPÉSIE	197	60	30.5	78	39.6	59	29.9
SAGUENAY	216	56	25.9	94	43.5	66	30.6
QUÉBEC	236	66	28.0	88	37.3	82	34.7
TROIS-RIVIÈRES	207	40	19.3	83	41.1	76	36.7
CANTONS-de-l'EST	218	56	25.7	97	44.5	65	29.8
MONTRÉAL	161	37	23.0	70	43.5	54	33.5
OUTAOUAIS	154	51	33.1	68	44.1	35	22.8
NORD-OUEST	157	45	28.7	71	45.2	41	26.1
CÔTE-NORD	212	83	39.2	105	49.5	24	11.3
MONTRÉAL M.	237	77	32.5	94	39.7	66	27.8
QUÉBEC M.	256	64	25.0	123	48.1	69	27.0
SHERBROOKE M.	220	74	33.6	85	38.6	61	27.8
TOTAL	2471	715	28.9	1058	42.8	694	28.1

TABLEAU 6

Degré de scolarité des informateurs.

DEGRÉ / RÉGIONS	TOTAL 100%	1 - 7 ans		8 - 9		10 - 11		12 et plus	
		N	%	N	%	N	%	N	%
GASPÉSIE	196	100	51.	43	21.9	25	12.8	28	14.3
SAGUENAY	213	104	48.8	42	19.7	36	16.9	31	14.6
QUÉBEC	234	131	56.0	49	20.9	25	10.7	29	12.4
TR-RIVIÈRES	207	99	47.9	59	28.5	28	13.5	21	10.1
ESTRIE	218	107	49.1	49	22.5	34	15.6	28	12.8
MONTRÉAL	159	84	52.8	38	23.9	23	14.5	14	8.8
OUTAOUAIS	153	68	44.4	37	24.2	23	15.0	25	16.3
OUEST	157	94	59.9	22	14.0	19	12.1	22	14.0
COTE-NORD	211	82	38.9	49	23.2	37	17.5	43	20.4
MONTRÉAL M.	234	87	37.2	58	24.8	49	20.9	40	17.1
QUÉBEC M.	254	90	35.4	53	20.9	46	18.1	65	25.6
SHERBROOKE M.	218	80	36.7	64	29.4	36	16.5	38	17.4
TOTAL	2454	1126	45.9	563	22.9	381	15.5	384	15.7

Québec, Estrie, Montréal et le Nord-Ouest et celles où elle est la plus élevée sont les trois régions métropolitaines et la Côte-Nord. (Voir le tableau 6).

Présence de l'enfant à l'école

Comme il était plus facile aux parents de répondre à certaines questions si un enfant fréquentait alors l'école, nous avons voulu contrôler ce fait en demandant au préalable si le ménage avait un enfant soit à l'élémentaire soit au secondaire soit aux deux. Nous indiquons ci-dessous, les cinq catégories de cette variable avec les pourcentages correspondants:

1) A au moins un enfant à l'élémentaire seulement (28.3%)
2) A au moins un enfant au secondaire seulement (11.7%)
3) A au moins un enfant à l'élémentaire et au secondaire (26.2%)
4) A des enfants mais ni à l'élémentaire ni au secondaire (23.7%)
5) N'a pas eu d'enfant (10.1%)

Les deux tiers des ménages visités ont au moins un enfant actuellement dans le système: plus de la moitié (54.5%) à l'élémentaire et (37.9%) au secondaire. (Voir le tableau 7).

TABLEAU 7

Présence d'enfant à l'école.

ENFANT A L'ECOLE / REGIONS	TOTAL	ELEMENTAIRE		SECONDAIRE		ELEMENTAIRE SECONDAIRE		AUCUN A L'ECOLE		PAS D'ENFANTS	
	100%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
GASPESIE	197	57	28.9	24	12.2	68	34.5	35	17.8	13	6.6
SAGUENAY	216	66	30.6	32	14.8	54	25.0	55	25.5	9	4.2
QUEBEC	236	73	30.9	30	12.7	63	26.7	53	22.5	17	7.2
TROIS-RIVIERES	210	53	25.2	23	11.0	51	24.3	55	26.2	28	13.3
CANTONS-DE-L'EST	218	58	26.6	16	7.3	65	29.8	60	27.5	19	8.7
MONTREAL	161	48	29.8	13	8.1	40	24.8	45	28.0	15	9.3
OUTAOUAIS	156	48	30.8	25	16.0	40	25.6	29	18.6	14	9.0
NORD-OUEST	158	41	25.9	19	12.0	60	38.0	28	17.7	10	6.3
COTE-NORD	212	75	35.4	13	6.1	59	27.8	49	23.1	16	7.5
MONTREAL M.	239	61	25.5	38	15.9	53	22.2	49	20.5	38	15.9
QUEBEC M.	267	69	25.8	30	11.2	57	21.3	73	27.3	38	14.2
SHERBROOKE M.	221	57	25.8	28	12.7	44	19.9	58	26.2	34	15.4
TOTAL	2491	706	28.3	291	11.7	654	26.2	589	23.6	251	10.0

Occupation du chef de ménage

Les catégories d'occupation telles qu'elles apparaissent à la question trois du questionnaire ont été regroupées dans six classes:

Cultivateurs:
- propriétaires
- ouvriers

Ouvriers non spécialisés:
- ouvriers à la production dans une usine
- journaliers, manoeuvres
- conducteurs de camion, taxi, etc.

Ouvriers spécialisés:
- ouvriers semi-spécialisés
- ouvriers spécialisés

Collets blancs:
- employés de bureau
- vendeurs
- préposés aux services
- propriétaire d'un magasin ou d'un commerce

Professionnels:
- administrateurs, gérants
- professionnels
- techniciens
- artistes

Autres:
- personnes qui tiennent maison
- chômeur
- incapables de travailler
- retiré, rentier

TABLEAU 8

Occupation du chef de ménage.

OCCUPATION / REGIONS	TOTAL	Cultivateurs		Manoeuvres Ouvriers non spécialisés		Ouvriers spécialisés		Cellets blancs		Administrateur Prof. + Tech.		Autres*		PR	
	100%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
GASPÉSIE	297	17	8.6	48	24.3	46	23.3	44	22.2	23	11.6	17	8.6	3	1.5
SAGUENAY	216	12	5.6	79	36.5	29	13.4	31	14.4	43	19.9	18	8.3	4	1.9
QUÉBEC	236	42	17.8	59	25.0	27	11.4	51	21.6	25	10.6	30	12.8	2	0.8
TROIS-RIVIÈRES	210	25	11.9	61	29.0	37	17.6	39	18.6	24	11.4	19	9.1	5	2.4
CANTONS-de-l'EST	218	16	7.4	77	35.3	42	19.3	53	24.3	16	7.3	14	6.4	0	0.0
MONTRÉAL	160	13	8.1	51	31.9	29	18.1	38	23.7	15	9.4	12	7.5	2	1.3
OUTAOUAIS	156	4	2.6	41	26.3	34	21.8	40	25.6	21	13.5	15	9.6	1	0.6
NORD-OUEST	158	16	10.1	35	22.2	36	22.8	42	26.7	14	8.9	12	7.6	3	1.9
COTE-NORD	212	0	0.0	50	23.6	68	32.1	34	16.0	53	25.0	4	1.9	3	1.4
MONTRÉAL M	239	1	0.4	55	23.0	50	20.9	77	32.3	33	13.8	23	9.6	0	0.0
QUÉBEC M	267	0	0.0	40	15.0	48	18.0	88	33.0	60	22.5	25	9.4	6	2.2
SHERBROOKE M	221	0	0.0	52	23.6	50	22.6	59	26.7	42	19.0	16	7.2	2	0.9
TOTAL	2490	146	5.9	648	26.0	493	19.9	696	28.0	369	14.8	205	8.2	31	1.2

*Autres: personnes qui tiennent maison, qui sont incapables de travailler, qui sont chômeurs, étudiants

Les cultivateurs viennent de sept des 12 régions (il n'y en a peu ou pas dans les trois régions métropolitaines et les régions de la Côte-Nord et de l'Outaouais) où les proportions varient de 5.6% à 17.8%. La proportion d'ouvriers semi-spécialisés ou de manoeuvres est de 26.% pour l'ensemble mais ils se concentrent surtout dans les régions du Saguenay, de Trois-Rivières, des Cantons de l'Est et de Montréal. Les ouvriers spécialisés représentent 19.9% des informateurs et la plus forte proportion se rencontre sur la Côte-Nord. Les collets blancs forment le quart des interviewés et ils sont en plus grand nombre dans les trois régions métropolitaines et le Nord-Ouest. Enfin les professionnels et les techniciens dont la proportion dans l'ensemble est de 14.8% viennent principalement des régions métropolitaines de Québec et de Sherbrooke et des régions de la Côte-Nord et du Saguenay. (Voir le tableau 8).

Revenu du chef de ménage

Les informateurs se répartissent assez également entre les trois premières catégories de revenu mais il y en a moins (16.3%) dans la catégorie supérieure ($7,500.00 et plus). Près de un huitième des informateurs (12.1%) n'ont pas

TABLEAU 9

Revenu du ménage des informateurs

REVENU / RÉGIONS	TOTAL 100%	- $3500 N	- $3500 %	3500-4999 N	3500-4999 %	5000-7499 N	5000-7499 %	7500 et plus N	7500 et plus %	REVENU INCONNU N	REVENU INCONNU %
GASPÉSIE	197	64	32.5	57	28.9	46	23.4	15	7.7	15	7.
SAGUENAY	216	35	16.2	37	17.1	99	45.8	37	17.1	8	3.
QUÉBEC	236	90	38.1	58	24.6	52	22.0	16	6.8	20	8.
TROIS-RIVIÈRES	210	78	37.2	55	26.2	36	17.1	12	5.7	24	11.
CANTONS-DE-L'EST	218	63	28.9	65	29.8	57	26.1	20	9.2	13	6
MONTRÉAL	160	45	28.1	43	26.9	41	25.6	13	8.1	18	11
OUTAOUAIS	156	21	13.5	32	20.5	43	27.6	21	13.5	39	25.
NORD-OUEST	158	13	8.2	40	25.3	42	26.6	28	17.7	35	22.
C[illegible]-NORD	212	6	2.9	17	8.0	78	36.8	111	52.3	-	-
MONTRÉAL M.	239	25	10.5	46	19.2	83	34.7	51	21.3	34	14.
QUÉBEC M.	267	46	17.2	58	21.7	70	26.2	52	19.5	41	15.
SHERBROOKE M.	221	30	13.6	54	24.4	57	25.8	30	13.6	50	22.
TOTAL	2490	516	20.8	562	22.6	704	28.2	406	16.3	302	12.

révélé leur revenu soit par ignorance soit par refus. Dans cinq régions, Gaspésie, Québec, Trois-Rivières, Cantons-de-l'Est et Montréal, les proportions de ceux qui gagnent moins de $3500. sont les plus élevés. Par contre plus de la moitié (52.3%) des informateurs de la Côte-Nord déclarent un revenu supérieur à $7,500.00; cette proportion est beaucoup plus élevée que dans les autres régions. Les autres régions où les revenus sont plus considérables sont le Saguenay, le Nord-Ouest et les deux régions métropolitaines de Montréal et de Québec. (Voir le tableau 9).

D'autres variables indépendantes ont été rejetées parce qu'elles n'apportaient pas de différences importantes. Ainsi la relation du répondant avec le chef de ménage est dans 98% des cas ou le chef de ménage lui-même ou son épouse. En outre comme les répondants se disent catholiques dans 95% des cas, l'appartenance religieuse n'aura pas d'effet sur le sens de la réponse.

Test de proportion

Une différence entre plusieurs sous-groupes peut être due soit au hasard soit à une autre influence; pour éliminer avec une probabili-

té de 0.95 la possibilité que la différence soit due au hasard, quelle que soit la grandeur des nombres en cause, on a utilisé le test de proportion de façon à dégager uniquement les différences statistiquement significatives; dans le cas contraire on ne parlera que de tendances dans un sens ou dans l'autre. Comme il arrive parfois que le nombre dans les cases des tableaux est inférieur à 25, il faut alors être très prudent dans l'interprétation.

Plan du rapport

Après une introduction présentant les objectifs, les thèmes et la méthodologie de ce sondage, un certain nombre de résultats ont fait l'objet des quatres volumes suivants:

I - Niveau d'information et valeur accordée à l'éducation au Québec.

II - La participation de la population au domaine de l'éducation.

III- Les Québécois et la confessionnalité à l'école.

IV - Opinions concernant les mesures financières destinées à favoriser l'accessibilité aux études.

SONDAGE SUR L'ÉDUCATION 1966

LES QUÉBÉCOIS SONT-ILS BIEN INFORMÉS DE LA RÉFORME SCOLAIRE

Robert Ayotte

Gérard Lapointe

Des données recueillies à l'occasion du "sondage sur l'Education" nous permettent d'évaluer sommairement, chez les adultes et chez les jeunes, le degré d'information à propos d'un ensemble de questions concernant la réforme scolaire actuellement en cours dans notre milieu. Il nous est possible d'apporter des éléments de réponse à trois questions. Les québécois ont-ils le sentiment d'être bien ou mal informés au sujet des transformations qui modifient depuis quelques années le système d'éducation de la province? Quelle place ces mêmes personnes occupent-elles le long d'une échelle qui mesurerait leur degré d'information? Par l'intermédiaire de quels canaux de diffusion ont-elles pris connaissance des conclusions du rapport de la Commission royale d'enquête sur l'éducation?

Dans ce bref rapport, nous n'effectuons pas une analyse détaillée de toutes les données recueillies. Nous présentons succinctement des résultats globaux se rapportant à l'ensemble des informateurs distribués selon l'âge, le sexe, la région administrative (1) et le niveau d'étude des enfants appartenant aux ménages sélectionnés. Ces résultats concernent aussi, d'une part, l'échantillon des informateurs "adultes" et, d'autre part, celui des "jeunes" informateurs.

---

(1): Trois régions administratives ont été subdivisées en deux parties en distinguant soit la zone métropolitaine, soit l'agglomération urbaine (définies par le recensement du Canada) qu'elles englobaient. Ce sont Montréal, Québec et Sherbrooke.

I - POUR L'ENSEMBLE DES RÉPONDANTS

1- Sentiment d'être bien ou mal informé

a) Ce sentiment n'est pas uniformément répandu chez tous les informateurs. On constate d'abord que 52.3% des informateurs "adultes" manifestent le sentiment d'être mal informés pour tout ce qui touche le système d'éducation appliqué aux enfants dans les écoles publiques. Le tiers de ces informateurs vont même jusqu'à reconnaître leur complète ignorance à ce sujet. Les autres 47.7% se disent bien informés (voir tableaux I et II).

b) Les proportions d'informateurs "adultes" ayant le sentiment d'être mal informés sont sensiblement plus élevées dans les régions administratives suivantes: Nord-Ouest (61.4%), Montréal métropolitain (59.9%), Sherbrooke (58.3%), Trois-Rivières (57.4%) et Outaouais (57.5%). Par ailleurs, il y a moins d'interviewés mal renseignés au Saguenay (38.8%) et sur la Côte-Nord (40.5%).

c) Il n'y a à peu près pas de différence entre les informateurs féminins (53.7%) et masculins (51.5%); les proportions d'informateurs qui disent être mal renseignés étant sensiblement les mêmes que celle relevée pour l'ensemble de la province.

d) Ce sont les informateurs les plus âgés (50 à 64 ans) qui en plus grand nombre soutiennent qu'ils sont mal informés: on en compte 60.9%. Viennent ensuite les informateurs âgés de 15 à 34 ans (56.5%) et ceux d'âge moyen (35 à 49 ans) (43%).

e) Chez les informateurs "adultes"[1] n'ayant pas d'enfants aux études, 76.5% répondent qu'ils sont mal informés. Chez ceux ayant des enfants soit au primaire, soit au secondaire, les proportions tombent à 42.2% et 44.9%. Enfin, chez ceux ayant des enfants à la fois au primaire et au secondaire, on dénombre seulement 37.5% qui se disent mal informés. Les deux tiers de ce dernier groupe d'informateurs ont donc le sentiment d'être bien informés.

f) Chez les "jeunes"[1] informateurs, à la différence des adultes, on ne compte que 35% d'entre eux qui affichent le sentiment d'être mal informés pour tout ce qui touche leur orientation scolaire. Dans certaines régions, les proportions sont sensiblement plus faibles encore: Québec métropolitain (29.2%), Côte-Nord (25.5%) et Gaspésie (30%); dans d'autres régions, plus élevées: Québec (41.5%), Cantons de l'Est (43.5%), Outaouais (40%).

---

1. Voir l'annexe 2.

2- Degré d'information

Plusieurs questions nous permettent de juger du degré d'information des interviewés. Voici, d'abord, les résultats d'ensemble pour chacune de ces questions. Nous verrons, ensuite, s'il est possible de dégager une certaine concordance entre les réponses vraies ou fausses des informateurs.

A- LES RÉSULTATS

Chez les informateurs adultes

a) 59% des informateurs savent que c'est le ministère de l'Education qui a la responsabilité d'établir les politiques touchant le domaine scolaire. Chez les autres, 19.7% ignorent tout de la question, 13.6% indiquent encore le département de l'instruction publique et 7.3% mentionnent un autre organisme. Si nous retenons ceux qui ont donné la bonne réponse, nous observons que dans les régions administratives du Saguenay (69.5%), de la Côte-Nord (79.2%) et du Québec métropolitain (68.8%) les proportions d'informateurs bien renseignés à ce sujet sont plus élevées que dans l'ensemble de la province; c'est le contraire que nous percevons dans Trois-Rivières (41.5%), dans les Cantons de l'Est (47.0%) et dans l'Outaouais (49.0%).

b) 44.2% des informateurs savent que messieurs Jean-Jacques Bertrand et Marcel Masse sont tous deux ministres responsables de l'Education; 39.9% ne répondent pas à la question et 14.8% indiquent monsieur P. Gérin-Lajoie. Les noms des ministres sont connus par plus d'informateurs dans Québec métropolitain (63.7%) et dans Sherbrooke (53.6%) que dans la Gaspésie (34.5%), les Cantons de l'Est (37.3%) et Montréal métropolitain (37.9%).

c) L'existence d'une commission royale d'enquête sur l'enseignement, ayant travaillé sous le dernier gouvernement libéral, est connue de 55.1% des informateurs; 4.5% répondent que le gouvernement n'a pas créé une semblable commission et 40.3% ne le savent pas. Les informateurs sont plus nombreux qu'ailleurs à connaître l'existence de cette commission dans les régions du Saguenay (69.5%), de Québec métropolitain (69.2%) et de Sherbrooke (69.0%) et moins nombreux dans les régions de Trois-Rivières (40.0%), de Montréal (41.3%) et de Montréal métropolitain (45.3%).

d) Après qu'on leur eut appris l'existence de la commission d'enquête sur l'Education, on demandait aux informateurs d'identifier le nom sous lequel elle est généralement nommée: 65.3% ont répondu "commission Parent", 20.3%

n'ont pu l'identifier et les autres (6.5%) ont indiqué les noms de commissions d'enquête différentes. Sur la Côte-Nord (79.2%), dans Sherbrooke (77.1%), dans Québec métropolitain (74.7%) et dans Saguenay (74.2%), on dénombre plus d'informateurs qu'ailleurs choisissant la bonne réponse; c'est l'inverse en Gaspésie (50.8%) et dans Trois-Rivières (56.6%).

e) 51.1% des informateurs disent avoir pris connaissance de certaines des conclusions du rapport de la Commission Parent. C'est en Gaspésie (62.9%), dans le Nord-Ouest québécois (59.3%) et dans la région de Québec (58.5%) que les proportions d'informateurs au courant des conclusions du rapport sont les plus élevées. Dans Trois-Rivières (37.6%) et Montréal métropolitain (44.5%), les proportions sont nettement inférieures à celle relevée pour l'ensemble du Québec.

f) 61.2% des informateurs sont au courant de la formation des commissions scolaires régionales. C'est en Gaspésie (79.6%), sur la Côte-Nord (77.9%) et dans le Nord-Ouest (73.8%) que l'on dénombre le plus d'informateurs renseignés à ce sujet. Par ailleurs, dans Trois-Rivières (42.6%), dans les Cantons de l'Est (44.2%) et dans Montréal métropolitain (45.1%) les proportions observées sont bien inférieures à celle calculée pour l'ensemble du Québec.

g) La très grande majorité des informateurs (83.0% qui sont au courant de la formation des commissions scolaires régionales savent que l'enseignement qui y est dispensé se situe au niveau secondaire. Les écarts enregistrés entre les réponses des informateurs des différentes régions ne sont pas très marqués.

h) Enfin, 25.1% des informateurs qui sont au courant de la formation des commissions scolaires régionales, savent aussi que les commissions scolaires locales sont libres d'y adhérer. Par contre 47.7% croient que ces dernières sont obligées d'en faire partie et 26.8% ignorent tout de la question. Les écarts entre les régions administratives sont peu élevés.

Chez les "jeunes" informateurs

Les mêmes questions ont été posées à un échantillon de "jeunes" informateurs soit aux études, soit au travail. Voici leurs réponses:

a) 65.6% d'entre eux connaissent l'organisme dont la responsabilité est d'établir les politiques concernant l'éducation. Proportionnellement, ces informateurs sont plus nombreux sur la Côte-Nord (78.7%), dans la région de Sherbrooke (70.3%) et dans Québec métropolitain (73.3%) que dans les Cantons de l'Est (50.0%), dans la région de Québec

(52.7%) et dans l'Outaouais (56.7%).

b) Les noms des ministres responsables de l'éducation sont connus de 38% des jeunes informateurs. Au Saguenay (52.2%) et sur la Côte-Nord (51.1%) les proportions sont sensiblement plus élevées, tandis que dans les Cantons de l'Est (21.9%), dans la région de Montréal (21.4%) et en Gaspésie (23.6%) elles sont nettement plus faibles que celle calculée pour l'ensemble de la province.

c) L'existence de la commission royale d'enquête sur l'éducation est connue de 62.2% des jeunes informateurs. C'est au Saguenay (80.0%), dans Québec métropolitain (76.7%) sur la Côte-Nord (74.5%) et dans la région de Québec (72.7%) que l'on dénombre le plus de jeunes informateurs au courant de l'existence de cette commission; par contre, c'est dans la région des Cantons de l'Est (40.2%), de Montréal (46.4%), du Nord-Ouest (48.4%) et de la Gaspésie (49.1%) que l'on compte le moins de jeunes renseignés à ce sujet.

d) Quant au nom donné à la commission d'enquête sur l'éducation (commission Parent) 69.3% des jeunes le connaissent. Ils sont plus nombreux dans Québec métropolitain (83.7%), sur la Côte-Nord (83.0%) et au Saguenay (82.5%) que dans les régions de Québec (50.9%) et de la Gaspésie (50.9%).

e) 52% des jeunes informateurs affirment avoir pris connaissance de certaines conclusions du rapport de cette commission; l'Outaouais (60.9%) et le Nord-Ouest québécois (61.5%) enregistrent de plus fortes proportions, pendant que Trois-Rivières (37.7%) et Montréal (39.9%) comptent sensiblement moins d'informateurs connaissant les conclusions du rapport.

f) La formation des commissions scolaires régionales est connue de 73.1% des jeunes informateurs. C'est en Gaspésie (89.1%), dans l'Outaouais (87.0%), dans le Nord-Ouest (84.6%) et sur la Côte-Nord (85.1%) que l'on rencontre le plus de jeunes interviewés au point à ce sujet et dans les Cantons de l'Est (46.9%), dans Montréal métropolitain (61.3%) et à Trois-Rivières (62.3%) qu'il y en a le moins.

g) La presque totalité des jeunes informateurs (92.0%) déjà au courant de la formation des commissions scolaires régionales connaissent aussi le niveau de l'enseignement qui y est dispensé. Les écarts sont assez minimes d'une région à l'autre.

h) 46.2% des jeunes informateurs croient que les commissions scolaires locales sont obligées de faire partie d'une commission scolaire régionale précise; de plus 25.1% ignorent tout de la question. A l'opposé, seulement 28.3% savent que les commissions scolaires locales sont libres. Chez ces derniers, on en compte proportionnellement plus dans la région de Trois-Rivières (39.4%) et proportionnellement moins dans celle de Montréal (19.0%).

B- ANALYSE DE CONCORDANCE

Nous venons de voir, pour huit questions concernant divers aspects des transformations dans le domaine scolaire, que les proportions d'interviewés bien ou mal informés varient d'une région à l'autre. La question que nous nous posons maintenant est de savoir si, sous cet apparent chaos, il existe une certaine cohérence dans l'ensemble des réponses des interviewés demeurant dans une même région. En d'autres mots, si dans une région donnée la proportion de bonnes réponses[1] à une question est élevée, en est-il de même pour chacune des sept autres questions? Ou tout au moins est-il possible de déceler chez les informateurs de cette région une tendance à répondre correctement en plus grand nombre?

Pour répondre à cette question, nous avons d'abord calculé pour chacune des régions la moyenne proportionnelle de bonnes réponses pour un premier regroupement de cinq questions (organisme responsable de l'éducation, noms des ministres, existence de la commission royale d'enquête sur l'éducation, nom de la commission, rapport de la commission) et pour un second de trois questions portant sur la régionalisation scolaire. Déjà cette mise en ordre des données laissait apparaître des différences assez pro-

(1): On pourrait faire un raisonnement identique, mais inversé, à propos des "mauvaises réponses".

noncées dans le degré d'information des interviewés répartis selon les régions administratives. Nous avons ensuite procédé à l'application de tests statistiques (coefficient de concordance de Kendall et coefficient de corrélation de Spearman) pour mesurer la liaison ou l'indépendance entre les proportions élevées ou faibles de bonnes réponses des informateurs dans les douze régions administratives. Voici les conclusions de ces analyses.

Premièrement, pour les informateurs "adultes", le calcul de la moyenne proportionnelle de bonnes réponses aux cinq questions énumérées au paragraphe précédent laisse voir des écarts assez importants d'une région à l'autre: quatre régions (Sherbrooke, Côte-Nord, Saguenay et Québec métropolitain) affichent des moyennes supérieures à 60%, tandis que trois autres régions (Trois-Rivières, Cantons de l'Est et Montréal) ont des moyennes variant entre 40 et 50% (voir tableau III). Déjà, il nous est possible de faire l'hypothèse que dans le premier cas les interviewés sont plus nombreux à être bien informés que dans le second. Le calcul du coefficient de concordance de Kendall nous apprend que notre hypothèse est vérifiée et que dans certaines régions, on compte significativement plus d'informateurs "bien informés" que dans d'autres régions. Si l'on distribue ces régions selon trois

catégories (1), scores élevés, moyens et faibles correspondant inversement à des proportions faibles, moyennes et élevées d'interviewés bien informés, on arrive aux résultats suivants:

a) Dans les régions du Saguenay, du Nord-Ouest, de la Côte-Nord, de Québec métropolitain et de Sherbrooke, des proportions d'interviewés bien informés sont significativement plus élevées que dans les autres régions.

b) Dans les régions de la Gaspésie, les Trois-Rivières, de Montréal et de Montréal métropolitain, les proportions d'interviewés bien informés sont significativement plus faibles qu'ailleurs.

c) Dans les régions de Québec, des Cantons de l'Est et de l'Outaouais les proportions d'interviewés bien informés se situent entre ces deux extrêmes (a et b).

Deuxièmement, en ce qui concerne les trois questions portant sur la régionalisation scolaire, il n'y a pas de concordance entre les réponses des informateurs adultes. Ce qui signifie que dans une même région, on peut trouver des proportions de bonnes réponses élevées pour une question et faibles pour une autre.

---

(1): Pour préciser les intervalles de scores correspondant à chacune des catégories on décide d'un écart toléré (5% dans ce cas-ci) d'un côté et de l'autre de la moyenne des scores. Le premier intervalle ainsi déterminé correspond à la catégorie "moyen". Les limites extérieures des intervalles de scores "élevés" ou "faibles" sont celles mêmes de la distribution des scores pour les douze régions.

Troisièmement, chez les jeunes, la répartition des régions selon leur moyenne proportionnelle de bonnes réponses fait ressortir que dans quatre régions (Côte-Nord, Québec métropolitain, Saguenay et Sherbrooke) les proportions d'informateurs au courant des transformations dans le domaine scolaire sont plus élevées qu'ailleurs, les proportions sont sensiblement plus faibles en Gaspésie, dans les Cantons de l'Est et dans Montréal (voir tableau IV). Le calcul du coefficient de Kendall conduit à des résultats analogues.

a) Dans les régions du Saguenay, de la Côte-Nord, du Québec métropolitain et de Sherbrooke, il y a proportionnellement plus de jeunes bien informés (voir tableau VI).

b) C'est l'inverse que l'on observe dans les régions de la Gaspésie, de Québec, des Trois-Rivières, des Cantons de l'Est et de Montréal.

c) Dans les régions de l'Outaouais, du Nord-Ouest et de Montréal métropolitain, les proportions de jeunes bien informés sont ni très élevées, ni très basses.

Quatrièmement, a) Il y a proportionnellement plus de jeunes bien informés au sujet de la régionalisation scolaire dans les régions de la Gaspésie, de Québec, de l'Outaouais, du Nord-Ouest et de la Côte-Nord qu'ailleurs dans la province (voir tableau VIII).

b) A l'inverse, on en dénombre des proportions moindres dans les Cantons de l'Est et dans Montréal métropolitain.

c) Dans les autres régions, la proportion de jeunes bien informés se situe dans l'intervalle toléré autour de la moyenne.

Cinquièmement, en ce qui concerne les cinq questions portant sur divers aspects des transformations dans le domaine scolaire, nous nous sommes demandé s'il y avait une association pour chacune des douze régions entre les proportions élevées ou faibles d'interviewés bien informés, jeunes et adultes. En calculant un coefficient de corrélation de Spearman, nous nous sommes rendu compte qu'il y avait effectivement association. Les régions où les proportions d'adultes bien informés sont élevés, sont aussi celles où les proportions de jeunes bien informées sont élevées, et vice versa. Ainsi au Saguenay, sur la CSte-Nord, dans le Québec métropolitain et à Sherbrooke, on dénombre plus de jeunes et d'adultes bien informés qu'en Gaspésie, à Trois-Rivières, dans les Cantons de l'Est et Montréal. Les autres régions occupent une position médiane entre ces deux extrêmes (voir tableau IX).

Sixièmement, nous avons raisonné en tenant compte des informateurs "bien informés". On peut faire le même raisonnement avec les informateurs "mal informés". On arriverait à des résultats identiques mais inversés.

C- MÉDIA PAR LESQUELS LES CONCLUSIONS DU RAPPORT PARENT SONT CONNUES

Trois questions du sondage nous renseignent au sujet des intermédiaires qui ont permis aux interviewés de prendre connaissance des conclusions du rapport de la commission royale d'enquête sur l'éducation. Indiquons d'abord qu'un peu plus de 50% des interviewés disent être au courant de certaines conclusions ou recommandations de ce rapport, soit environ 1250 adultes sur 2406 et environ 350 jeunes sur 650.

Chez les adultes qui affirment connaître certaines parties du contenu du rapport, la télévision les a rejoints dans une proportion de 82.3%. Viennent ensuite les journaux (76.9%) et la radio (59.3%). Le rapport lui-même n'a été lu en tout ou en partie que par 20% des adultes. Par ailleurs, chez les jeunes interviewés, les moyens de diffusion sont rangés selon un ordre identique à celui observé pour les adultes, mais les proportions de personnes atteintes sont inférieures dans chaque cas, si on excepte une légère hausse en ce qui concerne la lecture du rapport lui-même.

Ainsi, 74% des jeunes ont été atteints par la télévision, 66.8% par les journaux, 52.1% par la radio et 22% par le rapport lui-même.

On constate en outre que ces divers moyens de diffusion du contenu du rapport n'ont pas rejoint des proportions équivalentes d'informateurs dans les douze régions administratives. Chez les adultes, la télévision a atteint des proportions d'informateurs sensiblement plus élevées que celle observée pour l'ensemble de la province, dans les régions de la Gaspésie (91.1%), de Québec (91.2%), de l'Outaouais (93.3%), du Nord-Ouest (93%) et de la Côte-Nord (91.3%). C'est l'inverse que l'on remarque pour les régions des Trois-Rivières (70.9%), des Cantons de l'Est (70%) et de Montréal (67.1%) (voir tableau X). Quant aux journaux, ce sont les informateurs de la région métropolitaine de Québec (91%) qui y ont puisé le plus d'information concernant le rapport Parent. Les informateurs de Trois-Rivières (66.3%) et du Nord-Ouest (61.6%) enregistrent au contraire des proportions réellement plus faibles qu'ailleurs. La radio, pour sa part, a obtenu une plus large audience en Gaspésie (72.6%) et dans le Nord-Ouest (72.1%) qu'à Trois-Rivières (58.1%) et à Montréal (57.2%). Enfin, ce sont les informateurs de la Côte-Nord (34.8%) et de Sherbrooke (30.1%) qui ont lu le rapport en plus grand nombre. Dans Montréal (7.7%)

peu de gens affirment avoir pris connaissance du rapport (1).

La télévision a rejoint davantage les jeunes dans l'Outaouais (92.9%), le Nord-Ouest (92.7%) et la Côte-Nord (88%), mais par contre, elle a très visiblement eu moins de portée sur les jeunes de Trois-Rivières (47.4%), des Cantons de l'Est (56.3%), de Montréal (33.3%) et de Montréal métropolitain (64.3%) (voir tableau XI). C'est au Saguenay (77.8%) et dans la région de Québec (80%) que l'on décèle les plus fortes proportions de jeunes ayant pris connaissance des conclusions du rapport par les journaux. La tendance inverse s'observe en Gaspésie (56.7%), à Trois-Rivières (52.6%), dans les Cantons de l'Est (56.3%), dans Montréal (41.7%) et dans l'Outaouais (53.6%). La radio a eu proportionnellement plus d'auditeurs jeunes dans Québec (66.7%) et le Nord-Ouest (80.5%) qu'en Gaspésie (36.7%), à Trois-Rivières (36.8%), dans les Cantons de l'Est 25%) et dans Montréal (8.3%). En fin de compte, le rapport lui-même a eu plus de lecteurs jeunes au Saguenay (44.4%) et dans Trois-Rivières (40%) que dans les régions de Québec (12.5%), des Cantons de l'Est (6.3%), de Montréal (10%) et de l'Outaouais (10.7%).

Il faut ajouter à l'action de ces divers canaux de diffusion auprès de l'ensemble de la population, d'autres intermédiaires qui ont pu, pour une certaine part, aider les

---

(1): Nous avons considéré que les proportions relevées pour chacune des régions différaient significativement de celle observée pour l'ensemble de la province lorsqu'elles s'en écartaient de 10% en plus ou en moins.

interviewés à prendre connaissance d'informations concernant le contenu du rapport Parent. Ce sont, par exemple, des professeurs, des parents, des enfants, des amis ou des associations qui, à diverses occasions, ont transmis de l'information à ce sujet. On sait ainsi que chez les interviewés adultes qui disent être au courant des conclusions du rapport Parent 25.2% ont reçu une part de leur information de leurs enfants; 34.9% de parents, 44.2% d'amis, 44.5% de professeurs et 49.8% lors d'initiatives prises par diverses associations. Pour les jeunes "interviewés", une part de leur information provient des professeurs (25.4%), des amis (32.2%), des parents (29.1%) ou de diverses associations (19.7%). On voit immédiatement l'importance qu'ont pu avoir les associations, les professeurs et les amis sur les interviewés adultes, de même que les associations sur les jeunes interviewés. A la lecture des tableaux X et XI, on se rend compte qu'il existe, dans certains cas, des écarts assez marqués entre les informateurs, jeunes ou adultes, des différentes régions administratives.

De l'ensemble de ces résultats, il se dégage une certaine cohérence interne dans les réponses des informateurs. Premièrement, il ressort que ce sont les informateurs des régions des Trois-Rivières et de Montréal qui par rapport aux autres informateurs, ont été le moins atteints par l'un ou l'autre des média de communication que sont la radio, la presse et la télévision. Deuxièmement, ce sont aussi ces

mêmes informateurs qui, en moins grand nombre, ont reçu des informations venant d'autres intermédiaires, soit les amis, les professeurs, les associations, etc. Troisièmement, on perçoit que chez les jeunes les média de communication ont rejoint moins d'informateurs dans les régions des Trois-Rivières, des Cantons de l'Est et de Montréal. Quatrièmement, le phénomène semblable, en ce qui concerne les autres intermédiaires, ne se retrouve pas chez les jeunes de ces mêmes régions. Cinquièmement, si l'on relie ces différents résultats les uns aux autres, on se rend compte que dans trois régions - Trois-Rivières, Montréal et Cantons de l'Est - il existe des proportions d'informateurs plus élevées qu'ailleurs à n'avoir été ni atteints par les média de communication, ni par les autres intermédiaires et, en conséquence, à être moins informés au sujet des conclusions du rapport Parent. Sixièmement, même si on ne peut induire une cohérence analogue à propos des fortes proportions d'informateurs rejoints par différents intermédiaires de diffusion du contenu du rapport Parent, il transparaît quand même une tendance à être plus réceptif, d'une part chez les adultes des régions de la Gaspésie et de la Côte-Nord, d'autre part, chez les jeunes du Saguenay et du Nord-Ouest québécois.

TABLEAU I

SENTIMENT D'ETRE BIEN OU MAL INFORME
PAR
REGIONS ADMINISTRATIVES

%

	ADULTES		JEUNES	
	Bien informés	Mal informés	Bien informés	Mal informés
1- Gaspésie	51.8	48.2	70.0	30.0
2- Saguenay	61.2	38.8	64.9	35.1
3- Québec	48.0	52.0	58.5	41.5
4- Trois-Rivières	42.6	57.4	68.9	31.1
5- Cantons de l'Est	45.6	54.4	56.5	43.5
6- Montréal	43.7	56.3	61.1	38.9
7- Outaouais	42.5	57.5	60.0	40.0
8- Nord-Ouest	38.6	61.4	66.0	34.0
9- Côte-Nord	59.1	40.9	74.5	25.5
10- Montréal M	40.1	59.9	60.3	39.7
11- Québec M	51.8	48.2	70.8	29.2
12- Sherbrooke	41.7	58.3	61.2	38.8
Province	47.7	52.3	65.0	35.0

REPONDANTS: Adultes 2,390 informateurs; Jeunes 514 informateurs.

TABLEAU II

SENTIMENT D'ETRE BIEN OU MAL INFORME

CHEZ LES ADULTES

	Bien informés	Mal informés
A- Selon l'âge		
1- 15 - 34 ans	43.5	56.5
2- 35 - 49 ans	57.	43.
3- 50 - 64 ans	39.1	60.9
4- TOTAL	48.3	5 .7
B- Selon le sexe		
1- Hommes	46.3	53.7
2- Femmes	48.5	51.5
3- TOTAL	47.7	52.3
C- Selon la présence d'enfants à l'école		
1- Primaire et secondaire	62.5	37.5
2- Secondaire seulement	55.1	44.9
3- Primaire seulement	57.8	42.2
4- Aucun	23.5	76.5
5- TOTAL	47.7	52.3

ECHANTILLONS: 2365 informateurs

TABLEAU III

MOYENNES PROPORTIONNELLES D'ADULTES BIEN INFORMES
PAR
REGIONS ADMINISTRATIVES

ADULTES

	Cinq questions: transformation dans le domaine scolaire	Trois questions: régionalisation scolaire
1- Gaspésie	51.6	61.8
2- Saguenay	61.5	58.8
3- Québec	51.7	60.4
4- Trois-Rivières	43.1	50.1
5- Cantons de l'Est	49.7	49.6
6- Montréal	47.0	55.9
7- Outaouais	53.3	61.1
8- Nord-Ouest	55.7	59.2
9- Côte-Nord	63.9	60.9
10- Montréal M	50.0	50.4
11- Québec M	65.8	54.9
12- Sherbrooke	61.7	57.0

NOTE: 2400 informateurs.

TABLEAU IV

MOYENNES PROPORTIONNELLES DE JEUNES BIEN INFORMES
PAR
REGIONS ADMINISTRATIVES

JEUNES

	Cinq questions: Trsnsformation dans le domaine scolaire	Trois questions: régionalisation scolaire
1- Gaspésie	46.90	68.46
2- Saguenay	67.00	60.53
3- Québec	50.66	68.86
4- Trois-Rivières	53.38	65.20
5- Cantons de l'Est	44.38	57.86
6- Montréal	49.28	60.30
7- Outaouais	56.50	65.66
8- Nord-Ouest	54.28	71.63
9- Côte-Nord	68.10	67.80
10- Montréal M	56.40	59.96
11- Québec M	67.20	62.96
12- Sherbrooke	62.90	62.03

RECHERCHE: 650 informateurs.

TABLEAU V

RANGEMENT DES DOUZE REGIONS ADMINISTRATIVES SELON LES PROPORTIONS DE BONNES REPONSES A CINQ QUESTIONS D'INFORMATION

ADULTES

Questions	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	6.5	2	9	12	10	11	6.5	4	1	8	3	5
II	12	3	7.5	10.5	7.5	4.5	7.5	4.5	7.5	10.5	1	2
III	7.5	2	7.5	12	5	11	9	6	4	10	2	2
IV	12	3.5	9.5	11	6.5	8	6.5	9.5	1	5	3.5	2
V	1	9.5	3	12	7	8	4.5	2	4.5	11	6	9.5
R	39	20	36.5	57.5	36	42.5	34	26	18	44.5	15.5	20.5
R - M	6.5	-12.5	4	25	3.5	10	1.5	-6.5	-14.5	12	-17	-12
(R - M) 2	42.25	156.25	16	625	12.25	100	2.25	42.25	210.25	144	289	144

A- Proportions élevées de bonnes réponses

- Saguenay
- Nord Ouest
- Côte-Nord
- Québec
- Sherbrooke

B- Proportions moyennes

- Québec
- Cantons de l'Est
- Outaouais

C- Proportions faibles

- Trois-Rivières
- Gaspésie
- Montréal
- Montréal M

$(V) = .510$

$(\chi^2) = 28.05$

Significatif à .01

TABLEAU VI

RANGEMENT DES DOUZE REGIONS ADMINISTRATIVES SELON LES PROPORTIONS DE BONNES REPONSES A CINQ QUESTIONS D'INFORMATION

JEUNES

	REGIONS											
QUESTIONS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	9	4	11	5	12	6	10	7.5	1.5	7.5	3	1.5
II	10.5	2.5	6	7.5	10.5	12	4.5	9	1	7.5	4.5	2.5
III	9.5	1	4	6	12	11	7.5	9.5	3	7.5	2	5
IV	11.5	2	11.5	8	9.5	4.5	7	9.5	2	6	2	4.5
V	5.5	8.5	10	12	7	11	1.5	1.5	5.5	4	3	8.5
ΣR	46.0	18.0	42.5	38.5	51.5	44.5	30.5	37.0	13.0	32.5	14.5	22.0
$\Sigma R - M$	13.5	-14.5	10.0	6.0	18.5	12.0	-2.0	4.5	-19.5	0	-18	-10.5
$(\Sigma R - M)^2$	182.25	210.25	100.0	36.0	342.25	144.0	4.0	20.25	380.25	0	324.0	110.25

A- Proportions élevées de bonnes réponses

- Saguenay
- Côte-Nord
- Québec M
- Sherbrooke

B- Proportions moyennes

- Outaouais
- Nord-Ouest
- Montréal M

C- Proportions faibles

- Gaspésie
- Québec
- Trois-Rivières
-- Cantons de l'Est
- Montréal

M = .522

M^2 = 28.71

Significatif à .01

TABLEAU II

RANGEMENT DES DOUZE REGIONS ADMINISTRATIVES SELON LES PROPORTIONS DE BONNES REPONSES A TROIS QUESTIONS PORTANT SUR LA REGIONALISATION SCOLAIRE

ADULTES

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII
Q 6	1	6	4.5	12	11	9	3	2	4.5	10	7.5	7.5
Q 8	6	7.5	9	4	4	10	11	12	1	7.5	2	4
Q 10	9	3.5	3.5	7.5	11	1.5	1.5	6	10	7.5	12	5
ΣR	16.0	17.0	17.0	23.5	26.0	20.5	15.5	20.0	15.5	25.0	21.5	16.5
$\Sigma R - K$	-3.5	-2.5	-2.5	4.0	6.5	1.0	-4.0	0.5	-4.0	5.5	2.0	-3.0
$(\Sigma R - K)^2$	12.25	6.25	6.25	16.0	42.25	1.0	16.0	0.25	16.0	30.25	4.0	9.0

Indifférence: Les régions ne se distinguent pas les unes des autres.

W = 0.1248

X^2 = 4.1

Non significatif

TABLEAU VIII

RANGEMENT DES DOUZE REGIONS ADMINISTRATIVES SELON LES PROPORTIONS DE BONNES REPONSES A TROIS QUESTIONS PORTANT SUR LA REGIONALISATION SCOLAIRE

JEUNES

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII
Q 1	1	6.5	5	10	12	8	2	3.5	3.5	11	6.5	9
Q 3	2	9	5	10	12	6	4	1	3	11	7.5	7.5
Q 5	7	7	1.5	3	12	11	7	1.5	4	10	7	7
$\sum$ R	10.0	22.5	11.5	23.0	36.0	25.0	13.0	6.0	10.5	32.0	21.0	23.5
$\sum$ R-M	-9.5	3.0	-8.0	3.5	16.5	5.5	-6.5	-13.5	-9.0	12.5	1.5	4.0
$(\sum$ R-M$)^2$	90.25	9.0	64.0	12.25	272.25	30.25	42.25	182.25	81.0	156.25	2.25	16.0

A- Proportions élevées de bonnes réponses:
Gaspésie, Québec, Outaouais, Nord-Ouest, Côte-Nord.

B- Proportions moyennes:
Saguenay, Trois-Rivières, Montréal, Québec Métropolitain et Sherbrooke.

C- Proportions faibles:
Cantons de l'Est, Montréal métropolitain.

W = 0.7469

X^2 = 24.7

Significatif à .01

TABLEAU IX

ASSOCIATION ENTRE LES PROPORTIONS ELEVEES OU FAIBLES D'INTERVIEWES, ADULTES ET JEUNES BIEN INFORMES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES

	REGIONS											
	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII
1- Jeunes	11	3	9	8	12	10	5	7	1	6	2	4
2- Adultes	9	3.5	7.5	12	7.5	10	6	5	2	11	1	3.5
3- (1 - 2)	2	-0.5	1.5	-4	4.5	0	-1	2	1	5	1	0.5
4- $(1 - 2)^2$	4	.25	2.25	16	20.25	0	1	4	1	25	1	.25
5- $(1 - 2)^2$	75.0											

Rho = .780

Significatif à .01

Il y a association. Les régions où l'on dénombre de fortes proportions d'adultes bien informés sont aussi celles où il y a de nombreux jeunes bien informés. Et vice versa.

TABLEAU X

CONNAISSANCE DES CONCLUSIONS DU RAPPORT
PARENT PAR REGIONS ADMINISTRATIVES
ADULTES
INTERMEDIAIRES

	TELEVISION	JOURNAL	RADIO	LECTURE DU RAPPORT
I	+91.1	72.6	+72.6	16.4
II	78.6	84.5	56.3	25.5
III	+91.2	72.5	67.2	17.5
IV	-70.9	-66.3	-48.1	16.3
V	-70.0	77.3	53.6	15.5
VI	-67.1	73.1	-37.2	-7.7
VII	+93.3	78.9	68.0	18.7
VIII	+93.0	-61.6	+72.1	14.0
IX	+91.3	80.9	60.9	+34.8
X	82.4	74.5	53.9	13.7
XI	78.2	+91.0	60.9	23.5
XII	75.7	81.7	51.5	+30.1
PROVINCE	82.3	76.9	59.3	20.

EFFECTIFS: 1250 informateurs environ

TABLEAU XI

CONNAISSANCE DES CONCLUSIONS DU RAPPORT
PARENT PAR REGIONS ADMINISTRATIVES

JEUNES

	INTERMEDIAIRES			
	TELEVISION	JOURNAL	RADIO	LECTURE DU RAPPORT
I	80	-56.7	-36.7	20.0
II	66.7	+77.8	50.0	+44.4
III	75	+ 80	+66.7	-12.5
IV	-47.4	-52.6	-36.8	+40.0
V	-56.3	-56.3	-25.0	- 6.3
VI	-33.3	-41.7	- 8.3	- 0
VII	+92.9	-53.6	53.6	-10.7
VIII	+92.7	61	+80.5	14.6
IX	+88.0	72	60	24
X	-64.3	71.4	45.2	22.7
XI	80.4	82.4	54.0	28.6
XII	-63.6	66.7	57.6	30.3
PROVINCE	74.0	66.8	52.1	22.1

NOTE: 360 informateurs environ

TABLEAU XII

CONNAISSANCE DES CONCLUSIONS DU RAPPORT
PAR REGIONS ADMINISTRATIVES

ADULTES

	INTERMEDIAIRES				
	ASSOCIATION	PROFESSEURS	AMIS	PARENTS	ENFANTS
I	58.3	+63.3	51.7	+48.3	30.0
II	-27.8	44.4	36.1	-22.2	33.3
III	44.0	48.8	47.6	42.2	25.0
IV	54.1	-27.0	35.1	-16.2	29.7
V	57.4	-24.1	-24.1	-16.7	-11.1
VI	51.4	-24.3	-16.2	-18.9	16.2
VII	56.4	47.9	+57.9	36.8	21.1
VIII	30.8	+48.1	44.2	+57.7	50.0
IX	18.8	37.5	50.0	50.0	+59.4
X	+39.1	42.2	52.2	45.7	-32.6
XI	20.2	32.1	53.6	40.5	42.9
XII	30.8	+45.0	48.7	42.6	+74.4
PROVINCE	25.2	34.9	44.2	44.5	49.8

ENTRETIENS: 600 informateurs environ

TABLEAU III

CONNAISSANCE DES CONCLUSIONS DU RAPPORT
PARENT PAR REGIONS ADMINISTRATIVES

JEUNES

	INTERMEDIAIRES			
	PROFESSEURS	AMIS	PARENTS	ASSOCIATIONS
I	- 64	32	- 12	12
II	+85.7	+53.8	25	+46.2
III	78.6	+57.1	+ 50	14.3
IV	77.7	36.4	36.4	+36.4
V	72.7	- 0	- 9.1	27.3
VI	+100.	-25.0	- 0	- 0
VII	-63.2	31.6	+42.1	21.1
VIII	+89.3	46.4	32.1	17.9
IX	-63.2	31.6	26.3	10.5
X	78.8	33.3	37.3	- 9.1
XI	74.4	46.2	33.3	23.1
XII	73.7	31.6	21.1	+31.6
PROVINCE	75.4	37.2	29.1	19.7

REPONSES: 240 informateurs environ

II - RÉSULTATS PAR RÉGION ET VARIABLE INDÉPENDANTE

Au cours de l'analyse préliminaire I, qui avait pour principal objectif d'apporter quelque lumière sur trois aspects du phénomène de l'information concernant la réforme du système d'éducation de la province, soit le sentiment d'être bien ou mal informé, le degré d'information et l'importance relative des canaux de diffusion de l'information au sujet des conclusions du rapport Parent, nous nous sommes presque exclusivement limité à comparer les réponses des informateurs appartenant à l'une ou l'autre des douze régions retenues pour les besoins du sondage. Franchissant maintenant une étape de plus dans l'analyse, nous allons voir si les diverses combinaisons de la variable "région" avec l'une ou l'autre des variables "sexe, âge ou niveau d'études des enfants" exercent des influences particulières sur les réponses des informateurs.

1- Sentiment d'être bien ou mal informé

Nous avons vu précédemment que les proportions d'informateurs "adultes" (1) manifestant le sentiment d'être bien ou mal informés variaient considérablement d'une région administrative à l'autre. Nous avons aussi constaté que les

---

(1) La suite de l'analyse ne porte que sur l'échantillon des informateurs "adultes".

moyennes proportionnelles pour l'ensemble des informateurs de sexe féminin ou masculin ne différaient pas l'une de l'autre à ce même propos, tandis que celles calculées pour les informateurs répartis selon l'âge ou le niveau d'études de leurs enfants se distinguaient avec netteté. Si l'on distribue, d'abord, les informateurs selon la région et le sexe, on se rend compte que le sentiment d'être bien informé est répandu à peu près uniformément entre les hommes et les femmes dans cinq régions, qu'il rassemble proportionnellement plus de femmes que d'hommes dans cinq autres régions et qu'il regroupe à l'inverse plus d'hommes que de femmes dans deux dernières régions. On relèverait la même répartition des régions, mais renversée, si l'on raisonnait à partir des informateurs considérés comme mal informés. Voici, schématiquement présentés, ces résultats.

%H < %F	%H = %F	%H > %F
Saguenay	Gaspésie	Outaouais
Trois-Rivières	Québec	Côte-Nord
Cantons de l'Est	Montréal	
Nord-Ouest	Québec M	
Sherbrooke	Montréal M	

En liaison avec les résultats acquis précédemment, deux faits sont à retenir. Premièrement, trois des

régions (sur cinq), où les proportions d'hommes se disant bien informés sont moins élevées que celles observées chez les femmes, sont aussi des régions où le nombre de personnes exprimant le sentiment d'être bien informées est en moyenne plus bas qu'ailleurs. Les régions où les hommes sont moins nombreux que les femmes à exprimer le sentiment d'être bien informés, sont aussi celles pour lesquelles on dénombre globalement moins d'informateurs affichant ce même sentiment. Deuxièmement, les régions où les hommes et les femmes se disent bien informés dans des proportions équivalentes sont aussi celles qui occupent quant à ce même sentiment une position médiane par rapport aux autres régions: on ne compte dans ces régions ni beaucoup ni peu d'interviewés se disant bien informés. Ce sont en outre, pour quatre d'entre elles, les régions les plus urbanisées de la province et, pour la cinquième (Gaspésie), une région fortement rurale.

Nous avons déjà signalé que c'était chez les informateurs âgés de 35 à 49 ans que l'on retrouve la proportion moyenne la plus élevée de personnes ayant le sentiment d'être bien informées et, chez les informateurs plus âgés (50 à 64 ans), la plus basse; les jeunes informateurs (15 à 34 ans) se situent pour leur part entre ces deux extrêmes. Nous pouvons observer sensiblement la même répartition dans

les différentes régions administratives, à l'exception de quatre d'entre elles. Ainsi, dans la région de Sherbrooke, on n'observe aucune différence entre les informateurs appartenant à ces différents groupes d'âges. Dans les trois autres régions (Gaspésie, Québec et Québec métropolitain) les interviewés d'âge moyen sont dans chaque cas proportionnellement les plus nombreux à affirmer qu'ils sont bien informés, mais l'ordre d'échelle des deux autres groupes est renversé: les plus jeunes sont maintenant les moins nombreux et les plus âgés enregistrent des proportions qui ne diffèrent pas sensiblement de celles calculées pour l'ensemble des informateurs de chacune des trois régions.

Si on néglige quelques minimes écarts, le fait d'avoir ou non des enfants à l'école primaire ou secondaire ne semble pas influencer différemment les réponses des informateurs des douze régions. Partout, les personnes qui n'ont aucun enfant aux études sont proportionnellement moins nombreuses à manifester le sentiment d'être bien informées, alors qu'à l'inverse les personnes ayant des enfants au primaire et au secondaire sont en plus grand nombre.

2- Degré d'information

a) selon la région et le sexe

Pour chacune des questions qui permettent de mesurer le degré d'information des interviewés, on constate

que les moyennes de bonnes réponses pour l'ensemble des douze régions sont dans certains cas plus élevées chez les hommes que chez les femmes, dans d'autre cas équivalentes chez l'un ou l'autre sous-ensemble. Dans aucun cas, il n'est arrivé que les femmes mentionnent la vraie réponse proportionnellement en plus grand nombre que les hommes. Ainsi, il y a sensiblement (1) autant d'hommes que de femmes qui connaissent l'organisme responsable des politiques d'éducation (61.9% et 57.9%), qui savent le nom de la Commission royale d'enquête sur l'éducation (69.4% et 63.1%), qui sont au courant de la formation des écoles secondaires régionales (65.2% et 59%), qui disent que l'enseignement dispensé dans les commissions scolaires régionales est de niveau secondaire (52.4% et 49.9%), et qui indiquent que les commissions scolaires locales sont libres d'adhérer aux commissions scolaires régionales (18.9% et 13.5%). Par ailleurs, on compte proportionnellement plus d'interviewés chez les hommes que chez les femmes qui connaissent les noms des ministres responsables de l'éducation (54.7% vs 38.3%), qui sont informés de l'existence de la Commission royale d'enquête sur l'éducation (62.8% vs 50.9%), qui ont pris connaissance des conclusions du rapport Parent (51% vs 47.9%) et qui sont au courant qu'ils ont le droit de vote à leur commission scolaire locale (67.8% vs 48.2%).

---

(1) Selon le test des proportions, à un seuil de probabilité de .05.

Il est possible de déceler pour chacune des questions des écarts plus ou moins larges entre les proportions de bonnes réponses des interviewés masculins et féminins des douze régions. Il serait long, et dans bien des cas sans intérêt, d'exposer toutes ces différences. Ce qui est plus important, nous semble-t-il, c'est de voir s'il existe pour certaines régions particulières un modèle global des réponses à toutes les questions qui diffère sensiblement de celui observé dans la plupart des régions. De fait, toutes les régions, à l'exception d'une seule, reproduisent à des degrés variables d'intensité ce que nous avons observé pour les douze régions, soit qu'en général les proportions d'hommes bien informés sont significativement supérieures, ou tout au moins équivalentes, à celles calculées pour les femmes. L'exception est la région des Cantons de l'Est. Chez les femmes de cette région, on décèle à l'inverse de ce qui est observé ailleurs une tendance (1) à être mieux informées que les hommes: ce sont les proportions de femmes bien informées qui sont dans ce cas supérieures ou équivalentes (2) à celles relevées pour les hommes (voir tableau XIV).

---

(1) Nous parlons ici de tendance, car les différences ne sont pas significatives à un seuil de probabilité de .05, mais le deviennent à .10.

(2) Il y a une exception pour la question portant sur le droit de vote à la commission scolaire locale: le pourcentage des hommes connaissant ce droit est supérieur à celui des femmes.

b) selon la région et l'âge

Pour l'ensemble des douze régions, il semblerait bien que les informateurs appartenant à des groupes d'âges différents n'ont pas répondu de façon identique aux neuf questions sélectionnées pour évaluer leur degré d'information. On perçoit, d'abord, chez les jeunes informateurs (15-34 ans) une tendance à répondre correctement en moins grand nombre à ces questions: ainsi pour cinq des neuf questions les proportions moyennes de jeunes informateurs choisissant la bonne réponse sont inférieures à celles relevées pour l'ensemble de tous les informateurs. On remarque ensuite la tendance inverse chez les informateurs âgés de 35 à 49 ans: pour six questions sur neuf, on en dénombre proportionnellement plus qui se montrent bien informés. Enfin, les informateurs âgés de 50 ans et plus laissent voir un comportement plus incohérent: comparativement à l'ensemble des informateurs, ils sont parfois plus nombreux, parfois moins nombreux, parfois en nombre égal à répondre correctement à l'une ou l'autre des neuf questions.

Ce modèle général des réponses des informateurs répartis selon trois groupes d'âges ne se retrouve pas, suivant le même arrangement et le même degré d'intensité, pour chacune des douze régions. Premièrement, dans les régions de

la Gaspésie, du Saguenay, de Québec, de Québec métropolitain, des Trois-Rivières, des Cantons de l'Est, de Montréal et du Nord-Ouest, la tendance repérée au niveau de l'ensemble des douze régions est inscrite en filigrane dans les réponses des informateurs. Pour chacune de ces régions, on décèle entre les trois groupes d'âges des écarts qui sont tous orientés dans le sens de la tendance moyenne. Mais on en compte un trop petit nombre pour pouvoir affirmer sans conteste que les informateurs, qu'ils soient jeunes, d'âge moyen ou d'âge avancé, ne sont pas uniformément renseignés au sujet de la réforme scolaire qui a présentement cours dans la province.

Deuxièmement, dans deux autres régions, l'une des facettes de la tendance moyenne apparait avec une plus grande précision: pour trois questions les proportions de jeunes qui répondent avec justesse sont significativement moins élevées que celles calculées pour la totalité des informateurs de chacune de ces deux régions. Ainsi, dans la région de l'Outaouais, on dénombre proportionnellement moins de jeunes informateurs qui connaissent les noms des ministres de l'éducation (26.7% vs 42.5%) et le nom de la Commission royale d'enquête sur l'éducation (44.4% vs 61.7%) et qui savent qu'ils ont le droit de voter aux élections de la commission scolaire

locale (31.1% vs 44.7%)[1] ; dans la région de Sherbrooke, il y a moins de jeunes qui énumèrent les noms des ministres de l'éducation (43.8% vs 55.9%), qui sont au courant de la formation des commissions scolaires régionales (46.6% vs 60.1%) et qui savent qu'ils peuvent voter aux élections des commissaires d'écoles (41.1% vs 61.5%)[1] .

Troisièmement, dans les deux dernières régions, celles de la Côte-Nord et de Montréal métropolitain, davantage de différences significatives vont dans le sens de la tendance moyenne observée. Sur la Côte-Nord,on retrouve pour trois questions l'opposition notée au début entre les informateurs âgés de moins de 35 ans et ceux âgés de 35 à 49 ans. Aux questions portant sur l'existence de la Commission royale d'enquête sur l'éducation, sur la formation des commissions scolaires régionales et sur le droit de vote, les jeunes informateurs sont de façon significative moins nombreux (54.2%, 56.6% et 48.2%), et à l'inverse les informateurs d'âge moyen plus nombreux (77.1%, 81.9% et 73.3%), comparativement

---

(1) On pourrait croire qu'il est normal que les jeunes informateurs ignorent,en plus grand nombre que les autres informateurs,s'ils ont ou non le droit de voter aux élections des commissaires d'écoles, puisqu'une partie d'entre eux n'aurait peut-être pas l'âge requis pour l'exercer. De fait, on ne serait pas justifié de nuancer en ce sens les résultats obtenus car la très grande majorité des jeunes informateurs (98%) possèdent ce droit étant donné leur âge.

à l'effectif global des informateurs de cette même région (65.1%, 70.3% et 76.2%), à indiquer la bonne réponse (voir tableau XV). Dans Montréal métropolitain, les jeunes sont encore plus mal informés: pour quatre questions leurs proportions de réponses justes sont inférieures à celles observées pour l'ensemble des informateurs métropolitains. Ces différences apparaissent pour les questions portant sur la connaissance des noms des ministres (21% vs 38.1%), du nom de la commission royale d'enquête sur l'éducation (51.3% vs 64.3%), des conclusions du rapport "Parent" (31.1% vs 44.5%) et du niveau de l'enseignement dispensé dans les régionales (70.6% vs 82.7%). L'autre aspect de la tendance ne se dégage cependant plus ici (voir tableau XVI).

En bref, si l'on compare les régions les unes avec les autres, il ressort que l'âge n'influence pas fortement le degré d'information des interviewés dans huit régions sur douze. Par contre, dans l'Outaouais et dans le grand Sherbrooke, les jeunes informateurs laissent entrevoir une certaine tendance à être moins bien informés que la totalité des informateurs de ces régions. Cette tendance va d'ailleurs en s'accentuant dans Montréal métropolitain et sur la Côte-Nord. Dans cette dernière région, on observe même les deux facettes de la tendance, avec l'accentuation du degré d'information chez les interviewés d'âge moyen.

c) selon la région et le niveau d'étude des enfants

De la distribution de tous les informateurs selon le niveau d'études atteint par leurs enfants se dégagent certains écarts qui, bien que non significatifs au plan statistique, méritent d'être relevés parce qu'ils apparaissent pour sept des neufs questions retenues pour mesurer le degré d'information des interviewés. Ainsi, il ressort que pour les sous-ensembles d'informateurs ayant des enfants étudiant soit au niveau secondaire seulement, soit aux niveaux secondaire et primaire à la fois, les proportions de bonnes réponses sont plus élevées que pour l'ensemble des informateurs. A l'inverse, il apparaît que les proportions de bonnes réponses sont plus faibles dans le cas des sous-ensembles d'informateurs ayant des enfants qui étudient au primaire seulement ou n'ayant pas d'enfants aux études. Il semblerait donc que le fait d'avoir des enfants aux études, en particulier au niveau secondaire, ait une influence positive sur le degré d'information des interviewés.

Toujours en tenant compte du niveau d'études des enfants, si l'on répartit maintenant les informateurs selon les douze régions retenues pour l'étude, on s'aperçoit que dans certains cas la tendance, que nous venons de faire

ressortir, se dissout complètement et que dans d'autres cas elle perce avec plus de netteté et de façon statistiquement significative.

Premièrement, dans les régions de la Gaspésie et du Saguenay à peu près aucune différence ne peut être relevée entre les informateurs appartenant aux différents sous-ensembles délimités par la variable "niveau d'étude des enfants".

Deuxièmement, dans les régions de Québec, des Cantons de l'Est, de l'Outaouais, du Nord-Ouest et de Sherbrooke, une ou deux différences significatives, toutes du sens caractéristique de la tendance exposée précédemment, peuvent être observées dans chaque cas pour l'une ou l'autre des neuf questions posées aux informateurs.

Troisièmement, dans les régions de Montréal, Monréal métropolitain, Québec métropolitain et Côte-Nord, la tendance se précise et les différences significatives se font plus nombreuses entre les divers sous-ensembles d'informateurs. Par exemple, dans la région de Montréal, les informateurs ayant des enfants qui étudient au niveau secondaire (sans exclusion de la possibilité que d'autres enfants soient aux études primaires), sont proportionnel-

lement plus nombreux que l'ensemble des informateurs de cette même région à connaître le plan de la régionalisation scolaire (75.0% vs 55.6%), le niveau de l'enseignement qui y est dispensé (96.7% vs 78.9%) et l'existence du droit de vote aux élections des commissaires d'écoles (76.9% vs 43.8%). Par ailleurs, les informateurs qui n'ont pas d'enfants aux études enregistrent une proportion plus faible de bonnes réponses que celle notée pour l'ensemble des informateurs (65.2% vs 78.9%) à la question portant sur le niveau de l'enseignement dispensé dans les commissions scolaires régionales. Dans la région métropolitaine de Montréal, d'une part, les proportions d'informateurs ayant des enfants aux études primaires seulement ou n'ayant pas d'enfants aux études sont plus faibles que celles calculées pour l'ensemble des informateurs de la même région pour les quatre questions suivantes, soit la connaissance des noms des ministres de l'éducation (25.5% et 22.7% vs 38.1%), du nom de la Commission royale d'enquête sur l'éducation (47.7% vs 64.3%), des conclusions du rapport de cette commission (28.1% vs 44.5%) et de la formation des commissions scolaires régionales (25.0% vs 45.1%). Dans la région métropolitaine de Québec, on découvre des différences significatives à l'avantage des informateurs ayant des enfants étudiant au niveau secondaire, pour les questions portant sur la formation des commissions scolai-

res régionales (75.0% vs 60.9%) et la liberté d'adhésion à la commission scolaire (45.0% vs 17.6%) et, à l'inverse, au détriment des informateurs n'ayant pas d'enfants à l'école pour la question demandant le nom de la Commission royale d'enquête sur l'éducation (63.4% vs 74.7%). Enfin dans la région de la Côte-Nord, on compte proportionnellement plus d'informateurs ayant des enfants aux études secondaires, comparativement à l'ensemble des informateurs, qui sont au courant de la formation des commissions scolaires régionales (91.5% vs 70.3%) et qui savent qu'ils ont le droit de voter aux élections des commissaires d'écoles (84.7% vs 63.7%) et, à l'inverse, proportionnellement moins d'informateurs n'ayant aucun enfant aux études qui connaissent l'existence de la Commission royale d'enquête sur l'éducation (46.9% vs 65.1%), qui sont au courant de la formation des commissions scolaires régionales (51.0% vs 70.3%) et qui savent qu'ils ont le droit de voter aux élections des commissaires d'écoles (44.9% vs 63.7%).

Quatrièmement, c'est dans la région des Trois-Rivières que l'on découvre le plus de différences significatives entre les sous-ensembles d'informateurs, soit pour six questions sur neuf. On observe que les informateurs qui ont des enfants aux études (au niveau secondaire seulement ou simultanément au niveau primaire et secondaire), sont proportionnellement plus nombreux que l'ensemble des infor-

mateurs de la région à répondre correctement à cinq questions: les noms des ministres de l'éducation (54% vs 39.8%), l'existence de la Commission royale d'enquête sur l'éducation (56% vs 40%), les conclusions du rapport Parent (56% vs 37.6%), la formation des commissions scolaires régionales (60% vs 42.6%) et la liberté laissée aux commissions scolaires locales d'adhérer aux régionales (50% vs 23.4%). En contrepartie, la proportion de bonnes réponses est significativement plus faible chez les informateurs n'ayant pas d'enfants aux études (23.6% vs 37.6%) pour la question portant sur la connaissance des conclusions du rapport Parent ; il en est de même chez les informateurs ayant des enfants seulement au primaire (68.2% vs 84.2%) pour la question portant sur la connaissance du niveau d'enseignement dans les régionales. Donc, dans la régionale des Trois-Rivières, les informateurs qui ont des enfants au secondaire et au primaire ou au secondaire seulement se différencient nettement des autres en affichant un degré d'information beaucoup plus élevé que celui observé pour tous les informateurs de cette même région (voir tableau XVIII).

3- Connaissance des conclusions du rapport Parent

Nous avons vu précédemment qu'environ la moitié des interviewés adultes ont pris connaissance d'une façon ou d'une autre des conclusions du rapport Parent.

Nous avons aussi constaté que les divers média, par l'intermédiaire desquels les conclusions du rapport ont été transmises, n'ont pas tous rejoint des proportions équivalentes d'informateurs dans les douze régions administratives retenues pour les besoins du sondage. Il aurait été intéressant d'évaluer ici l'action combinée de la région administrative, d'une part, de l'âge, du sexe ou du niveau d'études des enfants, d'autre part, sur les réponses des informateurs. Cette phase de l'analyse ne peut être réalisée à cause de l'effet réducteur de questions pré-sélectives sur les effectifs régionaux des informateurs. Ces effectifs ne sont plus assez élevés pour garantir la validité des résultats qu'on pourrait alors en obtenir. Il est, par contre, possible d'estimer certaines tendances moyennes au niveau de l'ensemble des informateurs des douze régions en tenant compte de leurs répartitions respectives selon les trois variables indiquées précédemment.

En premier lieu, on constate que les informateurs féminins et masculins ont été rejoints dans des proportions sensiblement équivalentes par la publication du rapport lui-même (22.7% et 18.4%); par des informations soit publiées dans les journaux (80.9% et 74.9%), soit propagées par la radio (57.9% et 60.8% et la télévision (81.7% et 83.2%); enfin par des renseignements qui leur ont été transmis par des

parents (35.6% et 35.5%), des enseignants (44.8% et 45.4%) ou des associations (50.2% et 50.6%). Par ailleurs, des différences apparaissent au sujet des informations transmises par les enfants et les amis. Ainsi proportionnellement plus de femmes que d'hommes (30.4% vs 16.3%) estiment avoir pris connaissance des conclusions du rapport par l'intermédiaire de leurs enfants et plus d'hommes que de femmes (54.9% vs 39.7%) pensent au contraire avoir reçu davantage leur information par l'intermédiaire de leurs amis.

En second lieu, on observe que les informateurs d'âge moyen (23.9%) ont lu le rapport Parent, entièrement ou partiellement, en plus grand nombre que ceux d'un âge plus avancé (15.1%), la proportion des jeunes informateurs (18.6%) se situant entre ces deux extrêmes. De plus, comme il fallait s'y attendre, plus les informateurs sont jeunes, moins les enfants sont des intermédiaires pour la diffusion des conclusions du rapport Parent et vice versa: ainsi, chez les jeunes informateurs (15 à 34 ans) seulement 2% affirment que leurs enfants ont joué le rôle d'intermédiaire, mais les proportions s'élèvent à 27.7% chez les informateurs d'âge moyen (35 à 49 ans) et à 47.4% chez ceux d'un âge plus avancé (50 ans et plus). Notons fina-

lement que les informateurs plus âgés (50 ans et plus) sont proportionnellement moins nombreux que l'ensemble (36.1% vs 45.2%) à avoir eu recours aux connaissances des enseignants à ce propos. Pour tous les autres intermédiaires, les informateurs ne se distinguent pas selon les trois groupes d'âges spécifiés pour cette étude.

En troisième lieu, on remarque que, comparativement à l'ensemble des informateurs, ceux qui ont des enfants poursuivant des études secondaires sont proportionnellement plus nombreux (27.1% vs 20.1%) à avoir lu des extraits du rapport Parent et qu'à l'inverse ceux qui n'ont aucun enfant aux études sont moins nombreux (13.5% vs 20.1%). En outre, il apparaît que les informateurs qui ont des enfants au secondaire (34.3% et 55.1%) sont beaucoup plus nombreux que ceux qui ont des enfants au primaire seulement ou qui n'ont aucun enfant aux études (7.8% et 18.3%) à avoir obtenu de leurs enfants des informations concernant le rapport Parent . Aussi, les informateurs sans enfant à l'école sont dans l'ensemble plus nombreux à avoir été rejoints par des parents (45.8% vs 35.5%) et en moins grand nombre à avoir été atteints par des enseignants (31.2% vs 45.2%). Finalement, des associations de types divers ou des réunions publiques ont eu plus d'em-

prise chez les informateurs ayant des enfants au primaire et au secondaire à la fois (60.7% vs 50.5%) et moins d'effet chez ceux n'ayant pas d'enfants aux études (33.0% vs 50.5%). Les autres intermédiaires ont une influence sensiblement égale chez tous les informateurs.

TABLEAU XIV

INTERVIEWÉS BIEN OU MAL INFORMÉS SELON LE SEXE

RÉGION DES CANTONS DE L'EST

	Bien informés			Mal informés		
	H	F	T	H	F	T
1- Organisme responsable des politiques d'éducation	25 < (2)	76 >	101	39 >	75 <	114
2- Noms des ministres	24	56	80	40	95	131
3- Existence de la Commission d'enquête sur l'éducation	30 <	82 >	112	34 >	69 <	103
4- Nom de la Commission d'enquête sur l'éducation	34 <	99 >	133	30 >	52 <	82
5- Connaissance des conclusions du rapport de la Commission d'enquête sur l'éducation	30	78	108	34	73	107
6- Formation des commissions scolaires régionales	25 <	70 >	95	39 >	81 <	120
7- Niveau d'enseignement dans les commissions scolaires régionales. (1)	22	61	83	4	11	15
8- Liberté d'adhésion à la C.S.R. (1)	5	15	20	22	59	81
9- Droit de vote aux élections des commissaires d'écoles	45 >	83 <	128	19 <	69 >	88

(1) Effectifs: hommes: 64; femmes: 151; total: 215. Pour les questions 7 et 8 les diminutions des effectifs sont dues à l'effet des questions pré-sélectives.

(2) Seuil de probabilité: .10

TABLEAU XV

INTERVIEWÉS BIEN OU MAL INFORMÉS SELON L'AGE

RÉGION DE LA CÔTE-NORD

	Bien informés				Mal informés			
	15-34	35-49	50+	T	15-34	35-49	50+	T
1- Organisme responsable des politiques d'éducation	66	90	11<	167	17	15	10>	42
2- Noms des ministres	33	49	8	90	50	56	13	119
3- Existence de la Commission d'enquête sur l'éducation	45 < (2)	81 >	10	136	38 >	24 <	11	73
4- Nom de la Commission d'enquête sur l'éducation	64	88	13	165	19	17	8	44
5- Connaissance des conclusions de la Commission d'enquête sur l'éducation	37	66	10	113	46	39	11	96
6- Formation des commissions scolaires régionales	47<	86 >	14	147	36 >	19<	7	62
7- Niveau d'enseignement dans les C.S.R. (1)	43	76	13	132	5	7	1	13
8- Liberté d'adhésion à la CSR. (1)	11	15	5	31	37	68	9	114
9- Droit de vote aux élections des commissaires d'écoles	40<	77>	16	133	43 >	28<	5	76

(1) Effectifs: 15-34 ans: 83; 35-49 ans: 105; 50-64 ans: 21; total: 209. Pour les questions 2 et 8, les diminutions des effectifs sont dues à l'effet de questions pré-sélectives.

(2) Seuil de probabilité: .05

TABLEAU XVI

INTERVIEWÉS BIEN OU MAL INFORMÉS SELON L'AGE

RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

	Bien Informés				Mal informés			
	15-34	35-49	50+	T	15-34	35-49	50+	T
1- Organisme responsable des politiques d'éducation	42	87	43	172	21	35	21	77
2- Noms des ministres	36< (2)	77	46>	159	27>	45	18<	90
3- Existence de la Commission d'enquête sur l'éducation	43	86	41	170	18	36	22	76
4- Nom de la Commission d'enquête sur l'éducation	41<	95	49	185	22>	27	15	64
5- Connaissance des conclusions de la Commission d'enquête sur l'éducation	31 <	69	31	131	32 >	53	33	118
6- Formation des commissions scolaires régionales	30	44	24	98	46	43	34	123
7- Niveau d'enseignement dans les C.S.R. (1)	24 <	43	21	88	10>	4	5	19
8- Liberté d'adhésion à la CSR. (1)	11	10	4	25	23	37	23	83
9- Droit de vote aux élections des commissaires d'écoles	15	17	16	48	61	70	42	173

(1) Effectifs: 15-34 ans: 63; 35-49 ans: 122; 50 et plus: 64; total: 249. Pour les questions 7 et 8 les diminutions des effectifs sont dues à l'effet de questions pré-sélectives.

(2) Seuil de probabilité: .05

TABLEAU XVII

INTERVIEWÉS BIEN OU MAL INFORMÉS SELON LE NIVEAU D'ÉTUDES DES ENFANTS

RÉGION DES TROIS-RIVIÈRES

	Bien informés				Mal informés			
	Pr et Sec	Sec seul.	Pr seul.	Non aux études	Pr et Sec	Sec seul.	Pr seul.	Non aux études
1- Organisme responsable des politiques d'éducation	23	11	19	21	27	11	34	34
2- Noms des ministres	27> (2)	10	16	19	23<	12	37	36
3- Existence de la Commission d'enquête sur l'éducation	28>	9	17	19	22 <	13	36	36
4- Nom de la Commission d'enquête sur l'éducation	33	12	28	25	17	10	25	30
5- Connaissance des conclusions de la commission d'enquête sur l'éducation	28>	7	17	13<	22 <	15	36	42>
6- Formation des commissions scolaires régionales	30>	10	18	20	20 <	12	35	35
7- Niveau d'enseignement dans les C.S.R. (1)	28	10	15<	18	3	0	7>	3
8- Liberté d'adhésion à la CSR (1)	7	5>	6	4	23	5<	16	17
9- Droit de vote aux élections des commissaires d'écoles	33	14	38	33	17	8	15	22

(1) Effectifs: 178 informateurs. Pour les questions 7 et 8 les diminutions des effectifs sont dues à l'effet de questions pré-sélectives.

(2) Seuil de probabilité: .05

SONDAGE SUR L'ÉDUCATION 1966

LA PLACE DE L'ÉDUCATION DANS UNE HIÉRARCHIE DES VALEURS

Robert Ayotte

Gérard Lapointe

L'importance reconnue à l'éducation par l'ensemble de la population québecoise est une des conditions pouvant accélérer le rythme d'évolution de la réforme scolaire ou encore le ralentir, voire même, dans certains cas, le paralyser pour quelques années. Sans une prise de conscience collective de la place grandissante de l'éducation dans la société et de la portée que son acquisition plus ou moins intense peut avoir sur la vie de chacun, il est à prévoir que la population manifestera des résistances qui pourraient aller jusqu'à compromettre la réforme scolaire en cours. Même si les dirigeants sont convaincus de la nécessité de cette réforme pour que soient réalisés dans les plus brefs délais possibles les changements technologiques et économiques qui assureront un développement harmonieux du Québec, même si ces dirigeants pressentaient l'urgence dans la perspective de la civilisation du loisir où nous pénétrons déjà, ils courent le risque, que tous les efforts entrepris ne soulèvent pas l'enthousiasme et la collaboration indispensables à la réussite de la réforme scolaire si l'éducation n'apparaît à la population de la province comme une valeur primordiale.

C'est cette interrogation fondamentale qui nous a incités à inclure dans le questionnaire quelques questions dont l'objectif est d'évaluer la place reconnue à l'éducation par rapport à diverses autres valeurs auxquelles adhère la population québécoise. Pour y parvenir, deux séries d'indices sont utilisées. La première tente de définir l'importance relative de l'éducation par l'intermédiaire des trois questions suivantes:

1) Quels sont les deux facteurs les plus importants pour réussir dans la vie?

2) A laquelle de ses activités le gouvernement doit-il accorder le plus d'importance?

3) Une bonne expérience peut-elle remplacer une instruction avancée?

La seconde série de questions mesure le besoin d'instruction ressenti par les informateurs, aussi bien pour eux-mêmes que pour les jeunes, garçons et filles.

1) Personnellement, sentez-vous le besoin d'avoir plus d'instruction ou croyez-vous en avoir suffisamment?

2) Pour faire son chemin dans la vie, quel est de nos jours le nombre minimum d'années d'instruction nécessaire pour un garçon et pour une fille?

3) Aujourd'hui, pour faire son chemin dans la vie, une fille a-t-elle moins besoin d'instruction qu'un garçon?

Pour chacune de ces questions, nous présenterons les résultats d'une part pour les adultes répartis selon la région, le sexe, l'âge et le fait d'avoir des enfants à l'école, d'autre part pour les jeunes répartis selon les douze régions administratives.

I- IMPORTANCE RELATIVE DE L'EDUCATION

1) Facteur le plus important pour réussir dans la vie

Une première question demande quels sont parmi les facteurs cités ci-après les deux plus importants pour réussir dans la vie: être en santé, avoir de l'argent, connaître les bonnes personnes, avoir de l'instruction, avoir de l'expérience, travailler fort ou être ambitieux. Les informateurs doivent pointer à deux reprises cette sélection des facteurs de réussite dans la vie.

A- Premier choix:

a) Chez les adultes

La majorité des informateurs de toutes les régions choisissent la santé comme facteur le

plus important; la proportion moyenne des douze régions est de 72%, soit près des trois quarts. Deux régions, le Saguenay (81%) et le Nord-Ouest (80%), ont des proportions supérieures à la moyenne et deux autres, les Trois-Rivières (64%) et le Montréal métropolitain (63%), des proportions inférieures. L'instruction vient en seconde place pour l'ensemble des régions avec une proportion de 17%; dans l'Outaouais, la proportion de ceux qui optent pour l'éducation est plus élevée (26%) et dans le Nord-Ouest un peu plus basse (10%) que dans les autres régions (voir tableau I).

Que les informateurs soient des hommes ou des femmes, il n'y a pas de variation dans les taux. L'âge ne révèle pas davantage de différence significative à l'intérieur des régions; on observe toutefois une tendance selon laquelle les plus jeunes (15-35 ans) accorderaient une plus grande importance à l'éducation. Enfin, le fait d'avoir des enfants à l'école à des niveaux scolaires différents n'apporte aucun changement dans les réponses des gens.

b) Chez les jeunes

La santé comme prérequis à la réussite dans la vie occupe une place moins importante chez les jeunes que chez les adultes; 44% de l'ensemble des jeunes (646) indiquent la santé comme premier choix alors que les adultes l'avaient fait dans une proportion de 72%. Les informateurs jeunes de neuf régions jugent la santé comme plus importante que tout autre bien pour réussir dans la vie. Dans les trois autre régions, on préfère l'instruction à la santé: ce sont le Montréal métropolitain (40% contre 28%), l'Outaouais (46% contre 33%) et le Nord-Ouest (43% contre 40%). Toutefois, on ne remarque pas de variation significative entre les régions pour les proportions de ceux qui choisissent l'instruction (voir tableau I).

B) Second choix:

a) Chez les adultes

Le premier choix des adultes s'est porté vers la santé dans une proportion de 72%, alors qu'à l'occasion du second choix ces mêmes adultes n'ont sélectionné la santé que dans une proportion de 11%. L'instruction devient donc le

facteur dominant puisqu'il récolte 44% des suffrages, les autres facteurs de réussite n'en recueillant que 14% pour l'ambition, 12% pour l'argent et 11% pour la santé. Les douze régions ne s'alignent pas toutes sur la moyenne d'ensemble (44%) en ce qui concerne le choix de l'éducation; trois d'entre elles s'en éloignent en enregistrant des proportions significativement plus élevées; soit le Saguenay, (51%), la Côte-Nord (53%) et le Québec métropolitain (54%); trois autres s'en éloignent par ailleurs en sens inverse, soit les régions de Québec (33%), des Trois-Rivières (33%) et du Montréal métropolitain (37%) (voir tableau II).

Dans la région du Nord-Ouest, les jeunes (15-35 ans) valorisent plus l'instruction que les gens de 35 à 50 ans, (62% comparativement à 28%). Le sexe, l'âge et la présence d'enfant à l'école apportent peu de variation.

b) Chez les jeunes

Lors de leur second choix, les jeunes informateurs reconnaissent, dans une proportion de 35%, l'instruction comme le facteur le plus impor-

tant pour réussir dans la vie; ensuite 19% choisissent l'ambition,17% la santé et 11% le travail. Le choix de l'instruction est majoritaire dans toutes les régions sauf deux, la Gaspésie et le Nord-Ouest où l'ambition prend plus d'importance que l'instruction (33% contre 29% dans le premier cas et 23% contre 22% dans le second cas). Les proportions ne varient pas significativement d'une région à une autre sauf dans le cas du Nord-Ouest où elle est inférieure (22%) à la moyenne d'ensemble (35%) (voir tableau II).

De toutes les analyses menées jusqu'ici, il ressort que la santé a été reconnue comme le facteur le plus important pour réussir dans la vie par un plus grand nombre d'informateurs adultes dans toutes les régions et d'informateurs jeunes dans les deux tiers des régions. La santé apparaît donc comme un prérequis sans lequel les autres facteurs risquent d'être inefficaces. Toutefois, si le facteur santé n'avait pas été suggéré, il n'y a pas de doute que l'instruction serait devenu le facteur dominant.

2) Priorité dans les dépenses gouvernementales

Le second indice pour apprécier la valeur reconnue à l'éducation consiste à faire préciser par la population elle-même quel doit être le secteur prioritaire dans les dépenses du gouvernement. Est-il plus important d'améliorer l'état des routes, d'augmenter les allocations de bien-être, de rendre l'éducation plus accessible à tous, d'assurer le plein emploi ou d'établir un plan d'assurance santé pour tous?

a) Chez les adultes

Pour plus des deux cinquièmes des informateurs, rendre l'instruction accessible à tous est vu comme une politique à laquelle le gouvernement doit accorder la priorité; viennent ensuite l'adoption d'une politique du plein emploi (28.6%), l'établissement d'un plan d'assurance-santé (14%) et l'augmentation des allocations de bien-être (14%). L'accessibilité générale à l'éducation est perçue comme une politique prioritaire dans toutes les régions, sauf deux, celles de la Gaspésie

et du Saguenay, où les gens préfèrent qu'on y assure d'abord le plein emploi (37.8% et 38.4% contre 33% et 34.6%). Dans la région de Montréal, les gens accordent à peu près la même importance à l'instruction (29%), au plein emploi (27%) et à l'assurance-santé (24%) (voir tableau III).

Le sexe des informateurs ne révèle ici à peu près aucune variation dans les proportions observées pour chacune des régions. On constate toutefois que dans l'Outaouais et le Montréal métropolitain les hommes (40% et 32%) désirent plus que les femmes (21% et 18%) le plein emploi et dans Sherbrooke les hommes (20%) plus que les femmes (14%) l'assurance-santé. Même si les différences ne sont pas significatives, notons en outre que les hommes et les femmes ne semblent pas insister sur les mêmes politiques, si l'on fait exception de l'instruction: dans la plupart des régions, une tendance se dessine selon laquelle les femmes désirent plus une augmentation des allocations sociales et les hommes davantage une politique du plein emploi.

Si maintenant on tient compte de l'âge, la priorité accordée à l'instruction apparaît plus marquée (47%) chez les 15 à 35 ans et moins importante (30%) chez les 50 à 65 ans. Cette tendance se vérifie de façon nette dans les régions de l'Estrie, de Montréal et du Nord-Ouest. La tendance est absolument inverse pour l'établissement d'un plan d'assurance-santé; ce sont les plus âgés qui en plus grand nombre (21%) font ce choix comparativement à ceux des autres groupes d'âges (12% et 11%).

b) Chez les jeunes

Les jeunes (59%) de toutes les régions reconnaissent avec encore plus d'insistance que les adultes (39%) la priorité d'une véritable politique de l'éducation. La politique qui leur apparaît tenir le second rang en importance est celle du plein emploi (23%) (voir tableau III).

3. Expérience et instruction post-secondaire

Un troisième indice tente d'apprécier l'importance relative de l'éducation avancée, soit au-delà de la onzième année, par rapport à l'expérience acquise au cours des années. La question

posée est la suivante: "Etes-vous d'accord ou non avec la proposition qui dit qu'une bonne expérience peut remplacer une instruction avancée"?

Cette question cherche à évaluer lequel des deux modes suivants d'apprentissage, l'expérience ou l'instruction post-secondaire, assure davantage, selon les informateurs, la réussite dans la vie. Ces deux types de formation correspondent, on le sait déjà, à deux conceptions distinctes du travail humain et conséquemment à des formules différentes d'adaptation à celui-ci. Aussi longtemps que les tâches à accomplir sont demeurées peu formalisées et peu spécialisées et que l'apprentissage a été acquis par la pratique sous la direction d'un maître, l'expérience, fruit de multiples essais empiriques, représentait le meilleur mode de formation. L'expérience faisant référence à un grand nombre de situations concrètes vécues, les conclusions qu'on en tirait servaient donc de guides pour l'action future.

L'instruction formelle avancée correspond, par ailleurs, à une autre conception du travail et de la formation qu'il exige; puisque, d'une part, les tâches sont de plus en plus spécialisées et font davantage appel à une technologie toujours plus complexe et que, d'autre part, au cours de sa vie tout travailleur doit s'attendre à changer d'occupation ou au moins à s'adapter à de nouvelles méthodes de production, il ressort que le besoin d'une connaissance empirique, nécessairement limitée, est une nécessité moins urgente que celle d'une formation théorique avancée qui fournira les moyens d'ajustement aux situations nouvelles. L'expérience acquise à la suite d'une formation académique avancée garde toute sa valeur complémentaire, mais l'expérience seule ne suffit plus de nos jours pour affronter les exigences d'un travail hautement technicisé.

a) Chez les adultes

Quant au choix des informateurs pour l'un ou l'autre des deux types de formation brièvement décrits ci-avant, la moyenne des douze régions (64%) indique clairement que près des

deux tiers des adultes rejettent la proposition d'après laquelle l'expérience peut remplacer l'instruction post-secondaire. Plusieurs régions s'éloignent de cette moyenne: les unes, la Côte-Nord (73%) et le Québec métropolitain (75%), le font à la hausse et les autres, Cantons-de-l'Est (53%), Trois-Rivières (56%) et Montréal (56%), le font à la baisse (voir tableau IV).

A l'intérieur des régions, on ne trouve pas de différence selon le sexe, sauf dans le Nord-Ouest où il y a plus d'hommes que de femmes en accord avec la proposition indiquée précédemment. Les informateurs âgés de 50 à 65 ans de trois régions, Côte-Nord, Québec métropolitain et Trois-Rivières, sont moins nombreux qu'ailleurs à repousser l'idée que l'expérience peut remplacer l'instruction.

b) Chez les jeunes

Les jeunes de toutes les régions considèrent l'éducation comme plus importante que l'expérience: la moyenne des régions (64%) est identique chez les jeunes et chez les adultes (voir tableau IV).

4) Cohérence dans les réponses des informateurs

Nous nous interrogeons, à la fin de cette première section de notre analyse sur la valeur reconnue à l'éducation, au sujet de la cohérence observée ou non dans les réponses des informateurs. En d'autres mots, nous nous demandons si les régions, où de fortes proportions de réponses valorisant l'accessibilité à l'éducation peuvent être relevées pour une question, sont aussi les mêmes régions où l'on décèle de fortes proportions de réponse d'un même type pour d'autres questions. Il semble bien que le calcul du coefficient de concordance de Kendall vienne confirmer cette hypothèse. "En effet, l'examen du tableau V nous permet de constater que dans deux régions (le Québec métropolitain et la Côte-Nord), les proportions des réponses aux trois questions retenues pour la mesure de concordance manifestent une valorisation de l'éducation qui est significativement plus élevée que dans la moyenne des régions. Au contraire, les proportions sont faibles dans six régions, soit la Gaspésie, l'Outaouais, les Cantons de l'Est, Montréal, les Trois-Rivières et Québec. Quant aux

quatre autres régions (Nord-Ouest, Saguenay, Montréal métropolitain et Sherbrooke) elles se situent entre ces deux extrêmes. Nous sommes donc justifiés de dire que c'est dans le Québec métropolitain et sur la Côte-Nord que les informateurs sont les plus nombreux à concevoir l'éducation comme une valeur fondamentale.

II- LE BESOIN D'UNE INSTRUCTION SUPERIEURE

Les gens valorisent l'éducation; nous venons de le voir. Ils la considèrent comme le facteur le plus important pour réussir dans la vie, après la santé; ils la jugent supérieure à l'expérience pour faire son chemin; ils estiment enfin que le gouvernement doit consacrer la plus grande partie de ses revenus à assurer à tous l'accessibilité à l'éducation supérieure.

Si la population reconnaît à l'éducation une place de choix dans la hiérarchie des valeurs, demandons-nous maintenant comment cette reconnaissance se traduit au niveau des besoins ressentis à la fois pour eux et pour leurs

enfants. Ainsi, les informateurs désirent-ils avoir plus d'instruction ou jugent-ils en avoir suffisamment? De nos jours, pour faire son chemin dans la vie, quel est le nombre minimum d'années d'instruction nécessaire à un garçon ou une fille? Estime-t-on finalement qu'une fille a moins ou autant besoin d'instruction qu'un garçon? Les réponses à ces trois questions nous apprendront si, pour les informateurs, l'éducation a une égale importance pour tous et comment ils mesurent cette importance en nombre d'années d'études pour eux et pour leurs proches.

1) Existe-t-il chez les informateurs un besoin intense pour une instruction supérieure?

a) Chez les adultes

Pour l'ensemble des informateurs, une proportion de neuf adultes sur dix en moyenne (88.3) affirment sentir le besoin d'acquérir plus d'instruction. La même unanimité apparaît, pour chacune des régions prises isolément. Ce besoin est d'ailleurs partagé aussi bien par les hommes que par les femmes, par les jeunes que par les plus âgés, par ceux qui ont des enfants à l'école que par ceux qui n'en ont pas (voir

tableau VI). Un besoin aussi largement répandu n'est pas étonnant pour une population dont 69% des informateurs n'ont pas dépassé le niveau de la 9e année et 46%, celui de la 7e année.

b) Chez les jeunes

Les jeunes dans leur ensemble ressentent la même nécessité dans une proportion de 92%; pour aucune des régions les proportions observées ne s'éloignent significativement de la moyenne proportionnelle.

2) Besoin différenciel d'instruction selon le sexe

Le besoin d'une instruction plus avancée, qui est désiré par tous, est-il évalué de façon égale pour tous? Reconnaît-on le même droit à l'instruction pour une fille et pour un garçon? Les hommes et les femmes ont-ils la même opinion sur ce sujet? Les jeunes voient-ils le problème de la même façon que leurs parents?

A- Une jeune fille a moins besoin d'instruction qu'un garçon

a) Chez les adultes

Cette première affirmation reflète l'attitude traditionnelle selon laquelle une jeune fille n'ayant pas à travailler à l'extérieur mais à s'occuper plutôt des travaux domestiques, n'a pas besoin d'une formation scolaire aussi poussée que celle du garçon. Elle n'est plus partagée que par une minorité d'adultes puisque la moyenne pour les douze régions s'élève à 29% seulement. Au Saguenay, cette affirmation est cependant un peu plus répandue qu'ailleurs (37%), tandis que sur la Côte-Nord (22%) on peut observer l'inverse (voir tableau VII).

Chez l'ensemble des informateurs, plus d'hommes (33.3%) que de femmes (26%) croient qu'une jeune fille a moins besoin d'instruction qu'un garçon. Cette différence d'opinion n'apparaît toutefois pas très nettement au niveau des régions prises une à une, sauf en Gaspésie et dans la région de Montréal où les hommes rejettent cette proposition en moins grand nombre qu'ailleurs.

Ainsi, 74% des jeunes ont été atteints par la télévision, 66.8% par les journaux, 52.1% par la radio et 22% par le rapport lui-même.

On constate en outre que ces divers moyens de diffusion du contenu du rapport n'ont pas rejoint des proportions équivalentes d'informateurs dans les douze régions administratives. Chez les adultes, la télévision a atteint des proportions d'informateurs sensiblement plus élevées que celle observée pour l'ensemble de la province, dans les régions de la Gaspésie (91.1%), de Québec (91.2%), de l'Outaouais (93.3%), du Nord-Ouest (93%) et de la Côte-Nord (91.3%). C'est l'inverse que l'on remarque pour les régions des Trois-Rivières (70.9%), des Cantons de l'Est (70%) et de Montréal (67.1%) (voir tableau X). Quant aux journaux, ce sont les informateurs de la région métropolitaine de Québec (91%) qui y ont puisé le plus d'information concernant le rapport Parent. Les informateurs de Trois-Rivières (66.3%) et du Nord-Ouest (61.6%) enregistrent au contraire des proportions réellement plus faibles qu'ailleurs. La radio, pour sa part, a obtenu une plus large audience en Gaspésie (72.6%) et dans le Nord-Ouest (72.1%) qu'à Trois-Rivières (48.1%) et à Montréal (37.2%). Enfin, ce sont les informateurs de la Côte-Nord (34.8%) et de Sherbrooke (30.1%) qui ont lu le rapport en plus grand nombre. Dans Montréal (7.7%)

peu de gens affirment avoir pris connaissance du rapport (1).

La télévision a rejoint davantage les jeunes dans l'Outaouais (92.9%), le Nord-Ouest (92.7%) et la Côte-Nord (88%), mais par contre, elle a très visiblement eu moins de portée sur les jeunes de Trois-Rivières (47.4%), des Cantons de l'Est (56.3%), de Montréal (33.3%) et de Montréal métropolitain (64.3%) (voir tableau XI). C'est au Saguenay (77.8%) et dans la région de Québec (80%) que l'on décèle les plus fortes proportions de jeunes ayant pris connaissance des conclusions du rapport par les journaux. La tendance inverse s'observe en Gaspésie (56.7%), à Trois-Rivières (52.6%), dans les Cantons de l'Est (56.3%), dans Montréal (41.7%) et dans l'Outaouais (53.6%). La radio a eu proportionnellement plus d'auditeurs jeunes dans Québec (66.7%) et le Nord-Ouest (80.5%) qu'en Gaspésie (36.7%), à Trois-Rivières (36.8%), dans les Cantons de l'Est 25%) et dans Montréal (8.3%). En fin de compte, le rapport lui-même a eu plus de lecteurs jeunes au Saguenay (44.4%) et dans Trois-Rivières (40%) que dans les régions de Québec (12.5%), des Cantons de l'Est (6.3%), de Montréal (10%) et de l'Outaouais (10.7%).

Il faut ajouter à l'action de ces divers canaux de diffusion auprès de l'ensemble de la population, d'autres intermédiaires qui ont pu, pour une certaine part, aider les

---

(1): Nous avons considéré que les proportions relevées pour chacune des régions différaient significativement de celle observée pour l'ensemble de la province lorsqu'elles s'en écartaient de 10% en plus ou en moins.

interviewés à prendre connaissance d'informations concernant le contenu du rapport Parent. Ce sont, par exemple, des professeurs, des parents, des enfants, des amis ou des associations qui, à diverses occasions, ont transmis de l'information à ce sujet. On sait ainsi que chez les interviewés adultes qui disent être au courant des conclusions du rapport Parent 25.2% ont reçu une part de leur information de leurs enfants; 34.9% de parents, 44.2% d'amis, 44.5% de professeurs et 49.8% lors d'initiatives prises par diverses associations. Pour les jeunes "interviewés", une part de leur information provient des professeurs (25.4%), des amis (32.2%), des parents (29.1%) ou de diverses associations (19.7%). On voit immédiatement l'importance qu'ont pu avoir les associations, les professeurs et les amis sur les interviewés adultes, de même que les associations sur les jeunes interviewés. A la lecture des tableaux X et XI, on se rend compte qu'il existe, dans certains cas, des écarts assez marqués entre les informateurs, jeunes ou adultes, des différentes régions administratives.

De l'ensemble de ces résultats, il se dégage une certaine cohérence interne dans les réponses des informateurs. Premièrement, il ressort que ce sont les informateurs des régions des Trois-Rivières et de Montréal qui par rapport aux autres informateurs, ont été le moins atteints par l'un ou l'autre des média de communication que sont la radio, la presse et la télévision. Deuxièmement, ce sont aussi ces

mêmes informateurs qui, en moins grand nombre, ont reçu des informations venant d'autres intermédiaires, soit les amis, les professeurs, les associations, etc. Troisièmement, on perçoit que chez les jeunes les média de communication ont rejoint moins d'informateurs dans les régions des Trois-Rivières, des Cantons de l'Est et de Montréal. Quatrièmement, le phénomène semblable, en ce qui concerne les autres intermédiaires, ne se retrouve pas chez les jeunes de ces mêmes régions. Cinquièmement, si l'on relie ces différents résultats les uns aux autres, on se rend compte que dans trois régions - Trois-Rivières, Montréal et Cantons de l'Est - il existe des proportions d'informateurs plus élevées qu'ailleurs à n'avoir été ni atteints par les média de communication, ni par les autres intermédiaires et, en conséquence, à être moins informés au sujet des conclusions du rapport Parent. Sixièmement, même si on ne peut induire une cohérence analogue à propos des fortes proportions d'informateurs rejoints par différents intermédiaires de diffusion du contenu du rapport Parent, il transparaît quand même une tendance à être plus réceptif, d'une part chez les adultes des régions de la Gaspésie et de la Côte-Nord, d'autre part, chez les jeunes du Saguenay et du Nord-Ouest québécois.

TABLEAU I

SENTIMENT D'ETRE BIEN OU MAL INFORME
PAR
REGIONS ADMINISTRATIVES

%

	ADULTES		JEUNES	
	Bien informés	Mal informés	Bien informés	Mal informés
1- Gaspésie	51.8	48.2	70.0	30.0
2- Saguenay	61.2	38.8	64.9	35.1
3- Québec	48.0	52.0	58.5	41.5
4- Trois-Rivières	42.6	57.4	68.9	31.1
5- Cantons de l'Est	45.6	54.4	56.5	43.5
6- Montréal	43.7	56.3	61.1	38.9
7- Outaouais	42.5	57.5	60.0	40.0
8- Nord-Ouest	38.6	61.4	66.0	34.0
9- Côte-Nord	59.1	40.9	74.5	25.5
10- Montréal M	40.1	59.9	60.3	39.7
11- Québec M	51.8	48.2	70.8	29.2
12- Sherbrooke	41.7	58.3	61.2	38.8
Province	47.7	52.3	65.0	35.0

EFFECTIFS: Adultes 2,390 informateurs; Jeunes 514 informateurs.

TABLEAU II

SENTIMENT D'ETRE BIEN OU MAL INFORME

CHEZ LES ADULTES

	Bien informés	Mal informés
A- Selon l'âge		
1- 15 - 34 ans	43.5	56.5
2- 35 - 49 ans	57.	43.
3- 50 - 64 ans	39.1	60.9
4- TOTAL	48.3	5 .7
B- Selon le sexe		
1- Hommes	46.3	53.7
2- Femmes	48.5	51.5
3- TOTAL	47.7	52.3
C- Selon la présence d'enfants à l'école		
1- Primaire et secondaire	62.5	37.5
2- Secondaire seulement	55.1	44.9
3- Primaire seulement	57.8	42.2
4- Aucun	23.5	76.5
5- TOTAL	47.7	52.3

EFFECTIFS: 2365 informateurs

TABLEAU III

MOYENNES PROPORTIONNELLES D'ADULTES BIEN INFORMES
PAR
REGIONS ADMINISTRATIVES

ADULTES

	Cinq questions: transformation dans le domaine scolaire	Trois questions: régionalisation scolaire
1- Gaspésie	51.6	61.8
2- Saguenay	61.5	58.8
3- Québec	51.7	60.4
4- Trois-Rivières	43.1	50.1
5- Cantons de l'Est	49.7	49.6
6- Montréal	47.0	55.9
7- Outaouais	53.3	61.1
8- Nord-Ouest	55.7	59.2
9- Côte-Nord	63.9	60.9
10- Montréal M	50.0	50.4
11- Québec M	63.8	54.9
12- Sherbrooke	61.7	57.0

ENTREVUES: 2400 informateurs.

TABLEAU IV

MOYENNES PROPORTIONNELLES DE JEUNES BIEN INFORMES
PAR
REGIONS ADMINISTRATIVES

JEUNES

	Cinq questions: Trsnsformation dans le domaine scolaire	Trois questions: régionalisation scolaire
1- Gaspésie	46.90	68.46
2- Saguenay	67.00	60.53
3- Québec	50.66	68.86
4- Trois-Rivières	53.38	65.20
5- Cantons de l'Est	44.38	57.86
6- Montréal	49.28	60.30
7- Outaouais	56.50	65.66
8- Nord-Ouest	54.28	71.63
9- Côte-Nord	68.10	67.80
10- Montréal M	56.40	59.96
11- Québec M	67.20	62.96
12- Sherbrooke	62.90	62.03

RECHERCHE: 650 informateurs.

TABLEAU V

RANGEMENT DES DOUZE REGIONS ADMINISTRATIVES SELON LES PROPORTIONS DE BONNES REPONSES A CINQ QUESTIONS D'INFORMATION

ADULTES

Questions	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	6.5	2	9	12	10	11	6.5	4	1	8	3	5
II	12	3	7.5	10.5	7.5	4.5	7.5	4.5	7.5	10.5	1	2
III	7.5	2	7.5	12	5	11	9	6	4	10	2	2
IV	12	3.5	9.5	11	6.5	8	6.5	9.5	1	5	3.5	2
V	1	9.5	3	12	7	8	4.5	2	4.5	11	6	9.5
R	39	20	36.5	57.5	36	42.5	34	26	18	44.5	15.5	20.5
R - M	6.5	-12.5	4	25	3.5	10	1.5	-6.5	-14.5	12	-17	-12
(R - M) 2	42.25	156.25	16	625	12.25	100	2.25	42.25	210.25	144	289	144

A- Proportions élevées de bonnes réponses

- Saguenay
- Nord Ouest
- Côte-Nord
- Québec
- Sherbrooke

B- Proportions moyennes

- Québec
- Cantons de l'Est
- Outaouais

C- Proportions faibles

- Trois-Rivières
- Gaspésie
- Montréal
- Montréal M

(V) = .510

(χ^2) = 28.05

Significatif à .01

TABLEAU VI

RANGEMENT DES DOUZE REGIONS ADMINISTRATIVES SELON LES PROPORTIONS DE BONNES REPONSES A CINQ QUESTIONS D'INFORMATION

JEUNES

	RÉGIONS											
QUESTIONS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	9	4	11	5	12	6	10	7.5	1.5	7.5	3	1.5
II	10.5	2.5	6	7.5	10.5	12	4.5	9	1	7.5	4.5	2.5
III	9.5	1	4	6	12	11	7.5	9.5	3	7.5	2	5
IV	11.5	2	11.5	8	9.5	4.5	7	9.5	2	6	2	4.5
V	5.5	8.5	10	12	7	11	1.5	1.5	5.5	4	3	8.5
Σ R	46.0	18.0	42.5	38.5	51.5	44.5	30.5	37.0	13.0	32.5	14.5	22.0
Σ R - M	13.5	-14.5	10.0	6.0	18.5	12.0	-2.0	4.5	-19.5	0	-18	-10.5
$(\Sigma R - M)^2$	182.25	210.25	100.0	36.0	342.25	144.0	4.0	20.25	380.25	0	324.0	110.25

A- Proportions élevées de bonnes réponses

- Saguenay
- Côte-Nord
- Québec N
- Sherbrooke

B- Proportions moyennes

- Outaouais
- Nord-Ouest
- Montréal M

C- Proportions faibles

- Gaspésie
- Québec
- Trois-Rivières
-- Cantons de l'Est
- Montréal

$W = .522$

$x^2 = 28.71$

Significatif à .01

TABLEAU XII

RANGEMENT DES DOUZE REGIONS ADMINISTRATIVES SELON LES PROPORTIONS DE BONNES REPONSES A TROIS QUESTIONS PORTANT SUR LA REGIONALISATION SCOLAIRE

ADULTES

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII
Q 6	1	6	4.5	12	11	9	3	2	4.5	10	7.5	7.5
Q 8	6	7.5	9	4	4	10	11	12	1	7.5	2	4
Q 10	9	3.5	3.5	7.5	11	1.5	1.5	6	10	7.5	12	5
Σ R	16.0	17.0	17.0	23.5	26.0	20.5	15.5	20.0	15.5	25.0	21.5	16.5
Σ R - M	-3.5	-2.5	-2.5	4.0	6.5	1.0	-4.0	0.5	-4.0	5.5	2.0	-3.0
$(\Sigma R - M)^2$	12.25	6.25	6.25	16.0	42.25	1.0	16.0	0.25	16.0	30.25	4.0	9.0

Indifférence: Les régions ne se distinguent pas les unes des autres.

W = 0.1248

X^2 = 4.1

Non significatif

TABLEAU VIII

RANGEMENT DES DOUZE REGIONS ADMINISTRATIVES SELON LES PROPORTIONS DE BONNES REPONSES A TROIS QUESTIONS PORTANT SUR LA REGIONALISATION SCOLAIRE

JEUNES

		I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII
Q	1	1	6.5	5	10	12	8	2	3.5	3.5	11	6.5	9
Q	3	2	9	5	10	12	6	4	1	3	11	7.5	7.5
Q	5	7	7	1.5	3	12	11	7	1.5	4	10	7	7
Σ	R	10.0	22.5	11.5	23.0	36.0	25.0	13.0	6.0	10.5	32.0	21.0	23.5
Σ	R-M	-9.5	3.0	-8.0	3.5	16.5	5.5	-6.5	-13.5	-9.0	12.5	1.5	4.0
$(\Sigma$	$R-M)^2$	90.25	9.0	64.0	12.25	272.25	30.25	42.25	182.25	81.0	156.25	2.25	16.0

A- Proportions élevées de bonnes réponses:
Gaspésie, Québec, Outaouais, Nord-Ouest, Côte-Nord.

B- Proportions moyennes:
Saguenay, Trois-Rivières, Montréal, Québec Métropolitain et Sherbrooke.

C- Proportions faibles:
Cantons de l'Est, Montréal métropolitain.

W = 0.7469

x^2 = 24.7

Significatif à .01

TABLEAU IX

ASSOCIATION ENTRE LES PROPORTIONS ELEVEES OU FAIBLES D'INTERVIEWES, ADULTES ET JEUNES BIEN INFORMES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES

		REGIONS											
		I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII
1-	Jeunes	11	3	9	8	12	10	5	7	1	6	2	4
2-	Adultes	9	3.5	7.5	12	7.5	10	6	5	2	11	1	3.5
3-	(1 - 2)	2	-0.5	1.5	-4	4.5	0	-1	2	1	5	1	0.5
4-	$(1 - 2)^2$	4	.25	2.25	16	20.25	0	1	4	1	25	1	.25
5-	$(1 - 2)^2$	75.0											

Rho = .740

Significatif à .01

Il y a association. Les régions où l'on dénombre de fortes proportions d'adultes bien informés sont aussi celles où il y a de nombreux jeunes bien informés. Et vice versa.

TABLEAU X

CONNAISSANCE DES CONCLUSIONS DU RAPPORT
PARENT PAR REGIONS ADMINISTRATIVES
ADULTES
INTERMEDIAIRES

	TELEVISION	JOURNAL	RADIO	LECTURE DU RAPPORT
I	+91.1	72.6	+72.6	16.4
II	78.6	84.5	56.3	25.5
III	+91.2	72.5	67.2	17.5
IV	-70.9	-66.3	-48.1	16.3
V	-70.0	77.3	53.6	15.5
VI	-67.1	73.1	-37.2	-7.7
VII	+93.3	78.9	68.0	18.7
VIII	+93.0	-61.6	+72.1	14.0
IX	+91.3	80.9	60.9	+34.8
X	82.4	74.5	53.9	13.7
XI	78.2	+91.0	60.9	23.5
XII	75.7	81.7	51.5	+30.1
PROVINCE	82.3	76.9	59.3	20.

EFFECTIFS: 1250 informateurs environ

TABLEAU XI

CONNAISSANCE DES CONCLUSIONS DU RAPPORT
PARENT PAR REGIONS ADMINISTRATIVES

JEUNES

	INTERMEDIAIRES			
	TELEVISION	JOURNAL	RADIO	LECTURE DU RAPPORT
I	80	-56.7	-36.7	20.0
II	66.7	+77.8	50.0	+44.4
III	75	+ 80	+66.7	-12.5
IV	-47.4	-52.6	-36.8	+40.0
V	-56.3	-56.3	-25.0	- 6.3
VI	-33.3	-41.7	- 8.3	- 0
VII	+92.9	-53.6	53.6	-10.7
VIII	+92.7	61	+80.5	14.6
IX	+88.0	72	60	24
X	-64.3	71.4	45.2	22.7
XI	80.4	82.4	54.0	28.6
XII	-63.6	66.7	57.6	30.3
PROVINCE	74.0	66.8	52.1	22.1

EFFECTIFS: 360 informateurs environ

TABLEAU XII

CONNAISSANCE DES CONCLUSIONS DU RAPPORT
PAR REGIONS ADMINISTRATIVES

ADULTES

	INTERMEDIAIRES				
	ASSOCIATION	PROFESSEURS	AMIS	PARENTS	ENFANTS
I	58.3	+63.3	51.7	+48.3	30.0
II	-27.8	44.4	36.1	-22.2	33.3
III	44.0	48.8	47.6	42.2	25.0
IV	54.1	-27.0	35.1	-16.2	29.7
V	57.4	-24.1	-24.1	-16.7	-11.1
VI	51.4	-24.3	-16.2	-18.9	16.2
VII	56.4	47.9	+57.9	36.8	21.1
VIII	30.8	+48.1	44.2	+57.7	50.0
IX	18.8	37.5	50.0	50.0	+59.4
X	+39.1	42.2	52.2	45.7	-32.6
XI	20.2	32.1	53.6	40.5	42.9
XII	30.8	+45.0	48.7	42.6	+74.4
PROVINCE	25.2	34.9	44.2	44.5	49.8

ENQUETEURS: 600 informateurs environ

TABLEAU II

CONNAISSANCE DES CONCLUSIONS DU RAPPORT
PARENT PAR REGIONS ADMINISTRATIVES

JEUNES

	INTERMEDIAIRES			
	PROFESSEURS	AMIS	PARENTS	ASSOCIATIONS
I	- 64	32	- 12	12
II	+85.7	+53.8	25	+46.2
III	78.6	+57.1	+ 50	14.3
IV	77.7	36.4	36.4	+36.4
V	72.7	- 0	- 9.1	27.3
VI	+100.	-25.0	- 0	- 0
VII	-63.2	31.6	+42.1	21.1
VIII	+89.3	46.4	32.1	17.9
IX	-63.2	31.6	26.3	10.5
X	78.8	33.3	37.3	- 9.1
XI	74.4	46.2	33.3	23.1
XII	73.7	31.6	21.1	+31.6
PROVINCE	75.4	37.2	29.1	19.7

REPERCIPS: 240 informateurs environ

II - RÉSULTATS PAR RÉGION ET VARIABLE INDÉPENDANTE

Au cours de l'analyse préliminaire I, qui avait pour principal objectif d'apporter quelque lumière sur trois aspects du phénomène de l'information concernant la réforme du système d'éducation de la province, soit le sentiment d'être bien ou mal informé, le degré d'information et l'importance relative des canaux de diffusion de l'information au sujet des conclusions du rapport Parent, nous nous sommes presque exclusivement limité à comparer les réponses des informateurs appartenant à l'une ou l'autre des douze régions retenues pour les besoins du sondage. Franchissant maintenant une étape de plus dans l'analyse, nous allons voir si les diverses combinaisons de la variable "région" avec l'une ou l'autre des variables "sexe, âge ou niveau d'études des enfants" exercent des influences particulières sur les réponses des informateurs.

1- Sentiment d'être bien ou mal informé

Nous avons vu précédemment que les proportions d'informateurs "adultes" (1) manifestant le sentiment d'être bien ou mal informés variaient considérablement d'une région administrative à l'autre. Nous avons aussi constaté que les

---

(1) La suite de l'analyse ne porte que sur l'échantillon des informateurs "adultes".

moyennes proportionnelles pour l'ensemble des informateurs de sexe féminin ou masculin ne différaient pas l'une de l'autre à ce même propos, tandis que celles calculées pour les informateurs répartis selon l'âge ou le niveau d'études de leurs enfants se distinguaient avec netteté. Si l'on distribue, d'abord, les informateurs selon la région et le sexe, on se rend compte que le sentiment d'être bien informé est répandu à peu près uniformément entre les hommes et les femmes dans cinq régions, qu'il rassemble proportionnellement plus de femmes que d'hommes dans cinq autres régions et qu'il regroupe à l'inverse plus d'hommes que de femmes dans deux dernières régions. On relèverait la même répartition des régions, mais renversée, si l'on raisonnait à partir des informateurs considérés comme mal informés. Voici, schématiquement présentés, ces résultats.

%H < %F	%H=%F	%H > %F
Saguenay	Gaspésie	Outaouais
Trois-Rivières	Québec	Côte-Nord
Cantons de l'Est	Montréal	
Nord-Ouest	Québec M	
Sherbrooke	Montréal M	

En liaison avec les résultats acquis précédemment, deux faits sont à retenir. Premièrement, trois des

régions (sur cinq), où les proportions d'hommes se disant bien informés sont moins élevées que celles observées chez les femmes, sont aussi des régions où le nombre de personnes exprimant le sentiment d'être bien informées est en moyenne plus bas qu'ailleurs. Les régions où les hommes sont moins nombreux que les femmes à exprimer le sentiment d'être bien informés, sont aussi celles pour lesquelles on dénombre globalement moins d'informateurs affichant ce même sentiment. Deuxièmement, les régions où les hommes et les femmes se disent bien informés dans des proportions équivalentes sont aussi celles qui occupent quant à ce même sentiment une position médiane par rapport aux autres régions: on ne compte dans ces régions ni beaucoup ni peu d'interviewés se disant bien informés. Ce sont en outre, pour quatre d'entre elles, les régions les plus urbanisées de la province et, pour la cinquième (Gaspésie), une région fortement rurale.

Nous avons déjà signalé que c'était chez les informateurs âgés de 35 à 49 ans que l'on retrouve la proportion moyenne la plus élevée de personnes ayant le sentiment d'être bien informées et, chez les informateurs plus âgés (50 à 64 ans), la plus basse; les jeunes informateurs (15 à 34 ans) se situent pour leur part entre ces deux extrêmes. Nous pouvons observer sensiblement la même répartition dans

les différentes régions administratives, à l'exception de quatre d'entre elles. Ainsi, dans la région de Sherbrooke, on n'observe aucune différence entre les informateurs appartenant à ces différents groupes d'âges. Dans les trois autres régions (Gaspésie, Québec et Québec métropolitain) les interviewés d'âge moyen sont dans chaque cas proportionnellement les plus nombreux à affirmer qu'ils sont bien informés, mais l'ordre d'échelle des deux autres groupes est renversé: les plus jeunes sont maintenant les moins nombreux et les plus âgés enregistrent des proportions qui ne diffèrent pas sensiblement de celles calculées pour l'ensemble des informateurs de chacune des trois régions.

Si on néglige quelques minimes écarts, le fait d'avoir ou non des enfants à l'école primaire ou secondaire ne semble pas influencer différemment les réponses des informateurs des douze régions. Partout, les personnes qui n'ont aucun enfant aux études sont proportionnellement moins nombreuses à manifester le sentiment d'être bien informées, alors qu'à l'inverse les personnes ayant des enfants au primaire et au secondaire sont en plus grand nombre.

2- Degré d'information

a) selon la région et le sexe

Pour chacune des questions qui permettent de mesurer le degré d'information des interviewés, on constate

que les moyennes de bonnes réponses pour l'ensemble des douze régions sont dans certains cas plus élevées chez les hommes que chez les femmes, dans d'autre cas équivalentes chez l'un ou l'autre sous-ensemble. Dans aucun cas, il n'est arrivé que les femmes mentionnent la vraie réponse proportionnellement en plus grand nombre que les hommes. Ainsi, il y a sensiblement (1) autant d'hommes que de femmes qui connaissent l'organisme responsable des politiques d'éducation (61.9% et 57.9%), qui savent le nom de la Commission royale d'enquête sur l'éducation (69.4% et 63.1%), qui sont au courant de la formation des écoles secondaires régionales (65.2% et 59%), qui disent que l'enseignement dispensé dans les commissions scolaires régionales est de niveau secondaire (52.4% et 49.9%), et qui indiquent que les commissions scolaires locales sont libres d'adhérer aux commissions scolaires régionales (18.9% et 13.5%). Par ailleurs, on compte proportionnellement plus d'interviewés chez les hommes que chez les femmes qui connaissent les noms des ministres responsables de l'éducation (54.7% vs 38.3%), qui sont informés de l'existence de la Commission royale d'enquête sur l'éducation (62.8% vs 50.9%), qui ont pris connaissance des conclusions du rapport Parent (57% vs 47.9%) et qui sont au courant qu'ils ont le droit de vote à leur commission scolaire locale (67.8% vs 48.2%).

---

(1) Selon le test des proportions, à un seuil de probabilité de .05.

Il est possible de déceler pour chacune des questions des écarts plus ou moins larges entre les proportions de bonnes réponses des interviewés masculins et féminins des douze régions. Il serait long, et dans bien des cas sans intérêt, d'exposer toutes ces différences. Ce qui est plus important, nous semble-t-il, c'est de voir s'il existe pour certaines régions particulières un modèle global des réponses à toutes les questions qui diffère sensiblement de celui observé dans la plupart des régions. De fait, toutes les régions, à l'exception d'une seule, reproduisent à des degrés variables d'intensité ce que nous avons observé pour les douze régions, soit qu'en général les proportions d'hommes bien informés sont significativement supérieures, ou tout au moins équivalentes, à celles calculées pour les femmes. L'exception est la région des Cantons de l'Est. Chez les femmes de cette région, on décèle à l'inverse de ce qui est observé ailleurs une tendance (1) à être mieux informées que les hommes: ce sont les proportions de femmes bien informées qui sont dans ce cas supérieures ou équivalentes (2) à celles relevées pour les hommes (voir tableau XIV).

---

(1) Nous parlons ici de tendance, car les différences ne sont pas significatives à un seuil de probabilité de .05, mais le deviennent à .10.

(2) Il y a une exception pour la question portant sur le droit de vote à la commission scolaire locale: le pourcentage des hommes connaissant ce droit est supérieur à celui des femmes.

b) selon la région et l'âge

Pour l'ensemble des douze régions, il semblerait bien que les informateurs appartenant à des groupes d'âges différents n'ont pas répondu de façon identique aux neuf questions sélectionnées pour évaluer leur degré d'information. On perçoit, d'abord, chez les jeunes informateurs (15-34 ans) une tendance à répondre correctement en moins grand nombre à ces questions: ainsi pour cinq des neuf questions les proportions moyennes de jeunes informateurs choisissant la bonne réponse sont inférieures à celles relevées pour l'ensemble de tous les informateurs. On remarque ensuite la tendance inverse chez les informateurs âgés de 35 à 49 ans: pour six questions sur neuf, on en dénombre proportionnellement plus qui se montrent bien informés. Enfin, les informateurs âgés de 50 ans et plus laissent voir un comportement plus incohérent: comparativement à l'ensemble des informateurs, ils sont parfois plus nombreux, parfois moins nombreux, parfois en nombre égal à répondre correctement à l'une ou l'autre des neuf questions.

Ce modèle général des réponses des informateurs répartis selon trois groupes d'âges ne se retrouve pas, suivant le même arrangement et le même degré d'intensité, pour chacune des douze régions. Premièrement, dans les régions de

la Gaspésie, du Saguenay, de Québec, de Québec métropolitain, des Trois-Rivières, des Cantons de l'Est, de Montréal et du Nord-Ouest, la tendance repérée au niveau de l'ensemble des douze régions est inscrite en filigrane dans les réponses des informateurs. Pour chacune de ces régions, on décèle entre les trois groupes d'âges des écarts qui sont tous orientés dans le sens de la tendance moyenne. Mais on en compte un trop petit nombre pour pouvoir affirmer sans conteste que les informateurs, qu'ils soient jeunes, d'âge moyen ou d'âge avancé, ne sont pas uniformément renseignés au sujet de la réforme scolaire qui a présentement cours dans la province.

Deuxièmement, dans deux autres régions, l'une des facettes de la tendance moyenne apparait avec une plus grande précision: pour trois questions les proportions de jeunes qui répondent avec justesse sont significativement moins élevées que celles calculées pour la totalité des informateurs de chacune de ces deux régions. Ainsi, dans la région de l'Outaouais, on dénombre proportionnellement moins de jeunes informateurs qui connaissent les noms des ministres de l'éducation (26.7% vs 42.5%) et le nom de la Commission royale d'enquête sur l'éducation (44.4% vs 61.7%) et qui savent qu'ils ont le droit de voter aux élections de la commission scolaire

locale (31.1% vs 44.7%)[1] ; dans la région de Sherbrooke, il y a moins de jeunes qui énumèrent les noms des ministres de l'éducation (43.8% vs 55.9%), qui sont au courant de la formation des commissions scolaires régionales (46.6% vs 60.1%) et qui savent qu'ils peuvent voter aux élections des commissaires d'écoles (41.1% vs 61.5%)[1].

Troisièmement, dans les deux dernières régions, celles de la Côte-Nord et de Montréal métropolitain, davantage de différences significatives vont dans le sens de la tendance moyenne observée. Sur la Côte-Nord, on retrouve pour trois questions l'opposition notée au début entre les informateurs âgés de moins de 35 ans et ceux âgés de 35 à 49 ans. Aux questions portant sur l'existence de la Commission royale d'enquête sur l'éducation, sur la formation des commissions scolaires régionales et sur le droit de vote, les jeunes informateurs sont de façon significative moins nombreux (54.2%, 56.6% et 48.2%), et à l'inverse les informateurs d'âge moyen plus nombreux (77.1%, 81.9% et 73.3%), comparativement

---

(1) On pourrait croire qu'il est normal que les jeunes informateurs ignorent, en plus grand nombre que les autres informateurs, s'ils ont ou non le droit de voter aux élections des commissaires d'écoles, puisqu'une partie d'entre eux n'aurait peut-être pas l'âge requis pour l'exercer. De fait, on ne serait pas justifié de nuancer en ce sens les résultats obtenus car la très grande majorité des jeunes informateurs (98%) possèdent ce droit étant donné leur âge.

à l'effectif global des informateurs de cette même région (65.1%, 70.3% et 76.2%), à indiquer la bonne réponse (voir tableau XV). Dans Montréal métropolitain, les jeunes sont encore plus mal informés: pour quatre questions leurs proportions de réponses justes sont inférieures à celles observées pour l'ensemble des informateurs métropolitains. Ces différences apparaissent pour les questions portant sur la connaissance des noms des ministres (21% vs 38.1%), du nom de la commission royale d'enquête sur l'éducation (51.3% vs 64.3%), des conclusions du rapport "Parent" (31.1% vs 44.5%) et du niveau de l'enseignement dispensé dans les régionales (70.6% vs 82.7%). L'autre aspect de la tendance ne se dégage cependant plus ici (voir tableau XVI).

En bref, si l'on compare les régions les unes avec les autres, il ressort que l'âge n'influence pas fortement le degré d'information des interviewés dans huit régions sur douze. Par contre, dans l'Outaouais et dans le grand Sherbrooke, les jeunes informateurs laissent entrevoir une certaine tendance à être moins bien informés que la totalité des informateurs de ces régions. Cette tendance va d'ailleurs en s'accentuant dans Montréal métropolitain et sur la Côte-Nord. Dans cette dernière région, on observe même les deux facettes de la tendance, avec l'accentuation du degré d'information chez les interviewés d'âge moyen.

c) selon la région et le niveau d'étude des enfants

De la distribution de tous les informateurs selon le niveau d'études atteint par leurs enfants se dégagent certains écarts qui, bien que non significatifs au plan statistique, méritent d'être relevés parce qu'ils apparaissent pour sept des neufs questions retenues pour mesurer le degré d'information des interviewés. Ainsi, il ressort que pour les sous-ensembles d'informateurs ayant des enfants étudiant soit au niveau secondaire seulement, soit aux niveaux secondaire et primaire à la fois, les proportions de bonnes réponses sont plus élevées que pour l'ensemble des informateurs. A l'inverse, il apparaît que les proportions de bonnes réponses sont plus faibles dans le cas des sous-ensembles d'informateurs ayant des enfants qui étudient au primaire seulement ou n'ayant pas d'enfants aux études. Il semblerait donc que le fait d'avoir des enfants aux études, en particulier au niveau secondaire, ait une influence positive sur le degré d'information des interviewés.

Toujours en tenant compte du niveau d'études des enfants, si l'on répartit maintenant les informateurs selon les douze régions retenues pour l'étude, on s'aperçoit que dans certains cas la tendance, que nous venons de faire

ressortir, se dissout complètement et que dans d'autres cas elle perce avec plus de netteté et de façon statistiquement significative.

Premièrement, dans les régions de la Gaspésie et du Saguenay à peu près aucune différence ne peut être relevée entre les informateurs appartenant aux différents sous-ensembles délimités par la variable "niveau d'étude des enfants".

Deuxièmement, dans les régions de Québec, des Cantons de l'Est, de l'Outaouais, du Nord-Ouest et de Sherbrooke, une ou deux différences significatives, toutes du sens caractéristique de la tendance exposée précédemment, peuvent être observées dans chaque cas pour l'une ou l'autre des neuf questions posées aux informateurs.

Troisièmement, dans les régions de Montréal, Montréal métropolitain, Québec métropolitain et Côte-Nord, la tendance se précise et les différences significatives se font plus nombreuses entre les divers sous-ensembles d'informateurs. Par exemple, dans la région de Montréal, les informateurs ayant des enfants qui étudient au niveau secondaire (sans exclusion de la possibilité que d'autres enfants soient aux études primaires), sont proportionnel-

lement plus nombreux que l'ensemble des informateurs de cette même région à connaître le plan de la régionalisation scolaire (75.0% vs 55.6%), le niveau de l'enseignement qui y est dispensé (96.7% vs 78.9%) et l'existence du droit de vote aux élections des commissaires d'écoles (76.9% vs 43.8%). Par ailleurs, les informateurs qui n'ont pas d'enfants aux études enregistrent une proportion plus faible de bonnes réponses que celle notée pour l'ensemble des informateurs (65.2% vs 78.9%) à la question portant sur le niveau de l'enseignement dispensé dans les commissions scolaires régionales. Dans la région métropolitaine de Montréal, d'une part, les proportions d'informateurs ayant des enfants aux études primaires seulement ou n'ayant pas d'enfants aux études sont plus faibles que celles calculées pour l'ensemble des informateurs de la même région pour les quatre questions suivantes, soit la connaissance des noms des ministres de l'éducation (25.5% et 22.7% vs 38.1%), du nom de la Commission royale d'enquête sur l'éducation (47.7% vs 64.3%), des conclusions du rapport de cette commission (28.1% vs 44.5%) et de la formation des commissions scolaires régionales (25.0% vs 45.1%). Dans la région métropolitaine de Québec, on découvre des différences significatives à l'avantage des informateurs ayant des enfants étudiant au niveau secondaire, pour les questions portant sur la formation des commissions scolai-

res régionales (75.0% vs 60.9%) et la liberté d'adhésion à la commission scolaire (45.9% vs 17.6%) et, à l'inverse, au détriment des informateurs n'ayant pas d'enfants à l'école pour la question demandant le nom de la Commission royale d'enquête sur l'éducation (63.4% vs 74.7%). Enfin dans la région de la Côte-Nord, on compte proportionnellement plus d'informateurs ayant des enfants aux études secondaires, comparativement à l'ensemble des informateurs, qui sont au courant de la formation des commissions scolaires régionales (91.5% vs 70.3%) et qui savent qu'ils ont le droit de voter aux élections des commissaires d'écoles (84.7% vs 63.7%) et, à l'inverse, proportionnellement moins d'informateurs n'ayant aucun enfant aux études qui connaissent l'existence de la Commission royale d'enquête sur l'éducation (46.9% vs 65.1%), qui sont au courant de la formation des commissions scolaires régionales (51.0% vs 70.3%) et qui savent qu'ils ont le droit de voter aux élections des commissaires d'écoles (44.9% vs 63.7%).

Quatrièmement, c'est dans la région des Trois-Rivières que l'on découvre le plus de différences significatives entre les sous-ensembles d'informateurs, soit pour six questions sur neuf. On observe que les informateurs qui ont des enfants aux études (au niveau secondaire seulement ou simultanément au niveau primaire et secondaire), sont proportionnellement plus nombreux que l'ensemble des infor-

mateurs de la région à répondre correctement à cinq questions: les noms des ministres de l'éducation (54% vs 39.8%), l'existence de la Commission royale d'enquête sur l'éducation (56% vs 40%), les conclusions du rapport Parent (56% vs 37.6%), la formation des commissions scolaires régionales (60% vs 42.6%) et la liberté laissée aux commissions scolaires locales d'adhérer aux régionales (50% vs 23.4%). En contrepartie, la proportion de bonnes réponses est significativement plus faible chez les informateurs n'ayant pas d'enfants aux études (23.6% vs 37.6%) pour la question portant sur la connaissance des conclusions du rapport Parent ; il en est de même chez les informateurs ayant des enfants seulement au primaire (68.2% vs 84.2%) pour la question portant sur la connaissance du niveau d'enseignement dans les régionales. Donc, dans la régionale des Trois-Rivières, les informateurs qui ont des enfants au secondaire et au primaire ou au secondaire seulement se différencient nettement des autres en affichant un degré d'information beaucoup plus élevé que celui observé pour tous les informateurs de cette même région (voir tableau XVIII).

3- Connaissance des conclusions du rapport Parent

Nous avons vu précédemment qu'environ la moitié des interviewés adultes ont pris connaissance d'une façon ou d'une autre des conclusions du rapport Parent.

Nous avons aussi constaté que les divers média, par l'intermédiaire desquels les conclusions du rapport ont été transmises, n'ont pas tous rejoint des proportions équivalentes d'informateurs dans les douze régions administratives retenues pour les besoins du sondage. Il aurait été intéressant d'évaluer ici l'action combinée de la région administrative, d'une part, de l'âge, du sexe ou du niveau d'études des enfants, d'autre part, sur les réponses des informateurs. Cette phase de l'analyse ne peut être réalisée à cause de l'effet réducteur de questions pré-sélectives sur les effectifs régionaux des informateurs. Ces effectifs ne sont plus assez élevés pour garantir la validité des résultats qu'on pourrait alors en obtenir. Il est, par contre, possible d'estimer certaines tendances moyennes au niveau de l'ensemble des informateurs des douze régions en tenant compte de leurs répartitions respectives selon les trois variables indiquées précédemment.

En premier lieu, on constate que les informateurs féminins et masculins ont été rejoints dans des proportions sensiblement équivalentes par la publication du rapport lui-même (22.7% et 18.4%); par des informations soit publiées dans les journaux (80.9% et 74.9%), soit propagées par la radio (57.9% et 60.8% et la télévision (81.7% et 83.2%); enfin par des renseignements qui leur ont été transmis par des

parents (35.6% et 35.5%), des enseignants (44.8% et 45.4%) ou des associations (50.2% et 50.6%). Par ailleurs, des différences apparaissent au sujet des informations transmises par les enfants et les amis. Ainsi proportionnellement plus de femmes que d'hommes (30.4% vs 16.3%) estiment avoir pris connaissance des conclusions du rapport par l'intermédiaire de leurs enfants et plus d'hommes que de femmes (54.9% vs 39.7%) pensent au contraire avoir reçu davantage leur information par l'intermédiaire de leurs amis.

En second lieu, on observe que les informateurs d'âge moyen (23.9%) ont lu le rapport Parent, entièrement ou partiellement, en plus grand nombre que ceux d'un âge plus avancé (15.1%), la proportion des jeunes informateurs (18.6%) se situant entre ces deux extrêmes. De plus, comme il fallait s'y attendre, plus les informateurs sont jeunes, moins les enfants sont des intermédiaires pour la diffusion des conclusions du rapport Parent et vice versa: ainsi, chez les jeunes informateurs (15 à 34 ans) seulement 2% affirment que leurs enfants ont joué le rôle d'intermédiaire, mais les proportions s'élèvent à 27.7% chez les informateurs d'âge moyen (35 à 49 ans) et à 47.4% chez ceux d'un âge plus avancé (50 ans et plus). Notons fina-

lement que les informateurs plus âgés (50 ans et plus) sont proportionnellement moins nombreux que l'ensemble (36.1% vs 45.2%) à avoir eu recours aux connaissances des enseignants à ce propos. Pour tous les autres intermédiaires, les informateurs ne se distinguent pas selon les trois groupes d'âges spécifiés pour cette étude.

En troisième lieu, on remarque que, comparativement à l'ensemble des informateurs, ceux qui ont des enfants poursuivant des études secondaires sont proportionnellement plus nombreux (27.1% vs 20.1%) à avoir lu des extraits du rapport Parent et qu'à l'inverse ceux qui n'ont aucun enfant aux études sont moins nombreux (13.5% vs 20.1%). En outre, il apparaît que les informateurs qui ont des enfants au secondaire (34.3% et 55.1%) sont beaucoup plus nombreux que ceux qui ont des enfants au primaire seulement ou qui n'ont aucun enfant aux études (7.8% et 18.3%) à avoir obtenu de leurs enfants des informations concernant le rapport Parent . Aussi, les informateurs sans enfant à l'école sont dans l'ensemble plus nombreux à avoir été rejoints par des parents (45.8% vs 35.5%) et en moins grand nombre à avoir été atteints par des enseignants (31.2% vs 45.2%). Finalement, des associations de types divers ou des réunions publiques ont eu plus d'em-

prise chez les informateurs ayant des enfants au primaire et au secondaire à la fois (60.7% vs 50.5%) et moins d'effet chez ceux n'ayant pas d'enfants aux études (33.0% vs 50.5%). Les autres intermédiaires ont une influence sensiblement égale chez tous les informateurs.

TABLEAU XIV

INTERVIEWÉS BIEN OU MAL INFORMÉS SELON LE SEXE

RÉGION DES CANTONS DE L'EST

	Bien informés			Mal informés		
	H	F	T	H	F	T
1- Organisme responsable des politiques d'éducation (2)	25<	76>	101	39>	75<	114
2- Noms des ministres	24	56	80	40	95	131
3- Existence de la Commission d'enquête sur l'éducation	30<	82>	112	34>	69<	103
4- Nom de la Commission d'enquête sur l'éducation	34<	99>	133	30>	52<	82
5- Connaissance des conclusions du rapport de la Commission d'enquête sur l'éducation	30	78	108	34	73	107
6- Formation des commissions scolaires régionales	25<	70>	95	39>	81<	120
7- Niveau d'enseignement dans les commissions scolaires régionales. (1)	22	61	83	4	11	15
8- Liberté d'adhésion à la C.S.R. (1)	5	15	20	22	59	81
9- Droit de vote aux élections des commissaires d'écoles	45>	83<	128	19<	69>	88

(1) Effectifs: hommes: 64; femmes: 151; total: 215. Pour les questions 7 et 8 les diminutions des effectifs sont dues à l'effet des questions pré-sélectives.

(2) Seuil de probabilité: .10

TABLEAU XV

INTERVIEWÉS BIEN OU MAL INFORMÉS SELON L'AGE

RÉGION DE LA CÔTE-NORD

	Bien informés				Mal informés			
	15-34	35-49	50+	T	15-34	35-49	50+	T
1- Organisme responsable des politiques d'éducation	66	90	11<	167	17	15	10>	42
2- Noms des ministres	33	49	8	90	50	56	13	119
3- Existence de la Commission d'enquête sur l'éducation	45 < (2)	81 >	10	136	38 >	24 <	11	73
4- Nom de la Commission d'enquête sur l'éducation	64	88	13	165	19	17	8	44
5- Connaissance des conclusions de la Commission d'enquête sur l'éducation	37	66	10	113	46	39	11	96
6- Formation des commissions scolaires régionales	47<	86 >	14	147	36 >	19<	7	62
7- Niveau d'enseignement dans les C.S.R. (1)	43	76	13	132	5	7	1	13
8- Liberté d'adhésion à la CSR. (1)	11	15	5	31	37	68	9	114
9- Droit de vote aux élections des commissaires d'écoles	40<	77>	16	133	43 >	28<	5	76

(1) Effectifs: 15-34 ans: 83; 35-49 ans: 105; 50-64 ans: 21; total: 209. Pour les questions 2 et 8, les diminutions des effectifs sont dues à l'effet de questions pré-sélectives.

(2) Seuil de probabilité: .05

TABLEAU XVI

INTERVIEWÉS BIEN OU MAL INFORMÉS SELON L'AGE

RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

	Bien Informés				Mal informés			
	15-34	35-49	50+	T	15-34	35-49	50+	T
1- Organisme responsable des politiques d'éducation	42	87	43	172	21	35	21	77
2- Noms des ministres	36< (2)	77	46>	159	27>	45	18<	90
3- Existence de la Commission d'enquête sur l'éducation	43	86	41	170	18	36	22	76
4- Nom de la Commission d'enquête sur l'éducation	41<	95	49	185	22>	27	15	64
5- Connaissance des conclusions de la Commission d'enquête sur l'éducation	31 <	69	31	131	32 >	53	33	118
6- Formation des commissions scolaires régionales	30	44	24	98	46	43	34	123
7- Niveau d'enseignement dans les C.S.R. (1)	24 <	43	21	88	10>	4	5	19
8- Liberté d'adhésion à la CSR. (1)	11	10	4	25	23	37	23	83
9- Droit de vote aux élections des commissaires d'écoles	15	17	16	48	61	70	42	173

(1) Effectifs: 15-34 ans: 63; 35-49 ans: 122; 50 et plus: 64; total: 249. Pour les questions 7 et 8 les diminutions des effectifs sont dues à l'effet de questions pré-sélectives.

(2) Seuil de probabilité: .05

TABLEAU XVII

INTERVIEWÉS BIEN OU MAL INFORMÉS SELON LE NIVEAU D'ÉTUDES DES ENFANTS

RÉGION DES TROIS-RIVIÈRES

	Bien informés				Mal informés			
	Pr et Sec	Sec seul.	Pr seul.	Non aux études	Pr et Sec	Sec seul.	Pr seul.	Non aux études
1- Organisme responsable des politiques d'éducation	23	11	19	21	27	11	34	34
2- Noms des ministres	27> (2)	10	16	19	23<	12	37	36
3- Existence de la Commission d'enquête sur l'éducation	28>	9	17	19	22 <	13	36	36
4- Nom de la Commission d'enquête sur l'éducation	33	12	28	25	17	10	25	30
5- Connaissance des conclusions de la commission d'enquête sur l'éducation	28>	7	17	13<	22 <	15	36	42>
6- Formation des commissions scolaires régionales	30>	10	18	20	20 <	12	35	35
7- Niveau d'enseignement dans les C.S.R. (1)	28	10	15<	18	3	0	7>	3
8- Liberté d'adhésion à la CSR (1)	7	5>	6	4	23	5<	16	17
9- Droit de vote aux élections des commissaires d'écoles	33	14	38	33	17	8	15	22

(1) Effectifs: 178 informateurs. Pour les questions 7 et 8 les diminutions des effectifs sont dues à l'effet de questions pré-sélectives.

(2) Seuil de probabilité: .05

SONDAGE SUR L'ÉDUCATION 1966

LA PLACE DE L'ÉDUCATION DANS UNE HIÉRARCHIE DES VALEURS

Robert Ayotte

Gérard Lapointe

L'importance reconnue à l'éducation par l'ensemble de la population québecoise est une des conditions pouvant accélérer le rythme d'évolution de la réforme scolaire ou encore le ralentir, voire même, dans certains cas, le paralyser pour quelques années. Sans une prise de conscience collective de la place grandissante de l'éducation dans la société et de la portée que son acquisition plus ou moins intense peut avoir sur la vie de chacun, il est à prévoir que la population manifestera des résistances qui pourraient aller jusqu'à compromettre la réforme scolaire en cours. Même si les dirigeants sont convaincus de la nécessité de cette réforme pour que soient réalisés dans les plus brefs délais possibles les changements technologiques et économiques qui assureront un développement harmonieux du Québec, même si ces dirigeants pressentaient l'urgence dans la perspective de la civilisation du loisir où nous pénétrons déjà, ils courent le risque, que tous les efforts entrepris ne soulèvent pas l'enthousiasme et la collaboration indispensables à la réussite de la réforme scolaire si l'éducation n'apparaît à la population de la province comme une valeur primordiale.

C'est cette interrogation fondamentale qui nous a incités à inclure dans le questionnaire quelques questions dont l'objectif est d'évaluer la place reconnue à l'éducation par rapport à diverses autres valeurs auxquelles adhère la population québécoise. Pour y parvenir, deux séries d'indices sont utilisées. La première tente de définir l'importance relative de l'éducation par l'intermédiaire des trois questions suivantes:

1) Quels sont les deux facteurs les plus importants pour réussir dans la vie?

2) A laquelle de ses activités le gouvernement doit-il accorder le plus d'importance?

3) Une bonne expérience peut-elle remplacer une instruction avancée?

La seconde série de questions mesure le besoin d'instruction ressenti par les informateurs, aussi bien pour eux-mêmes que pour les jeunes, garçons et filles.

1) Personnellement, sentez-vous le besoin d'avoir plus d'instruction ou croyez-vous en avoir suffisamment?

2) Pour faire son chemin dans la vie, quel est de nos jours le nombre minimum d'années d'instruction nécessaire pour un garçon et pour une fille?

3) Aujourd'hui, pour faire son chemin dans la vie, une fille a-t-elle moins besoin d'instruction qu'un garçon?

Pour chacune de ces questions, nous présenterons les résultats d'une part pour les adultes répartis selon la région, le sexe, l'âge et le fait d'avoir des enfants à l'école, d'autre part pour les jeunes répartis selon les douze régions administratives.

I- IMPORTANCE RELATIVE DE L'EDUCATION

1) Facteur le plus important pour réussir dans la vie

Une première question demande quels sont parmi les facteurs cités ci-après les deux plus importants pour réussir dans la vie: être en santé, avoir de l'argent, connaître les bonnes personnes, avoir de l'instruction, avoir de l'expérience, travailler fort ou être ambitieux. Les informateurs doivent pointer à deux reprises cette sélection des facteurs de réussite dans la vie.

A- Premier choix:

a) Chez les adultes

La majorité des informateurs de toutes les régions choisissent la santé comme facteur le

plus important; la proportion moyenne des douze régions est de 72%, soit près des trois quarts. Deux régions, le Saguenay (81%) et le Nord-Ouest (80%), ont des proportions supérieures à la moyenne et deux autres, les Trois-Rivières (64%) et le Montréal métropolitain (63%), des proportions inférieures. L'instruction vient en seconde place pour l'ensemble des régions avec une proportion de 17%; dans l'Outaouais, la proportion de ceux qui optent pour l'éducation est plus élevée (26%) et dans le Nord-Ouest un peu plus basse (10%) que dans les autres régions (voir tableau I).

Que les informateurs soient des hommes ou des femmes, il n'y a pas de variation dans les taux. L'âge ne révèle pas davantage de différence significative à l'intérieur des régions; on observe toutefois une tendance selon laquelle les plus jeunes (15-35 ans) accorderaient une plus grande importance à l'éducation. Enfin, le fait d'avoir des enfants à l'école à des niveaux scolaires différents n'apporte aucun changement dans les réponses des gens.

b) Chez les jeunes

La santé comme prérequis à la réussite dans la vie occupe une place moins importante chez les jeunes que chez les adultes; 44% de l'ensemble des jeunes (646) indiquent la santé comme premier choix alors que les adultes l'avaient fait dans une proportion de 72%. Les informateurs jeunes de neuf régions jugent la santé comme plus importante que tout autre bien pour réussir dans la vie. Dans les trois autre régions, on préfère l'instruction à la santé: ce sont le Montréal métropolitain (40% contre 28%), l'Outaouais (46% contre 33%) et le Nord-Ouest (43% contre 40%). Toutefois, on ne remarque pas de variation significative entre les régions pour les proportions de ceux qui choisissent l'instruction (voir tableau I).

B) Second choix:

a) Chez les adultes

Le premier choix des adultes s'est porté vers la santé dans une proportion de 72%, alors qu'à l'occasion du second choix ces mêmes adultes n'ont sélectionné la santé que dans une proportion de 11%. L'instruction devient donc le

facteur dominant puisqu'il récolte 44% des suffrages, les autres facteurs de réussite n'en recueillant que 14% pour l'ambition, 12% pour l'argent et 11% pour la santé. Les douze régions ne s'alignent pas toutes sur la moyenne d'ensemble (44%) en ce qui concerne le choix de l'éducation; trois d'entre elles s'en éloignent en enregistrant des proportions significativement plus élevées; soit le Saguenay, (51%), la Côte-Nord (53%) et le Québec métropolitain (54%); trois autres s'en éloignent par ailleurs en sens inverse, soit les régions de Québec (33%), des Trois-Rivières (33%) et du Montréal métropolitain (37%) (voir tableau II).

Dans la région du Nord-Ouest, les jeunes (15-35 ans) valorisent plus l'instruction que les gens de 35 à 50 ans, (62% comparativement à 28%). Le sexe, l'âge et la présence d'enfant à l'école apportent peu de variation.

b) Chez les jeunes

Lors de leur second choix, les jeunes informateurs reconnaissent, dans une proportion de 35%, l'instruction comme le facteur le plus impor-

tant pour réussir dans la vie; ensuite 19% choisissent l'ambition, 17% la santé et 11% le travail. Le choix de l'instruction est majoritaire dans toutes les régions sauf deux, la Gaspésie et le Nord-Ouest où l'ambition prend plus d'importance que l'instruction (30% contre 29% dans le premier cas et 23% contre 22% dans le second cas). Les proportions ne varient pas significativement d'une région à une autre sauf dans le cas du Nord-Ouest où elle est inférieure (22%) à la moyenne d'ensemble (35%) (voir tableau II).

De toutes les analyses menées jusqu'ici, il ressort que la santé a été reconnue comme le facteur le plus important pour réussir dans la vie par un plus grand nombre d'informateurs adultes dans toutes les régions et d'informateurs jeunes dans les deux tiers des régions. La santé apparaît donc comme un prérequis sans lequel les autres facteurs risquent d'être inefficaces. Toutefois, si le facteur santé n'avait pas été suggéré, il n'y a pas de doute que l'instruction serait devenu le facteur dominant.

2) Priorité dans les dépenses gouvernementales

Le second indice pour apprécier la valeur reconnue à l'éducation consiste à faire préciser par la population elle-même quel doit être le secteur prioritaire dans les dépenses du gouvernement. Est-il plus important d'améliorer l'état des routes, d'augmenter les allocations de bien-être, de rendre l'éducation plus accessible à tous, d'assurer le plein emploi ou d'établir un plan d'assurance santé pour tous?

a) Chez les adultes

Pour plus des deux cinquièmes des informateurs, rendre l'instruction accessible à tous est vu comme une politique à laquelle le gouvernement doit accorder la priorité; viennent ensuite l'adoption d'une politique du plein emploi (28.6%), l'établissement d'un plan d'assurance-santé (14%) et l'augmentation des allocations de bien-être (14%). L'accessibilité générale à l'éducation est perçue comme une politique prioritaire dans toutes les régions, sauf deux, celles de la Gaspésie

et du Saguenay, où les gens préfèrent qu'on y assure d'abord le plein emploi (37.8% et 38.4% contre 33% et 34.6%). Dans la région de Montréal, les gens accordent à peu près la même importance à l'instruction (29%), au plein emploi (27%) et à l'assurance-santé (24%) (voir tableau III).

Le sexe des informateurs ne révèle ici à peu près aucune variation dans les proportions observées pour chacune des régions. On constate toutefois que dans l'Outaouais et le Montréal métropolitain les hommes (40% et 32%) désirent plus que les femmes (21% et 18%) le plein emploi et dans Sherbrooke les hommes (28%) plus que les femmes (14%) l'assurance-santé. Même si les différences ne sont pas significatives, notons en outre que les hommes et les femmes ne semblent pas insister sur les mêmes politiques, si l'on fait exception de l'instruction: dans la plupart des régions, une tendance se dessine selon laquelle les femmes désirent plus une augmentation des allocations sociales et les hommes davantage une politique du plein emploi.

Si maintenant on tient compte de l'âge, la priorité accordée à l'instruction apparaît plus marquée (47%) chez les 15 à 35 ans et moins importante (30%) chez les 50 à 65 ans. Cette tendance se vérifie de façon nette dans les régions de l'Estrie, de Montréal et du Nord-Ouest. La tendance est absolument inverse pour l'établissement d'un plan d'assurance-santé; ce sont les plus âgés qui en plus grand nombre (21%) font ce choix comparativement à ceux des autres groupes d'âges (12% et 11%).

b) Chez les jeunes

Les jeunes (59%) de toutes les régions reconnaissent avec encore plus d'insistance que les adultes (39%) la priorité d'une véritable politique de l'éducation. La politique qui leur apparaît tenir le second rang en importance est celle du plein emploi (23%) (voir tableau III).

3. Expérience et instruction post-secondaire

Un troisième indice tente d'apprécier l'importance relative de l'éducation avancée, soit au-delà de la onzième année, par rapport à l'expérience acquise au cours des années. La question

posée est la suivante: "Etes-vous d'accord ou non avec la proposition qui dit qu'une bonne expérience peut remplacer une instruction avancée"?

Cette question cherche à évaluer lequel des deux modes suivants d'apprentissage, l'expérience ou l'instruction post-secondaire, assure davantage, selon les informateurs, la réussite dans la vie. Ces deux types de formation correspondent, on le sait déjà, à deux conceptions distinctes du travail humain et conséquemment à des formules différentes d'adaptation à celui-ci. Aussi longtemps que les tâches à accomplir sont demeurées peu formalisées et peu spécialisées et que l'apprentissage a été acquis par la pratique sous la direction d'un maître, l'expérience, fruit de multiples essais empiriques, représentait le meilleur mode de formation. L'expérience faisant référence à un grand nombre de situations concrètes vécues, les conclusions qu'on en tirait servaient donc de guides pour l'action future.

L'instruction formelle avancée correspond, par ailleurs, à une autre conception du travail et de la formation qu'il exige; puisque, d'une part, les tâches sont de plus en plus spécialisées et font davantage appel à une technologie toujours plus complexe et que, d'autre part, au cours de sa vie tout travailleur doit s'attendre à changer d'occupation ou au moins à s'adapter à de nouvelles méthodes de production, il ressort que le besoin d'une connaissance empirique, nécessairement limitée, est une nécessité moins urgente que celle d'une formation théorique avancée qui fournira les moyens d'ajustement aux situations nouvelles. L'expérience acquise à la suite d'une formation académique avancée garde toute sa valeur complémentaire, mais l'expérience seule ne suffit plus de nos jours pour affronter les exigences d'un travail hautement technicisé.

a) Chez les adultes

Quant au choix des informateurs pour l'un ou l'autre des deux types de formation brièvement décrits ci-avant, la moyenne des douze régions (64%) indique clairement que près des

deux tiers des adultes rejettent la proposition d'après laquelle l'expérience peut remplacer l'instruction post-secondaire. Plusieurs régions s'éloignent de cette moyenne: les unes, la Côte-Nord (73%) et le Québec métropolitain (75%), le font à la hausse et les autres, Cantons-de-l'Est (53%), Trois-Rivières (56%) et Montréal (56%), le font à la baisse (voir tableau IV).

A l'intérieur des régions, on ne trouve pas de différence selon le sexe, sauf dans le Nord-Ouest où il y a plus d'hommes que de femmes en accord avec la proposition indiquée précédemment. Les informateurs âgés de 50 à 65 ans de trois régions, Côte-Nord, Québec métropolitain et Trois-Rivières, sont moins nombreux qu'ailleurs à repousser l'idée que l'expérience peut remplacer l'instruction.

b) Chez les jeunes

Les jeunes de toutes les régions considèrent l'éducation comme plus importante que l'expérience: la moyenne des régions (64%) est identique chez les jeunes et chez les adultes (voir tableau IV).

4) Cohérence dans les réponses des informateurs

Nous nous interrogeons, à la fin de cette première section de notre analyse sur la valeur reconnue à l'éducation, au sujet de la cohérence observée ou non dans les réponses des informateurs. En d'autres mots, nous nous demandons si les régions, où de fortes proportions de réponses valorisant l'accessibilité à l'éducation peuvent être relevées pour une question, sont aussi les mêmes régions où l'on décèle de fortes proportions de réponse d'un même type pour d'autres questions. Il semble bien que le calcul du coefficient de concordance de Kendall vienne confirmer cette hypothèse. "En effet, l'examen du tableau V nous permet de constater que dans deux régions (le Québec métropolitain et la Côte-Nord), les proportions des réponses aux trois questions retenues pour la mesure de concordance manifestent une valorisation de l'éducation qui est significativement plus élevée que dans la moyenne des régions. Au contraire, les proportions sont faibles dans six régions, soit la Gaspésie, l'Outaouais, les Cantons de l'Est, Montréal, les Trois-Rivières et Québec. Quant aux

quatre autres régions (Nord-Ouest, Saguenay, Montréal métropolitain et Shertrooke) elles se situent entre ces deux extrêmes. Nous sommes donc justifiés de dire que c'est dans le Québec métropolitain et sur la Côte-Nord que les informateurs sont les plus nombreux à concevoir l'éducation comme une valeur fondamentale.

II- LE BESOIN D'UNE INSTRUCTION SUPERIEURE

Les gens valorisent l'éducation; nous venons de le voir. Ils la considèrent comme le facteur le plus important pour réussir dans la vie, après la santé; ils la jugent supérieure à l'expérience pour faire son chemin; ils estiment enfin que le gouvernement doit consacrer la plus grande partie de ses revenus à assurer à tous l'accessibilité à l'éducation supérieure.

Si la population reconnaît à l'éducation une place de choix dans la hiérarchie des valeurs, demandons-nous maintenant comment cette reconnaissance se traduit au niveau des besoins ressentis à la fois pour eux et pour leurs

enfants. Ainsi, les informateurs désirent-ils avoir plus d'instruction ou jugent-ils en avoir suffisamment? De nos jours, pour faire son chemin dans la vie, quel est le nombre minimum d'années d'instruction nécessaire à un garçon ou une fille? Estime-t-on finalement qu'une fille a moins ou autant besoin d'instruction qu'un garçon? Les réponses à ces trois questions nous apprendront si, pour les informateurs, l'éducation a une égale importance pour tous et comment ils mesurent cette importance en nombre d'années d'études pour eux et pour leurs proches.

1) Existe-t-il chez les informateurs un besoin intense pour une instruction supérieure?

a) Chez les adultes

Pour l'ensemble des informateurs, une proportion de neuf adultes sur dix en moyenne (88.3) affirment sentir le besoin d'acquérir plus d'instruction. La même unanimité apparaît, pour chacune des régions prises isolément. Ce besoin est d'ailleurs partagé aussi bien par les hommes que par les femmes, par les jeunes que par les plus âgés, par ceux qui ont des enfants à l'école que par ceux qui n'en ont pas (voir

tableau VI). Un besoin aussi largement répandu n'est pas étonnant pour une population dont 69% des informateurs n'ont pas dépassé le niveau de la 9e année et 46%, celui de la 7e année.

b) Chez les jeunes

Les jeunes dans leur ensemble ressentent la même nécessité dans une proportion de 92%; pour aucune des régions les proportions observées ne s'éloignent significativement de la moyenne proportionnelle.

2) Besoin différenciel d'instruction selon le sexe

Le besoin d'une instruction plus avancée, qui est désiré par tous, est-il évalué de façon égale pour tous? Reconnaît-on le même droit à l'instruction pour une fille et pour un garçon? Les hommes et les femmes ont-ils la même opinion sur ce sujet? Les jeunes voient-ils le problème de la même façon que leurs parents?

A- Une jeune fille a moins besoin d'instruction qu'un garçon

a) Chez les adultes

Cette première affirmation reflète l'attitude traditionnelle selon laquelle une jeune fille n'ayant pas à travailler à l'extérieur mais à s'occuper plutôt des travaux domestiques, n'a pas besoin d'une formation scolaire aussi poussée que celle du garçon. Elle n'est plus partagée que par une minorité d'adultes puisque la moyenne pour les douze régions s'élève à 29% seulement. Au Saguenay, cette affirmation est cependant un peu plus répandue qu'ailleurs (37%), tandis que sur la Côte-Nord (22%) on peut observer l'inverse (voir tableau VII).

Chez l'ensemble des informateurs, plus d'hommes (33.3%) que de femmes (26%) croient qu'une jeune fille a moins besoin d'instruction qu'un garçon. Cette différence d'opinion n'apparaît toutefois pas très nettement au niveau des régions prises une à une, sauf en Gaspésie et dans la région de Montréal où les hommes rejettent cette proposition en moins grand nombre qu'ailleurs.

L'âge semble peu influencer les réponses des informateurs; on ne décèle des écarts significatifs que pour deux régions. Dans la région de Québec, les gens de 50-65 ans sont plus facilement d'accord que ceux de 35 à 50 ans avec l'idée que les jeunes filles ont moins besoin d'instruction que les garçons, alors que dans la région du Nord-Ouest, les gens de 50 à 65 ans s'y opposent en moins grand nombre. La présence d'enfants à l'école ne modifie pas beaucoup l'opinion des parents dans la plupart des régions.

b) Chez les jeunes

Pour les jeunes informateurs, on se serait attendu à ce qu'une proportion, inférieure à celle relevée pour les adultes, soit d'avis que les jeunes filles ont moins besoin d'instruction. En réalité, elle est légèrement supérieure soit 29.6% pour les adultes et 32% pour les jeunes. (voir tableau VII). A ce même propos, la région de Québec affiche une proportion supérieure (44%), et celle de la Côte-Nord une proportion inférieure (13%) à la moyenne proportionnelle.

h- Une jeune fille a autant besoin d'instruction qu'un garçon

a) Chez les adultes

Au jugement des informateurs, on soumit une seconde proposition ainsi formulée: "aujourd'hui, pour faire son chemin dans la vie, une jeune fille a autant besoin d'instruction qu'un garçon". Cette proposition peut être vue comme l'expression verbale d'une attitude plus récente et plus conforme à la nouvelle situation de la femme dans la société et aux nouveaux rôles qu'elle est appelée à jouer.

Dans l'ensemble des régions, les informateurs sont favorables dans une proportion de 74% à une éducation égale pour les garçons et les filles. Seuls les informateurs de la région du Saguenay s'éloignent de cette moyenne on y dénombre moins d'informateurs qui favorisent cette égalité (voir tableau VIII).

Des différences similaires aux précédentes apparaissent dans quelques régions lorsqu'on fait intervenir le sexe, l'âge ou la pré-

sence d'enfants à l'école. Ainsi, les hommes de la Gaspésie et de Montréal acceptent en moins grand nombre que les femmes que le niveau d'instruction soit équivalent pour tous les jeunes gens. Les plus jeunes (15-35 ans) et les plus âgés (50-65 ans) de la région de Québec pensent de même. Les informateurs de la Gaspésie qui ont un enfant au secondaire se montrent d'accord en plus grand nombre, alors que c'est le contraire chez ceux qui n'ont pas d'enfant à l'école dans la région de l'Outaouais.

b) Chez les jeunes

Sept jeunes informateurs sur dix favorisent une éducation de même niveau pour un garçon ou une fille; dans deux régions seulement les proportions s'éloignent significativement de cette moyenne; celle de Québec où l'on dénombre 58% d'informateurs en faveur de cette égalité et celle de la Côte-Nord où l'on en compte 87%.

3) Minimum d'instruction nécessaire pour un garçon et une fille

Les adultes et les jeunes ont unanimement exprimé un besoin d'une plus grande scolarité. On s'accorde dans la plupart des régions à vouloir donner aux filles une instruction égale à celle des garçons. Ces deux appréciations, pour intéressantes qu'elles soient, ne renseignent pas sur ce qui est considéré comme le niveau de scolarité minimum nécessaire pour un garçon et pour une fille.

A- Pour un garçon

a) Chez les adultes

Alors que 46% des répondants n'ont comme scolarité qu'une 7e année ou moins, une infime fraction (0.4%) de tous les informateurs définissent l'élémentaire comme le minimum nécessaire. Un quart considère comme suffisant le niveau secondaire, soit 3% pour le premier cycle (8e et 9e) et 22% pour le deuxième (10e et 11e), alors que 39% déclarent avoir effectivement atteint ce niveau de scolarité (23% au premier cycle

et 16% au deuxième). Quatre régions, Côte-Nord (14%), Québec métropolitain (14%), Sherbrooke métropolitain (18%) et Outaouais (17%), affichent des proportions plus basses que la moyenne en ce qui regarde le niveau des études secondaires envisagé comme un minimum; trois autres régions enregistrent des proportions plus élevées, soit Trois-Rivières (32%), Cantons de l'Est (33%) et Nord-Ouest (39%) (voir tableau IX et graphique I).

Le niveau des études post-secondaires, atteint par 16% des informateurs, devrait être fréquenté par les garçons selon les dires de 71% de ces mêmes informateurs; 54% indiquent un maximum de 14 années d'études, tandis que 17% vont jusqu'à proposer 15 années d'études ou plus. Quatre régions révèlent des proportions significativement inférieures à 71%: ce sont les Cantons de l'Est (65%), les Trois-Rivières (65%), Montréal M. (64%) et le Nord-Ouest (50%). Par ailleurs, trois autres régions laissent voir des proportions supérieures, soit la Côte-Nord (86%), le Québec métropolitain (79%) et la région de Sherbrooke (81%).

Le sexe, l'âge et le fait d'avoir des enfants à l'école n'ont pas beaucoup d'influence sur les réponses des informateurs. Cependant dans la région de Québec, les femmes (39%) choisissent plus que les hommes (31%) le secondaire alors que dans la ville de Québec les femmes (86%) insistent davantage que les hommes (77.2) sur le post-secondaire et l'universitaire. A Sherbrooke, les hommes optent surtout pour le post-secondaire (61%) et les femmes pour l'universitaire (44%).

b) Chez les jeunes

Le cours primaire n'est retenu comme suffisant que par quelques-uns des interviewés (0.5%). La proportion de ceux qui considèrent le cours secondaire comme un minimum nécessaire, atteint 30 pour cent; elle est supérieure à celle des adultes (25%) qui émettent la même opinion (voir tableau X).

Le niveau post-secondaire est considéré comme indispensable par une proportion de jeunes (69.5%) à peu près égale à celle des adultes (71.4%). On remarque toutefois un déplacement dans l'importance relative entre le pré-universi-

taire et l'universitaire: les jeunes (19.5%) insistent plus sur l'universitaire (15 années et plus) que les adultes (17.1%) tandis que les adultes (54%) choisissent plus de pré-universitaire (12-14 années) que les jeunes (50%).

Les proportions observées dans trois régions se différencient significativement de la moyenne d'ensemble. Ainsi, la région du Nord-Ouest attache plus d'importance au cours secondaire (50% contre 30%) que l'ensemble des douze régions; la région de Québec pour sa part fait porter son insistance sur le pré-universitaire (63% contre 50%); enfin, les informateurs de la région de Sherbrooke optent en plus grand nombre pour l'universitaire (30% contre 19.5%). Notons que les jeunes de ces trois régions ont exprimé des opinions semblables à celles des adultes de ces mêmes régions.

B- Pour une fille

a) Chez les adultes

Nous avons vu précédemment que trois informateurs sur quatre affirment qu'une fille a

besoin d'une instruction égale à celle d'un garçon et qu'un sur quatre croit encore qu'une instruction inférieure suffit pour une fille. Cette opposition demeure-t-elle lorsqu'elle est transposée en terme de scolarisation minimum ou maximum pour une jeune fille?

Le niveau élémentaire est définitivement rejeté. La véritable différence apparaît entre le secondaire et le post-secondaire: La scolarité suffisante pour une fille est définie comme étant le secondaire par 38% des répondants alors que, pour les garçons la proportion était de 25%. Un même écart mais inversé se retrouve au niveau post-secondaire (58% pour une fille comparativement à 71% pour un garçon) (voir tableau ci-après).

En somme, seulement 13% des informateurs font une distinction entre la scolarité nécessaire pour une fille et celle nécessaire pour un garçon. En outre, 13% n'est que la moitié de la proportion de ceux qui affirmaient antérieurement qu'une fille a moins besoin d'instruction qu'un garçon.

Scolarité minimum définie pour un garçon et une fille par les informateurs adultes

	1-7	8-9	10-11	12-14	15 et plus
Garçons	0.4	3.0	21.7	54.3	17.1
Filles	0.8	7.2	30.4	47.7	10.5
Différence	-0.4	-4.2	- 8.7	6.6	6.6

Si l'on décompose cette proportion, il apparaît clairement que la moitié de ces informateurs enverraient leur garçon plutôt que leur fille au post-secondaire et que l'autre moitié agirait dans le même sens pour ce qui est de l'université. Par contre, ces mêmes informateurs tiendraient davantage à fixer la norme de scolarité minimale pour les jeunes filles au niveau des études secondaires.

Si l'on compare maintenant les régions entre elles, on constate en premier lieu que les informateurs insistent davantage sur la poursuite des études jusqu'au niveau secondaire, pour les jeunes filles dans les régions du Saguenay (49%), du Nord-Ouest (48%) et de la ville de Montréal (44%).

En second lieu les informateurs encouragent plus l'envoi des filles au post-secondaire sur la Côte-Nord (77%), dans le Québec métropolitain (62%) et dans la région de Sherbrooke (69%).

Pour l'ensemble des informateurs, il apparaît une tendance selon laquelle les hommes limiteraient plus facilement que les femmes la scolarité des filles à la 8e et à la 9e année; ceci ressort plus manifestement encore dans quatre régions, soit la Gaspésie, l'Outaouais, le Montréal métropolitain et la région de Sherbrooke. Les informateurs féminins par contre favoriseraient proportionnellement plus l'éducation supérieure des filles; cette tendance est particulièrement vraie dans la région de Sherbrooke.

Si l'on néglige quelques écarts mineurs, on remarque que l'âge ne fait ressortir aucune différence importante pour les informateurs des douze régions. Finalement, les informateurs qui ont des enfants au secondaire, insistent en plus grand nombre que les autres sur l'éducation post-secondaire pour les jeunes filles; ceci

apparaît surtout dans les régions de la Gaspésie, du Saguenay et du Montréal métropolitain. Par contre ceux qui n'ont pas d'enfant à l'école, au Saguenay et dans Trois-Rivières, minimisent la scolarité indispensable pour une jeune fille.

b) Chez les jeunes

Les jeunes sont moins exigeants que les adultes quant à l'éducation nécessaire pour une jeune fille; en effet, plus de jeunes que d'adultes désignent le secondaire comme devant suffire (47% contre 38%) et en sens inverse moins de jeunes que d'adultes désignent le post-secondaires et l'universitaire (52% contre 58%). Les jeunes informateurs conçoivent donc de façon plus exigeante les besoins scolaires des garçons comparativement à la scolarité qu'ils estiment nécessaire pour les jeunes filles; 30% seulement croient que le secondaire suffit pour un garçon alors que la proportion est de 47% à ce même sujet pour les filles. En outre, 70% affirment qu'un garçon doit continuer ses études au sortir du secondaire et seulement 52% font la même affirmation au sujet des jeunes filles (voir tableau X).

Signalons de plus que par rapport aux proportions moyennes des régions (47% pour le secondaire et 52% pour le post-secondaire et l'universitaire), six régions enregistrent des écarts significatifs. Dans l'Outaouais, le Nord-Ouest et le Montréal métropolitain, les informateurs insistent davantage sur le niveau du cours secondaire. Dans trois autres régions (la Gaspésie, la Côte-Nord et le Sherbrooke métropolitain), les personnes ont manifesté plutôt leur préférence pour le niveau post-secondaire.

CONCLUSIONS

Nous nous sommes rendu compte, tout au long des analyses que nous avons menées, que les informateurs adultes ressentent le besoin de plus d'instruction, qu'ils acceptent que le gouvernement accorde dans ses dépenses la priorité à l'éducation, qu'ils font de moins en moins confiance à la seule expérience pour réussir dans la vie et qu'une fois le désir d'une bonne santé réalisé, l'éducation leur apparaît comme la préoccupation majeure pour faire son chemin dans la vie.

Nous avons aussi constaté que l'éducation cesse d'être admirée chez les autres pour devenir un besoin ressenti pour soi et pour nos enfants. La comparaison entre la scolarité acquise par les informateurs et celle qu'ils définissent comme un minimum nécessaire pour réussir dans la vie aujourd'hui, nous permet ainsi d'apprécier globalement la croissance du besoin en éducation d'une génération à l'autre.

Alors que près de 50% des informateurs n'ont qu'un cours élémentaire, il y en a 70% qui déclarent qu'un cours post-secondaire est indispensable à un garçon et 58% à une fille. L'acquisition d'une scolarité avancée est donc maintenant pour la majorité des informateurs non seulement une aspiration que l'on espère satisfaire dans l'avenir, mais une exigence qui conditionne d'une façon primordiale leur réussite dans la vie et celle de leurs enfants.

Il nous paraît ici important de comparer les résultats obtenus au cours de ce sondage avec ceux de l'enquête Tremblay-Fortin sur le comportement économique des familles salariées de la province de Québec. Dans cette dernière étude, effectuée en 1959,

la norme minimale de scolarité, reconnue par la très grande majorité des informateurs, était une 10e ou une 11e année. Le sondage réalisé en 1966, nous révèle une norme minimale beaucoup plus élevée puisque trois personnes sur quatre estiment que le niveau des études post-secondaires (12e année et plus) doit être atteint par la plupart des jeunes. Même si l'on tient compte du fait que la première étude exprime les besoins des seules familles salariées, on est justifié de conclure à un accroissement du besoin d'éducation dans l'ensemble de la population québécoise.

Les auteurs de la première étude avaient aussi signalé que la norme minimale de 10 ou 11 années d'étude leur apparaissait irréaliste du fait que les études secondaires n'offrent qu'une formation générale, ne procurent pas une formation professionnelle adéquate et par conséquent ne préparent pas à l'entrée sur le marché du travail. D'ailleurs ce minimum était en réalité le plus souvent un maximum comme l'ont indiqué les auteurs. En ce qui concerne notre sondage, il est intéressant de constater que la nouvelle norme acceptée par les informateurs s'ajuste mieux aux exigences académiques perçues dans la perspective d'une

éducation qui va devoir se continuer toute la vie tout en facilitant l'intégration au marché du travail.

Cette évolution positive du besoin d'éducation ne se fait pas uniquement en faveur des garçons mais également en faveur des jeunes filles. C'est, sans doute, pour celles-ci que l'évolution est la plus marquée: en effet, en 1959, 2% seulement des informateurs souhaitent que leur fille entreprenne un cours universitaire tandis qu'en 1966 10.5% des informateurs estiment que 15 années et plus de scolarité représentent un minimum pour les jeunes filles.

Il existe toutefois un décalage dans l'opinion des gens à propos de la scolarité des jeunes filles; d'une part, un peu plus du quart des informateurs ne partagent pas la prise de position selon laquelle la jeune fille a besoin d'une éducation égale à celle du garçon; d'autre part, lorsqu'il s'agit de fixer des minima en nombre d'années de scolarité pour une jeune fille ou pour un garçon, ces minima ne diffèrent que chez

13% des répondants. Les écarts entre les réponses à ces deux questions sont significatives pour chacune des douze régions (voir tableau XI). Ce qui signifie que la conception traditionnelle de l'éducation féminine ressortirait davantage lorsqu'il est question d'égalité ou d'inégalité de besoin pour l'instruction chez les filles et les garçons. Par ailleurs, si l'on ne fait plus appel aux opinions anciennes, mais au contraire si l'on présente les exigences actuelles concernant la poursuite d'études avancées pour les jeunes on constate alors que les informateurs émettent des opinions sensiblement identiques quant à la scolarité minimale nécessaire pour une fille ou un garçon.

TABLEAU I

LE FACTEUR LE PLUS IMPORTANT POUR RÉUSSIR DANS LA VIE. (1)

PREMIER CHOIX

RÉGIONS	Chez les adultes				Chez les jeunes			
	Total	Santé	Instruction	Autres	Total	Santé	Instruction	Autres
Gespésie	193	75.6	15.5	8.8	54	51.9	35.2	13.0
Saguenay	213	80.8	14.1	5.2	40	52.5	40.0	7.5
Québec	228	76.3	17.5	6.1	55	52.7	25.5	21.8
Trois-Rivières	204	64.7	19.1	16.2	52	44.2	34.6	21.2
Cantons-de-l'Est	215	72.1	13.0	14.9	32	37.5	34.4	28.1
Montréal	159	76.1	11.9	11.9	28	39.3	25.0	35.7
Outaouais	141	65.2	25.5	9.2	46	32.6	45.7	21.7
Nord-Ouest	139	80.6	10.1	9.4	65	40.0	43.1	16.9
Côte-Nord	211	73.0	19.4	7.6	47	61.7	25.5	12.8
Montréal M.	224	62.5	21.9	15.6	75	28.0	40.0	32.0
Québec M	251	69.7	18.3	12.0	83	47.0	33.7	19.3
Sherbrooke	217	69.6	20.7	9.7	69	47.8	36.2	15.9
Ensemble des régions	2395	72.0	17.4	10.6	646	44.4	35.4	20.1

(1) Le total des catégories ne donne pas toujours 100% car il ya un résidu.

TABLEAU II

LE FACTEUR LE PLUS IMPORTANT POUR RÉUSSIR DANS LA VIE. (1)

DEUXIÈME CHOIX

RÉGIONS	Chez les adultes				Chez les jeunes			
	Total	Santé	Instruction	Autres	Total	Santé	Instruction	Autres
Gaspésie	191	9.9	41.9	48.2	55	10.9	29.1	60.0
Saguenay	211	8.1	51.2	40.6	38	7.9	47.4	44.7
Québec	225	9.8	33.8	56.4	55	27.3	32.7	40.0
Trois-Rivières	200	16.0	34.0	50.0	53	13.2	37.7	49.1
Cantons-de-l'Est	211	14.2	42.2	43.6	32	25.0	31.	43.8
Montréal	160	10.6	46.9	42.5	28	17.9	46.4	35.7
Outaouais	141	12.8	40.4	46.8	45	20.0	37.8	42.2
Nord-Ouest	138	6.5	42.0	51.4	64	18.8	21.9	59.4
Côte-Nord	211	13.3	53.1	33.6	47	12.8	46.8	40.4
Montréal M	224	16.5	37.1	46.4	75	21.3	26.7	52.0
Québec M	255	8.3	54.2	37.5	85	15.3	42.4	42.4
Sherbrooke	214	9.8	49.5	40.7	68	14.7	35.3	50.0
Ensemble des régions	2379	11.4	44.1	44.6	645	17.1	35.3	47.6

(1) Le total des catégories ne donne pas toujours 100% car il y a un résidu.

TABLEAU III

PRÉFÉRENCES GOUVERNEMENTALES

(1)

RÉGIONS	Adultes				Jeunes			
	Total	Instruction	Emploi	Autres	Total	Instruction	Emploi	Autres
Gaspésie	188	33.0	37.8	29.3	53	67.9	18.9	13.2
Saguenay	211	34.6	38.4	27.0	39	71.8	23.1	5.1
Québec	223	34.2	31.8	35.0	54	55.6	25.9	18.5
Trois-Rivières	196	38.3	28.1	33.7	53	56.6	24.5	18.9
Cantons-de-l'Est	208	40.4	28.4	31.3	30	53.3	36.7	10.0
Montréal	154	30.5	27.9	41.6	28	53.6	14.3	32.1
Outaouais	140	42.9	27.9	29.3	45	64.4	13.3	22.2
Nord-Ouest	140	43.6	20.7	35.7	65	66.2	18.5	15.4
Côte-Nord	211	53.1	24.6	22.3	46	50.0	34.8	15.2
Montréal M	219	42.5	23.3	34.2	74	66.2	23.0	10.8
Québec M	250	56.8	26.8	16.4	85	63.5	24.7	11.8
Sherbrooke	216	35.6	25.9	38.4	69	47.8	27.5	24.6
Ensemble des régions	2356	40.8	28.6	30.6	641	60.2	23.7	16.1

(1) Le total des catégories ne donne pas toujours 100% car il y a un résidu.

TABLEAU IV

UNE BONNE EXPÉRIENCE PEUT REMPLACER UNE INSTRUCTION AVANCÉE[1].

RÉGIONS	Adultes				Jeunes			
	Total	D'Accord	Pas d'ac.	Ça dépend	total	D'accord	Pas d'ac.	NSP
Gaspésie	192	26.0	67.2	6.8	55	36.4	61.8	1.8
Saguenay	213	28.6	66.7	4.7	40	25.0	70.0	5.0
Québec	229	31.0	62.0	7.0	55	40.0	56.4	3.6
Trois-Rivières	205	36.6	55.6	7.8	53	30.2	62.3	7.5
Cantons-de-l'Est	215	28.4	52.6	19.1	32	37.5	59.4	3.1
Montréal	159	27.7	56.6	15.7	28	25.0	64.3	10.7
Outaouais	141	36.2	56.7	7.1	46	19.6	71.7	8.7
Nord-Ouest	140	29.3	62.9	7.9	65	33.8	63.1	3.1
Côte-Nord	212	23.6	73.1	3.3	47	23.4	76.6	0.0
Montréal "	223	22.9	68.6	8.5	75	28.0	58.7	13.3
Québec "	253	21.3	75.1	3.6	86	32.6	67.4	0.0
Sherbrooke	218	29.4	64.2	6.4	68	35.3	60.3	4.4
Ensemble des régions	2400	28.1	64.0	8.0	650	31.2	64.0	4.9

(1) Le total des catégories ne donne pas toujours 100% car il y a un résidu.

TABLEAU V

POSITION DES DOUZE RÉGIONS SELON LES PROPORTIONS DE RÉPONSES VALORISANT L'ÉDUCATION

ADULTES

Régions / Questions	Gaspésie	Saguenay	Québec	Trois-Rivières	Cantons de l'Est	Montréal	Outaouais	Nord-Ouest	Côte-Nord	Montreal M.	Québec M.	Sherbrooke
.- Education: facteur de réussite dans la vie.	6	10	1.5	1.5	6	8	4	6	11	3	12	9
?- Instruction supérieure à l'expérience	8.5	8.5	5	3	1	3	3	6	11	10	12	7
3- Education: priorité gouvernementale	2.5	4.0	2.5	6	7	1	9	10	11	8	12	5
R	17	22.5	9	10.5	14	12	16	22	33	21	36	21
$(R-M)^2$	6.25	9	110.25	81	30.25	56.25	12.25	6.25	182.25	2.25	272.25	2.25
		(R-M)2	=770.50		M=.6064			X2= 20.21				
								Significatif à	P= .05			

Proportions élevées de réponses valorisantes

Québec métropolitain
Côte-Nord

Proportions moyennes

Nord-Ouest
Saguenay
Montréal Métropolitain
Sherbrooke Métropolitain

Proportions basses

Gaspésie
Outaouais
Cantons-de-l'Est
Montréal
Trois-Rivières
Québec.

TABLEAU I

BESOIN DE PLUS D'INSTRUCTION (1).

REGIONS	Adultes			Jeunes		
	Total	Oui	Non	Total	Oui	Non
Gaspésie	192	90.6	9.4	55	89.1	10.9
Saguenay	212	84.9	15.1	40	97.5	2.5
Québec	231	89.6	10.4	55	94.5	5.5
Trois-Rivières	205	89.8	10.2	53	90.6	9.4
Cantons-de-l'Est	214	86.9	13.1	32	93.8	6.3
Montréal	159	84.9	15.1	28	85.7	14.3
Outaouais	141	88.7	11.3	45	97.8	2.2
Nord-Ouest	140	92.9	7.1	63	96.8	3.2
Côte-Nord	212	91.0	9.0	47	97.9	2.1
Montréal M./	223	85.7	14.3	75	94.7	5.3
Québec M.	252	88.1	11.9	86	87.2	12.8
Sherbrooke	216	91.2	8.8	69	89.9	10.1
Ensemble des régions	2398	88.6	11.4	648	92.7	7.3

(1) Le total des catégories ne donne pas toujours 100% car il y a un résidu.

MENTION INTENTIONNELLE NICOLAITE POUR UN GARÇON OU UNE FILLE

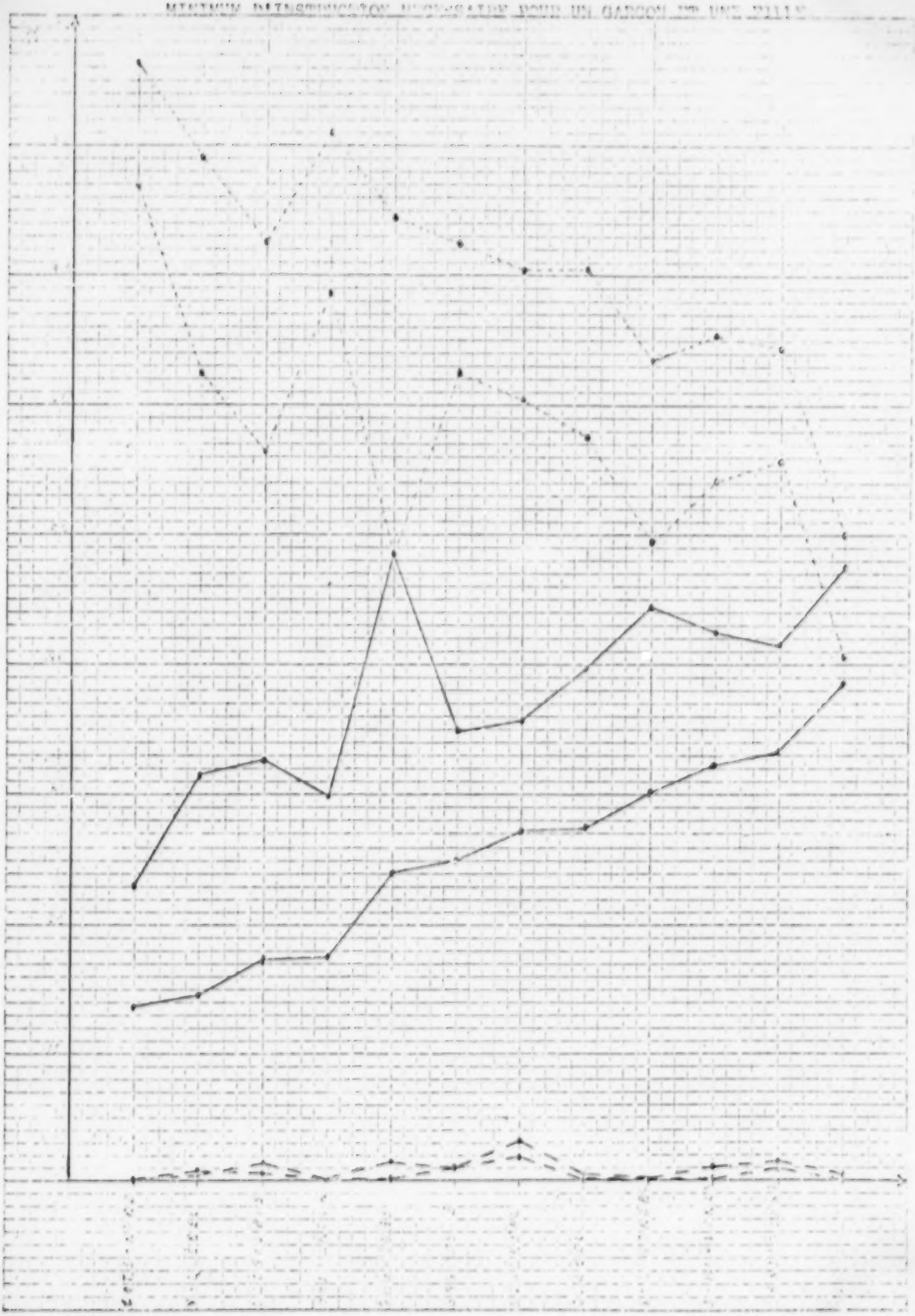

359-5 KEUFFEL & ESSER CO.
10 X 10 to the inch.
MADE IN U.S.A.

GAR. ——— FILLE ———

TABLEAU VII

UNE JEUNE FILLE A MOINS BESOIN D'INSTRUCTION QU'UN GARCON.

	D'après des adultes				D'après les jeunes			
REGIONS	TOTAL	D'ACCORD	P.ACCORD	DEPEND	TOTAL	D'ACCORD	P.ACCORD	DEPEND
Gaspésie	194	27.8	71.1	1.0	55	30.9	69.1	0.0
Saguenay	213	36.6	62.4	0.9	40	27.5	72.5	0.0
Québec	231	32.5	66.2	1.3	55	43.6	54.5	1.8
Trois-Rivières	205	30.2	69.3	0.5	53	30.2	69.8	0.0
Cantons-de-l'Est	215	23.7	74.4	1.9	32	40.6	59.4	0.0
Montréal	160	21.9	75.6	2.5	28	28.6	71.4	0.0
Outaouais	141	29.8	70.2	0.0	46	32.6	67.4	0.0
Nord-Ouest	140	27.1	70.0	2.9	65	36.9	63.1	0.0
C[illegible]-Nord	212	22.2	77.8	0.0	47	12.8	85.1	2.1
Montréal M.	224	25.0	74.6	0.4	75	37.3	62.7	0.0
Québec M.	253	31.6	68.4	0.0	86	30.2	69.8	0.0
Sherbrooke	218	30.7	69.3	0.0	69	24.6	72.5	2.9
Ensemble des régions	2406	28.5	70.7	0.9	651	31.5	67.9	0.5

TABLEAU VIII

UNE JEUNE FILLE A AUTANT BESOIN D'INSTRUCTION QU'UN GARÇON.

	D'après les adultes				D'après les jeunes			
RÉGIONS	TOTAL	D'ACCORD	P.ACCORD	DEPEND	TOTAL	D'ACCORD	P.ACCORD	DEP.
Gaspésie	194	75.3	24.7	0.0	55	67.3	32.7	0.0
Saguenay	213	66.7	31.9	1.4	40	77.5	22.5	0.0
Québec	231	71.9	26.4	1.7	55	58.2	40.0	1.8
Trois-Rivières	205	75.6	24.4	0.0	53	79.2	20.8	0.0
Cantons-de-l'Est	215	74.9	23.3	1.9	32	62.5	37.5	0.0
Montréal	160	76.9	20.0	3.1	28	82.1	17.9	0.0
Outaouais	141	74.5	25.5	0.0	46	67.4	32.6	0.0
Nord-Ouest	140	70.7	26.4	2.9	65	61.5	38.5	0.0
Côte-Nord	212	79.2	20.8	0.0	47	87.2	12.8	0.0
Montréal M	224	76.8	22.8	0.4	75	66.7	33.3	0.0
Québec M	253	71.9	28.1	0.0	86	76.7	23.3	0.0
Sherbrooke	218	70.6	28.9	0.5	69	72.5	24.6	2.9
Ensemble des régions	2406	73.7	25.4	0.9	651	71.1	28.4	0.5

TABLEAU IX

COMPARAISON ENTRE LE NIVEAU DE SCOLARITÉ DES INFORMATEURS ET LE MINIMUM DE SCOLARITÉ JUGÉ NÉCESSAIRE POUR UN GARÇON ET UNE FILLE.

REGIONS	Scolarité des informateurs			Minimum pour un garçon (1)			Minimum pour une fille (1)		
	1-7	8-11	12 et +	1-7	8-11	12 et +	1-7	8-11	12 et +
Gaspésie	51.0	34.7	14.3	1.0	25.0	72.5	1.0	34.9	62.5
Saguenay	48.8	36.6	14.6	0.0	24.1	74.5	1.4	48.6	48.6
Québec	56.0	31.6	12.4	0.0	27.3	70.5	0.4	39.8	57.6
Trois-Rivières	47.8	42.0	10.2	0.0	32.2	65.3	1.0	42.4	54.1
Cantons-de-l'Est	49.0	38.2	12.8	0.9	33.2	64.5	1.4	41.4	55.8
Montréal	52.8	38.4	8.8	1.9	27.2	70.3	3.1	35.8	60.3
Outaouais	44.4	39.2	16.4	0.6	17.3	72.5	1.3	32.7	56.4
Nord-Ouest	59.9	26.1	14.0	0.0	38.6	50.0	0.6	47.5	40.5
Côte-Nord	38.9	40.7	20.4	0.0	13.7	86.3	0.0	23.1	76.9
Montréal M.	37.2	45.7	17.1	0.0	30.1	63.6	0.0	44.4	49.3
Québec M.	35.4	39.0	25.6	0.8	14.4	79.1	0.4	31.6	62.4
Sherbrooke	36.7	45.9	17.4	0.0	17.6	81.0	0.0	29.9	68.8
Ensemble des régions	45.9	38.5	15.6	0.4	24.7	71.4	0.8	37.6	58.2

(1) Le total des trois catégories ne donne pas 100% car il y a un résidu.

TABLEAU X

MINIMUM D'INSTRUCTION JUGÉ NÉCESSAIRE POUR LES GARÇONS OU LES JEUNES FILLES.

RECIONS	Minimum pour les garçons défini par						Minimum pour les jeunes filles défini par					
	Adultes (1)			Jeunes (1)			Adultes (1)			Jeunes (1)		
	1-7	8-11	12-+	1-7	8-11	12-+	1-7	8-11	12-+	1-7	8-11	12-+
Gaspésie	1.0	25.0	72.5	1.9	20.4	77.8	1.0	34.9	62.5	5.6	37.0	55.5
Saguenay	0.0	24.1	74.5	0.0	35.0	75.0	1.4	48.6	48.6	0.0	50.0	50.0
Québec	0.0	27.3	70.5	0.0	36.4	63.6	0.4	39.8	57.6	1.8	43.6	54.6
Trois-Rivières	0.0	32.2	65.3	0.0	28.3	71.7	1.0	42.4	54.1	0.0	39.6	60.4
Centons de l'Est	0.9	33.2	64.5	6.2	43.8	50.0	1.4	41.4	55.8	3.1	53.1	43.8
Montréal	1.9	27.2	70.3	0.0	28.6	71.4	3.1	35.8	60.3	0.0	50.0	50.0
Outaouais	0.6	17.3	72.5	0.0	39.1	60.9	1.3	32.7	56.4	2.2	56.5	41.3
Nord-Ouest	0.0	38.6	50.0	0.0	50.0	50.0	0.6	47.5	40.5	1.6	64.1	34.3
Côte-Nord	0.0	13.7	86.3	0.0	19.1	80.9	0.0	23.1	76.9	0.0	31.9	68.1
Montréal M.	0.0	30.1	63.6	0.0	34.7	65.3	0.0	44.4	49.3	1.3	58.7	40.0
Québec M.	0.8	14.4	79.1	0.0	22.6	77.4	0.4	31.6	62.4	1.2	46.5	52.3
Sherbrooke	0.0	17.6	81.0	0.0	17.4	82.6	0.0	29.9	68.8	0.0	33.4	66.6
Ensemble des régions	0.4	24.7	71.4	0.5	30.0	69.5	0.8	37.6	58.2	1.4	47.0	51.5

(1): Le total des trois catégories ne donne pas toujours 100% car il y a un résidu.

Comparaison entre, d'une part, la scolarité minimum reconnue par les informateurs pour les jeunes filles et, d'autre part, la scolarité minimum attendue dans l'hypothèse que les informateurs soutiennent le droit d'accéder à un niveau équivalent de scolarité pour l'un et l'autre sexe
(Epreuve du Chi au carré)

RÉGIONS	A %	B N	C N	D N	E	F	G
Gaspésie	75	142	122	107	15	225	2.1[illegible]
Saguenay	67	161	105	107	-2	4	0.0[illegible]
Québec	72	163	133	117	16	256	2.19
Trois-Rivières	76	134	111	101	10	100	0.99
Cantons-de-l'Est	75	138	120	103	17	289	2.81
Montréal	77	111	96	85	11	121	1.42
Nord-Ouest	71	79	64	56	8	64	1.14
Côte-Nord	79	183	163	145	18	324	2.23
Mo[illegible]réal M.	77	152	118	117	1	1	0.01
Québec M.	72	208	166	150	16	256	1.7[illegible]
Sherbrooke	71	179	152	126	26	676	5.3[illegible]
Ensemble des régions	74	1763	1438	1299	139	19321	20.2[illegible]

A- Proportions d'informateurs adultes qui reconnaissent la nécessité d'une instruction équivalente pour l'un et l'autre sexe.

B- Scolarité minimum pour un garçon: le post-secondaire.

C- Scolarité minimum pour une jeune fille: le post-secondaire.

D- Scolarité minimum attendu pour une jeune fille: le post-secondaire $\frac{(D \times A)}{100}$

E- Différence entre la scolarité minimum reconnue et la scolarité minimum attendue pour une jeune fille; (C-D).

F- [illegible]évation au carré de cette différence; $(C-D)^2$

G- [illegible]ifférence au carré(F)/scolarité minimum attendu pour une jeune fille(D): $\frac{(C-D)^2}{D}$

Pour 11 degrés d'indépendance et à un seuil de probabilité de .05, il y a différence significative pour le cas des jeunes filles entre la scolarité minimum reconnue par les informateurs et celle attendu dans l'hypothèse indiquée précédemment.

ANNEXES

C O N F I D E N T I E L

C.R.O.P. Inc.
Centre de Recherches sur l'Opinion Publique
Public Opinion Research Center
30, avenue de l'Epée, bureau 4, Montréal 6, P.Q.

NOM DU REPONDANT: _____

ADRESSE DU REPONDANT: _____

VILLE DU REPONDANT: _____

NUMERO DE TELEPHONE: _____

HEURE: Début de l'interview (indiquer si am ou pm) _____

Fin de l'interview (indiquer si am ou pm) _____

DUREE TOTALE DE L'INTERVIEW: _____

ETUDE: [ ][ ][ ] (1 2 3)

REGION: [ ][ ] (4 5)

MUNICIPALITE: [ ][ ][ ][ ] (6 7 8 9)

BLOC: [ ][ ][ ] (10 11 12)

MENAGE: [ ][ ] (13 14)

GROUPE: [1] (15)

INDIVIDU: [ ] (16)

CARTE: [X] (17)

LES PERSONNES MARIEES

VISITE	DATE Jour Mois	COMPLETEE	REFUS	Rép. absent	Pers. à la mais.	Maladie	Non-éligible	AUTRES (SPECIFIER)
1ère								
2e								
3e								

SONDAGE SUR L'EDUCATION

Bonjour Madame / Monsieur,

Je suis ..... du Centre de Recherches sur l'Opinion Publique. Pourrais-je parler au chef du ménage ou à la maîtresse de maison? (SI AUCUN DES DEUX NE PARLE FRANCAIS, EXCUSEZ-VOUS ET PASSEZ A UN AUTRE MENAGE)

Nous faisons présentement un sondage d'opinion et nous aimerions vous poser quelques questions. Voici ma carte d'identité. Est-ce que je peux entrer s'il-vous-plaît, nous serons plus à l'aise à l'intérieur pour converser.

CARTE "1"

1. Pour nous situer au cours de l'interview, nous aimerions savoir dès maintenant, combien de personnes demeurent actuellement dans ce logement? (PERSONNES DONT LE DOMICILE ORDINAIRE EST ICI, MEME SI ELLES SONT TEMPORAIREMENT ABSENTES) (18)
   EXCLURE: A) TOUT VISITEUR
   B) LES PERSONNES HABITUELLEMENT ABSENTES DU DOMICILE POUR UNE PERIODE DE SIX MOIS OU PLUS CHAQUE ANNEE

   INSCRIRE LE NOMBRE DE PERSONNES DANS LA CASE APPROPRIEE ☐

   (9 et plus = 9)

2. Sur ce nombre, combien ont moins de 3 ans? (19) ☐

   INSCRIRE LE NOMBRE D'ENFANTS

3. Quel est l'emploi principal du chef du ménage? (S'IL NE TRAVAILLE PAS, QUEL A ETE SON DERNIER EMPLOI?) (20)(21)

Cultivateur, éleveur ou ouvrier agricole	11
Cultivateur, éleveur, propriétaire	12
Ouvrier de production dans une usine	21
Journalier et manoeuvre	22
Chauffeur de camion, d'autobus, de taxi	23
Ouvrier semi-spécialisé ou apprenti	31
Ouvrier spécialisé	32
Employé de bureau	41
Vendeur dans un magasin	42
Préposé aux services (pompier, barbier...)	43
Propriétaire d'un magasin ou d'un commerce quelconque	51
Gérant ou administrateur	52
Technicien	61
Professionnel	62
Tient maison	71
Incapable en permanence de travailler	81
Autre (SPECIFIER) _____	82
P.R.	99

4. Le chef de ce logement est-il propriétaire ou locataire de cette maison? (22)

Propriétaire	1
Locataire	2
P.R.	9

5. Combien y a-t-il de pièces finies dans ce logement? (INCLURE LA CAVE SI FINIE, EXCLURE SALLE DE BAIN, DE TOILETTE, CORRIDOR, ETC.) (23) ☐

   INSCRIRE LE NOMBRE (9 et plus = 9)

6. Depuis combien d'années demeurez-vous dans ce logement? (COMPTER SIX MOIS ET PLUS POUR UNE ANNEE) (24) ☐

   INSCRIRE LE NOMBRE (8 et plus = 8)
   (N.S.P. = 9)

7. Depuis combien d'années, avez-vous établi votre foyer dans cette ville? (25) ☐

   INSCRIRE LE NOMBRE (8 et plus = 8)
   (N.S.P. = 9)

8. Quel est le numéro de téléphone de ce logement? (PRECISER LE POURQUOI DE CETTE QUESTION)

   ☐ (Refus = 8888888)

   ☐ (N'a pas de téléphone = 9999999)

   ☐☐☐.☐☐☐☐
   26 27 28 29 30 31 32

REMPLIR LE TABLEAU I

COLONNE 11 En commençant par la plus âgée, quel est le prénom, le nom, l'âge:

GROUPE 1: des personnes mariées (veuves, séparées, divorcées) qui demeurent ici

GROUPE 2: des personnes non-mariées entre 15 ans et 30 ans qui demeurent ici

GROUPE 3: des personnes ayant entre 14 et 3 ans qui demeurent ici

GROUPE 4: de tous vos enfants vivants qui ne demeurent pas ici

---

COLONNES 13 - 14 Age à son dernier anniversaire.

COLONNES 15 - 16 Relation de cette personne avec le chef du ménage:

1 - chef
2 - épouse
3 - fils
4 - gendre
5 - fille
6 - bru
7 - père
8 - mère
9 - beau-père
10 - belle-mère
11 - autre marié
12 - autre marié

COLONNE 17 Sexe:

1 - homme
2 - femme

COLONNE 18 Cette personne est-elle célibataire, mariée ou autre?

1 - célibataire

2 - mariée

3 - autre

COLONNES 19 - 20 Durant combien d'années cette personne a-t-elle fréquenté l'école? (Y COMPRIS LE COLLEGE ET L'UNIVERSITE)

INSCRIRE LE NOMBRE

COLONNE 21 Cette personne parle-t-elle le français seulement, l'anglais seulement, le français et l'anglais, ni l'un ni l'autre?

1 - français seulement

2 - anglais seulement

3 - français et anglais

4 - ni l'un, ni l'autre

COLONNE 22 Quelle est la principale activité de cette personne?

1 - au travail

2 - employé, mais non au travail

3 - cherche du travail

4 - retiré mais volontairement inactif

5 - tient maison

6 - à l'école, collège, université

7 - incapable en permanence de travailler

8 - autre

COLONNE 23 Cette personne fréquente-t-elle l'école présentement? (MATERNELLE INCLUSE) - (EXCLURE LES COURS PAR CORRESPONDANCE MAIS NON LES COURS DU SOIR)

1 - oui

2 - non (SI NON: PASSER A L'INDIVIDU SUIVANT)

COLONNE 24 Fréquente-t-elle une école publique (commission scolaire, école normale ou spécialisée) ou indépendante?

1 - publique

2 - indépendante (privée)

COLONNE 25 Suit-elle un cours élémentaire; secondaire-général; classique; commercial; scientifique; technique; de métiers ou professionnels; universitaire; autre; ou va-t-elle à l'école maternelle?

1 - élémentaire

2 - secondaire-général

3 - classique

4 - commercial

5 - scientifique

6 - technique, de métiers, professionnel

7 - universitaire

8 - autre

9 - école maternelle

COLONNE 26 Fréquente-t-elle une école (classe) anglaise ou française?

1 - anglaise

2 - française

3 - les deux

4 - autre

COLONNE 27 La plupart du temps va-t-elle à l'école à pied, par autobus scolaire, par autobus public ou autrement?

1 - à pied

2 - par autobus scolaire

3 - par autobus public

4 - autrement

COLONNE 28 Dîne-t-elle à l'école régulièrement, à l'occasion, rarement ou jamais?

1 - régulièrement

2 - à l'occasion

3 - rarement

4 - jamais

COLONNE 29 Y a-t-il, à son école, un cafétéria où on sert des repas?

1 - oui

2 - non

3 - N. S. P.

COLONNE 30 Mange-t-elle le mets principal au cafétéria régulièrement, à l'occasion, rarement, jamais ou ne dîne pas à l'école?

1 - régulièrement

2 - à l'occasion

3 - rarement

4 - jamais

5 - ne dîne jamais à l'école

6 - il n'y a pas de cafétéria à l'école

COLONNE 31 Dans ses résultats scolaires se classe-t-elle parmi le 1er tiers, le 2e tiers ou le 3e tiers? (DES ELEVES DE SA CLASSE)

1 - 1er tiers

2 - 2e tiers

3 - 3e tiers

COLONNE 32 Après avoir encerclé dans la colonne 1, le numéro du futur répondant, indiquer pour tous les individus par un oui ou un non qui a été choisi comme futur répondant.

1 - oui

2 - non

TABLE [illegible] - COMPOSITION DU MENAGE

Nom et p[illegible] (A REMPLIR)	[illegible] des personnes	20-19 Age à son dernier anniversaire	20-21 Relation avec le chef du ménage (chef, épouse, fils, gendre, employé, belle-mère, etc.)	22 Sexe: Homme (1) Femme (2)	23 Est-elle célibataire (1) mariée (2) autre (3)	24-25 Durant combien d'années a-t-elle fréquenté l'école? (y compris le collège et l'université)	26 Parle-t-elle le français seul,(1) l'anglais seul,(2) le franç. et l'ang. (3) ni l'un, ni l'autre (4)?	27 Quelle est sa principale activité? Tient maison (5) etc. Au travail(1)	28 Fréquente-t-elle l'école présentement? (externe, incluse) Oui (1) Non (2)	29 Fréquente-t-elle une école publique (1) ou indépendante (2)?	30 Suit-elle un cours élémentaire (1) commercial (4) etc.	31 Fréquente-t-elle une école anglaise (1) française (2) les deux (3) ou autre? (4)	32 La plupart du temps va-t-elle à l'école à pied(1) par autobus scolaire(2) autobus public(3) ou autrement(4)?	33 [illegible] d'école régulièrement(1) [illegible] rarement(2) ou jamais? (3)	34 Y a-t-il un cafétéria à son école? Oui(1) Non(2) N.S.P. (3)	35 Mange-t-elle le mets principal au cafétéria régulièrement(1) à l'occasion(2) rarement(3) jamais(4) etc.?	36 Dans son résultats scolaires se classe-t-elle parmi les 1er tiers(1), le 2e tiers (2) ou le 3e tiers (3)? (Des élèves du 4e classe)	37 [illegible] le [illegible]
1 2 3	4 5 6																	
9 10 11	12 13 14 15 16 17																	
. GROUPE 1 [illegible] mariées																		
1)																		
2)																		
3)																		
4)																		
5)																		
6)																		
. GROUPE 2 Personnes non mariées [illegible] 25 et 30 ans																		
1.																		
2)																		
3)																		
4)																		
5)																		
6)																		
7)																		
. GROUPE 3 Personnes ayant [illegible] 16 et 3 ans																		
1)																		
2)																		
3)																		
4)																		
5)																		
6)																		
7)																		
. GROUPE 4 [illegible] ou moins																		
1)																		
2)																		
3)																		
4)																		

9. On entend souvent dire que, pour réussir dans la vie, il faut être en santé, avoir de l'argent, connaître les bonnes personnes, avoir de l'instruction, avoir de l'expérience, travailler fort ou être ambitieux. - À votre avis, lesquels de ces facteurs sont les deux plus importants, par ordre d'importance, pour réussir dans la vie? (ENONCER LES FACTEURS À NOUVEAU) (PRESENTER CARTE "A") (33) (34)

	1er	2e
Etre en santé	1	1
Avoir de l'argent	2	2
Connaître les bonnes personnes	3	3
Avoir de l'instruction	4	4
Avoir de l'expérience	5	5
Travailler fort	6	6
Etre ambitieux	7	7
N.S.P.	8	8
P.R.	9	9

10. Comme vous le savez, le gouvernement doit répartir ses revenus entre diverses activités; à laquelle des activités suivantes devrait-il, à votre avis, accorder le plus d'importance? (PRESENTER CARTE "B") (35)

Améliorer l'état des routes	1
Augmenter les allocations de bien-être	2
Rendre l'instruction plus accessible à tous	3
Assurer le plein emploi	4
Etablir un plan d'assurance santé pour tous	5
N.S.P.	8
P.R.	9

11. A quel organisme appartient, à votre avis au gouvernement provincial, la responsabilité d'établir les politiques touchant le domaine scolaire? (36)

Au département de l'instruction publique	1
A un conseil formé des députés élus	2
A un ministère appelé le Ministère de l'Education	3
Au conseil d'orientation économique	4
A un organisme d'un autre nom	5
N.S.P.	8
P.R.	9

12. Pourriez-vous nous dire qui est Ministre de l'Education de la Province de Québec ou quel est le nom du ministre responsable de l'organisme s'occupant du domaine scolaire? (NE PAS LIRE AU REPONDANT) (37)

Paul Gérin-Lajoie	1
Marcel Masse	2
Jean-Jacques Bertrand	3
Marcel Masse et Jean-J. Bertrand	4
Autre réponse	5
N.S.P.	8
P.R.	9

13. Est-il vrai ou faux de dire que le Gouvernement provincial, sous les Libéraux, a créé une Commission Royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec? (38)

Vrai	1
Faux	2
N.S.P.	8
P.R.	9

14. Le Gouvernement a, en fait, créé une Commission Royale d'enquête sur l'enseignement dans la Province de Québec; cette commission porte cependant un autre nom. Pourriez-vous nous dire quel est cet autre nom? Est-ce... (39)

La Commission Dorion	1
La Commission Bélanger	2
La Commission Parent	3
La Commission Tremblay	4
_____	5
N.S.P.	8
P.R.	9

15. Avez-vous déjà [illegible] pris connaissance de rapports, de propositions ou recommandations?

Oui 1
Non 2
N.S.P. 8
P.R. 9
(P.Q....)

16. Où en avez-vous pris connaissance:

	OUI	NON	N.S.P.	P.R.	
a) Dans les rapports eux-mêmes?	1	2	8	9	(41)
b) Dans les journaux?	1	2	8	9	(42)
c) A la radio?	1	2	8	9	(43)
d) A la télévision?	1	2	8	9	(44)

17. En avez-vous pris connaissance par d'autres intermédiaires? (45)

Oui 1
Non 2
N.S.P. 8
P.R. 9
(P.Q.19)

18. Etait-ce...

	OUI	NON	N.S.P.	P.R.	
a) Par vos enfants?	1	2	8	9	(46)
b) Par des connaissances ou amis?	1	2	8	9	(47)
c) Par des parents?	1	2	8	9	(48)
d) Par des professeurs(directeurs d'école)	1	2	8	9	(49)
e) Par des associations ou réunions publiques	1	2	8	9	(50)
f) Ou autrement (SPECIFIER) _____	1	2	8	9	(51)

19. Etes-vous au courant de la formation de commissions scolaires régionales dans la Province de Québec? (52)

Oui 1
Non 2
N.S.P. 8
P.R. 9
(P.Q.22)

20. Quel niveau d'instruction se donne-t-il à la commission scolaire régionale?

	OUI	NON	N.S.P.	P.R.	
a) Primaire (1 à 7)	1	2	8	9	(53)
b) Secondaire (8 à 12)	1	2	8	9	(54)
c) 13 années et plus	1	2	8	9	(55)

21. Les commissions scolaires <u>locales</u> sont-elles libres ou le gouvernement les oblige-t-il à faire partie d'une commission scolaire régionale? (56)

Libres 1
Obligées 2
N.S.P. 8
P.R. 9

22. Pourriez-vous nous dire si vous avez le droit de voter pour l'élection des commissaires de votre commission scolaire <u>locale</u>? (57)

Oui
Non
N.S.P.
P.R.

23. Avez-vous voté à l'élection des commissaires lors de la dernière élection qui a eu lieu dans votre commission scolaire? (58)

Oui	1
Non	2
Ne demeurais pas ici	3
N'avais pas le droit de vote	4
N.S.P.	8
P.R.	9

24. Au cours des quatre dernières années, avez-vous eu un(des) enfant(s) qui a(ont) eu à s'orienter vers un cours secondaire général, classique, commercial, scientifique, un cours de métiers ou un autre cours? (59)

Oui	1
Non	2 (P.Q.28)
N.S.P.	8
P.R.	9

25. Les personnes suivantes ont-elles aidé à orienter votre(vos) enfant(s):

	OUI	NON	N.S.P.	P.R.	
a) Orienteur psychologue ou conseiller d'orientation?	1	2	8	9	(60)
b) Professeur titulaire?	1	2	8	9	(61)
c) Autres professeurs?	1	2	8	9	(62)
d) Vous-même?	1	2	8	9	(63)
e) Votre conjoint?	1	2	8	9	(64)
f) Son(ses) frère(s) ou soeur(s)?	1	2	8	9	(65)
g) Autre personne?	1	2	8	9	(66)

26. Qui a <u>principalement</u> décidé de son(leur) orientation? (67)

L'enfant lui-même	1
Vous-même	2
Votre conjoint	3
Ses frères ou ses soeurs	4
Votre conjoint et vous-même	5
Un orienteur psychologue ou autre spécialiste	6
Un ou des professeurs (directeurs)	7
Une autre personne	8
Cela a varié selon l'enfant	0
N.S.P.	8
P.R.	9

27. Au cours des quatre dernières années, lorsque vos enfants (ou un de vos enfants a eu) ont eu à s'orienter, les responsables de l'école vous ont-ils consulté ou informé du cours vers lequel il(s) a(ont) été orienté(s)? (68)

Oui	1
Non	2
Les responsables de l'école n'ont pas eu à s'en occuper	3
Cela a varié suivant les enfants	4
N.S.P.	8
P.R.	9

28. Croyez-vous que c'était la meilleure façon de procéder? (69)

Oui	1
Non	2
N.S.P.	
P.R.	

29. Faites-vous partie ou avez-vous déjà fait partie d'une association parents-professeurs, d'une union de familles ou autre association s'occupant des questions d'éducation?

Oui	1	
Non	2	(P.Q.31)
N.S.P.	8	
P.R.	9	

30. Depuis combien d'années ou pendant combien d'années?

Moins d'un an	1	
1 à 2 ans	2	
3 à 4 ans	3	
5 ans et plus	4	
N.S.P.	8	
P.R.	9	

31. Vous arrive-t-il ou vous est-il arrivé de participer à des rencontres organisées entre parents et professeurs?

Oui	1	
Non	2	(P.Q.34)
N.S.P.	8	
P.R.	9	

32. Dans ces rencontres avez-vous (eu) l'occasion de vous exprimer sur les problèmes relatifs à l'école?

Beaucoup	1	
Assez	2	
Peu	3	
Pas du tout	4	
N.S.P.	8	
P.R.	9	

33. Avez-vous le sentiment que les rencontres auxquelles vous avez assisté vous ont aidé:

	OUI	NON	N.S.P.	P.R.	
a) A mieux comprendre vos enfants?	1	2	8	9	(74)
b) A mieux comprendre les professeurs?	1	2	8	9	(75)

34. Vous arrive-t-il ou vous est-il arrivé de participer à des réunions publiques sur l'éducation:

	OUI	NON	N.S.P.	P.R.	
a) Avec les commissaires de votre commission scolaire	1	2	8	9	(76)
b) Avec le Ministre de l'Education	1	2	8	9	(77)
c) Avec des personnes de milieux divers	1	2	8	9	(78)

35. Vous arrive-t-il ou vous est-il arrivé d'être consulté(e) par des professeurs sur des problèmes religieux, de discipline ou de matières scolaires ou d'autres problèmes scolaires concernant vos enfants?

	OUI	NON	N'A PAS D'ENFANT A CE NIVEAU	N.S.P.	P.R.	
a) Au niveau primaire?	1	2	3	8	9	(18)
b) Au niveau secondaire?	1	2	3	8	9	(19)

(17) [2]

36. Vous arrive-t-il ou vous est-il arrivé déjà de téléphoner ou d'aller vous-même rencontrer, pour discuter des problèmes scolaires concernant vos enfants,

	OUI	NON	N'A PAS D'ENFANT A CE NIVEAU	N.S.P.	P.R.	
a) un ou des professeurs d'école primaire?	1	2	3	8	9	(20)
b) un ou des professeurs d'école secondaire?	1	2	3	8	9	(21)

37. Vous arrive-t-il ou vous est-il arrivé de visiter, d'écrire ou de téléphoner à la commission scolaire pour demander des informations? (22)

Oui	1
Non	2
N.S.P.	8
P.R.	9

38. Avez-vous le sentiment de participer beaucoup, plus ou moins ou pas du tout:

	BEAUCOUP	PLUS OU MOINS	PAS DU TOUT	N.S.P.	P.R.	
a) A ce qui se passe à l'école primaire?	1	2	3	8	9	(23)
b) A ce qui se passe à l'école secondaire?	1	2	3	8	9	(24)

39. Pour tout ce qui touche le système d'éducation appliqué aux enfants dans les écoles publiques, avez-vous le sentiment d'être: (25)

Très bien renseigné	1
Assez bien renseigné	2
Très peu renseigné	3
Pas renseigné du tout	4
N.S.P.	8
P.R.	9

40. Croyez-vous qu'il est facile ou difficile pour des parents aujourd'hui de collaborer:

	FACILE	NI FACILE, NI DIFFICILE	DIFFICILE	NE LES CONNAIS PAS, N.S.P.	P.R.	
a) avec les professeurs d'école primaire?	1	2	3	8	9	(26)
b) avec les professeurs d'école secondaire?	1	2	3	8	9	(27)

41. Pourriez-vous nous dire maintenant si vous êtes en accord ou en désaccord avec les propositions suivantes:

	D'ACCORD	PAS D'ACCORD	N.S.P.	P.R.	
a) Aujourd'hui, pour faire son chemin dans la vie, une fille a moins besoin d'instruction qu'un garçon	1	2	8	9	(28)
b) Aujourd'hui, pour faire son chemin dans la vie, une fille a autant besoin d'instruction qu'un garçon	1	2	8	9	(29)
c) Certaines gens pensent aujourd'hui qu'une bonne expérience peut remplacer une instruction avancée (après la 11e année)	1	2	8	9	(30)
d) Les parents devraient exercer un rôle plus actif au sein:					
1° de l'école primaire	1	2	8	9	(31)
2° de l'école secondaire	1	2	8	9	(32)

42. A votre avis, la participation des parents aux activités de l'école est-elle encouragée par le Ministère de l'Education? (33)

Oui	1
Non	2
N.S.P.	8
P.R.	9

43. On entend souvent dire que certains parents sentent aujourd'hui le besoin d'avoir plus d'instruction; d'autres par contre disent qu'ils sont suffisamment instruits. Personnellement, sentez-vous le besoin d'avoir plus d'instruction ou croyez-vous en avoir suffisamment? (34)

Besoin d'en avoir plus	1
J'en ai suffisamment	2
N.S.P.	8
P.R.	9

44. Si, près de chez-vous, il se donnait gratuitement des cours qui vous intéressaient fortement, vous serait-il possible de les suivre? (35)

Oui	1
Non	2
N.S.P.	8
P.R.	9

(P.Q.45)

45. Voici plusieurs raisons pour lesquelles certaines personnes ne peuvent pas songer à suivre des cours qui les intéresseraient; pouvez-vous nous dire lesquelles de ces raisons s'appliquent à votre situation:

JE NE POURRAIS PRATIQUEMENT PAS...	OUI	NON	N.S.P.	P.R.	
a) A cause des exigences de mon travail (fatigue, temps supplémentaire, durée du transport, etc.)	1	2	8	9	(36)
b) A cause des exigences familiales (soin des enfants, etc.)	1	2	8	9	(37)
c) A cause d'un manque de finance	1	2	8	9	(38)
d) Je suis trop âgé(e) pour cela	1	2	8	9	(39)
e) A cause de mes activités sociales (travail, vie à mes occupations)					
f) Autres raisons (SPECIFIER)	1	2	8	9	(41)

46. Selon votre propre valeur dans la vie, quel est, en bon jugeur, le nombre minimum d'années d'instruction nécessaire:

a) Pour un garçon? ☐☐ (42)(43)

b) Pour une fille? ☐☐ (44)(45)

47. Maintenant pouvez-vous nous dire si, parmi vos connaissances (parents, amis, voisins, collègues de travail...), il y a des gens dont la religion est différente de la vôtre? (46)

Oui	1
Non	2
N.S.P.	8
P.R.	9

48. Certaines personnes n'aiment pas que les enfants d'une religion autre que la leur deviennent les compagnons ou les amis de leurs enfants, d'autres, cela les laisse indifférents; quels sont vos sentiments personnels à ce sujet? (47)

Vous n'aimez pas cela	1
Cela vous laisse indifférent	2
N.S.P., n'en connais pas	8
P.R.	9

49. Certaines personnes m'aimeraient pas qu'un jour leur enfant marie une personne d'une religion autre que la leur, d'autres, cela les laisserait indifférents; quels sont vos sentiments personnels à ce sujet? (48)

Vous n'aimeriez pas cela	1
Cela vous laisserait indifférent	2
Cela dépend	3
N.S.P.	8
P.R.	9

50. Dans les endroits où vivent des gens de religion différente, on peut imaginer l'existence de diverses sortes d'école parmi lesquelles les parents pourraient choisir. Seriez-vous d'accord ou en désaccord pour qu'il existe, dans ces régions, les écoles suivantes:

AU NIVEAU DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE?
AU NIVEAU DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE?

		D'ACCORD	PAS D'ACCORD	N.S.P.	P.R.	
1) une école catholique fréquentée uniquement par les catholiques	PR:	1	2	8	9	(49)
	SE:	1	2	8	9	(50)
2) une école catholique fréquentée par des élèves de religion différente où chaque groupe religieux aurait ses propres cours de religion	PR:	1	2	8	9	(51)
	SE:	1	2	8	9	(52)
3) une école sans affiliation religieuse où chaque groupe aurait, à la demande des parents, ses propres cours de religion	PR:	1	2	8	9	(53)
	SE:	1	2	8	9	(54)
4) une école sans affiliation religieuse où il n'y aurait pas de cours de religion	PR:	1	2	8	9	(55)
	SE:	1	2	8	9	(56)

51. [illegible] vos enfants? (PRÉSENTER CARTE "C")

Au niveau primaire? (57)

(L'INTERVIEWER ECRIT DANS LA CASE LE NUMERO CORRESPONDANT A LA REPONSE)

(N.S.P. = 8)
(P.R. = 9)

Au niveau secondaire? (58)

(N.S.P. = 8)
(P.R. = 9)

52. Etes-vous d'accord ou non avec la décision d'établir, à l'échelle de la province, des commissions scolaires régionales? (59)

D'accord	1
Pas d'accord	2
N.S.P.	8
P.R.	9

53. A votre avis, les commissions scolaires régionales devraient-elles dispenser l'enseignement dans les degrés 8, 9, 10, 11e et plus ou seulement dans les degrés 10, 11 et plus? (60)

8, 9, 10, 11 et plus	1
10, 11 et plus seulement	2
Il ne devrait pas exister de commissions régionales	3
N.S.P.	8
P.R.	9

54. Est-ce que vous croyez que les écoles régionales permettant présentement de donner un enseignement meilleur, égal ou moins bon que des écoles locales de niveau secondaire? (61)

Meilleur	1
Moins bon	2
Egal	3
N.S.P., ne connais pas	8
P.R.	9

55. En pensant à la qualité de l'enseignement que doivent recevoir les enfants d'aujourd'hui, est-il préférable de voyager les élèves par autobus à une école régionale ou de les envoyer à l'école locale? (62)

Voyager par autobus	1
Envoyer à l'école locale	2
N.S.P.	8
P.R.	9

56. Le transport étudiant, dans l'ensemble, par autobus scolaire ou public vous cause-t-il ou cause-t-il présentement aux parents beaucoup d'ennuis, moyennement, peu ou pas du tout:

	BEAUCOUP	MOYENNEMENT	PEU	PAS DU TOUT	N.S.P.	P.R.	
a) au niveau primaire?	1	2	3	4	8	9	(63)
b) au niveau secondaire?	1	2	3	4	8	9	(64)

57. Depuis quatre années, y a-t-il eu beaucoup, assez, peu ou pas de transformations dans les méthodes d'enseignement?

	BEAUCOUP	ASSEZ	PEU	PAS	N.S.P.	P.R.	
a) au niveau primaire?	1	2	3	4	8	9	(65)
b) au niveau secondaire?	1	2	3	4	8	9	(66)

58. Diriez-vous que, [illegible] à notre école Secondaire Moïse, tous ne pas de tendance même de présentation au contenu des manuels?

	BEAUCOUP	ASSEZ	PEU	PAS	N.S.P.	P.R.	
a) au niveau primaire?	1	2	3	4	8	9	(67)
b) au niveau secondaire?	1	2	3	4	8	9	(68)

59. Avez-vous l'impression que les responsables des changements de l'orientation de l'enseignement dans le Québec savent très clairement, assez clairement ou pas très clairement ce qu'ils veulent faire comme réforme de l'enseignement? (69)

Très clairement	1
Assez clairement	2
Pas très clairement	3
N.S.P.	8
P.R.	9

60. Croyez-vous que les changements apportés présentement au système d'enseignement s'effectuent à un rythme trop rapide pour ce que les enfants sont capables de comprendre?

	OUI	NON	N.S.P.	P.R.	
a) au niveau primaire?	1	2	8	9	(70)
b) au niveau secondaire	1	2	8	9	(71)

61. Croyez-vous qu'il soit nécessaire aujourd'hui pour des parents d'aider leurs enfants dans leurs études:

	OUI	NON	N.S.P.	P.R.	
a) au niveau primaire?	1	2	8	9	(72)
b) au niveau secondaire?	1	2	8	9	(73)

62. Croyez-vous que, dans la Province de Québec, le rythme des changements apportés au système d'enseignement est trop rapide pour que les parents puissent bien aider leurs enfants?

	OUI	NON	N.S.P.	P.R.	
a) au niveau primaire?	1	2	8	9	(74)
b) au niveau secondaire?	1	2	8	9	(75)

63. Comme vous le savez, avant 1960 l'enseignement au Québec était sous la responsabilité du Département de l'Instruction Publique. Maintenant, elle est sous la responsabilité du Ministère de l'Education. Avez-vous l'impression que les progrès qui s'opèrent au Québec se seraient effectués mieux, aussi bien ou moins bien s'il n'y avait pas eu de changement du Département de l'Instruction Publique au Ministère de l'Education? (76)

Mieux sans changement	1
Aussi bien sans changement	2
Moins bien sans changement	3
N.S.P.	8
P.R.	9

64. Vous n'êtes pas sans savoir que les changements qui surviennent dans l'enseignement au Québec coûtent, sous forme de taxes ou d'impôts, de l'argent aux citoyens du Québec. Pensez-vous qu'actuellement il en coûte trop cher au public pour maintenir la gratuité scolaire jusqu'en [illegible] ? (77)

Oui	1
Non	2
N.S.P.	8
P.R.	9

65. Etes-vous d'accord ou en désaccord avec le droit d'obtenir la gratuité scolaire:

	OUI	NON	N.S.P.	P.R.	
a) aux études entre la 11e année et l'université	1	2	8	9	(78)
b) aux études universitaires	1	2	8	9	(79)

66. Est-ce que vous trouvez que l'allocation supplémentaire de $10.00, pour les 16-17 ans qui étudient, est trop élevée, juste assez élevée ou pas assez élevée? (17) [3] (18)

Trop élevée	1
Juste assez élevée	2
Pas assez élevée	3
N.S.P.	8
P.R.	9

67. Le Ministère de l'Education étudie la possibilité de réaliser plusieurs projets. Certaines personnes sont d'accord avec la réalisation de ces projets, d'autres pas. Nous diriez-vous si vous, vous êtes d'accord ou en désaccord avec ces projets:

	D'ACCORD	PAS D'ACCORD	N.S.P.	P.R.	
a) avec le fait que les élèves soient obligés d'aller à l'école jusqu'à 16 ans?	1	2	8	9	(19)
b) avec le fait d'étendre la scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans?	1	2	8	9	(20)
c) avec le fait que le cours primaire passe de 7 à 6 ans?	1	2	8	9	(21)
d) avec la mise sur pied d'école maternelle pour les enfants âgés de 5 ans?	1	2	8	9	(22)
e) pour que tout enfant qui a atteint 13 ans quelque soit son succès scolaire au cours primaire, passe automatiquement au cours secondaire?	1	2	8	9	(23)
f) avec la promotion au secondaire sur la base du succès par matière et non sur la base du succès pour l'ensemble des matières?	1	2	8	9	(24)

68. Croyez-vous qu'il soit préférable au niveau secondaire que les étudiants puissent choisir parmi un nombre précis de matières, celles qui constitueront leur cours ou s'il est préférable qu'ils puissent choisir entre des cours précis tels que le classique, le général, le commercial, le scientifique? (25)

Choisir parmi un nombre précis de matières	1
Choisir entre des cours	2
N.S.P.	8
P.R.	9

69. A votre avis, la majorité des professeurs des écoles publiques sont-ils suffisamment préparés pour mettre en pratique les changements prévus dans l'enseignement par le Ministère de l'Education:

	SUFFISAMMENT	PAS SUFFISAMMENT	N.S.P.	P.R.	
a) au niveau primaire?	1	2	8	9	(26)
b) au niveau secondaire?	1	2	8	9	(27)

70. Etes-vous d'accord ou non avec la décision qui a donné aux professeurs des écoles le droit de se mettre en grève? (28)

D'accord	1
Pas d'accord	2
N.S.P.	8
P.R.	9

71. Dans les deux questions suivantes, le terme "école indépendante" signifie toute institution scolaire soustraite à l'autorité des commissions scolaires et du Ministère de l'Education. Pensez-vous qu'il est plus facile, aussi facile, moins facile pour un enfant, de réussir dans une école indépendante que dans une école publique:

	PLUS FACILE	AUSSI FACILE	MOINS FACILE	N.S.P.	P.R.	
a) au niveau primaire?	1	2	3	8	9	(29)
b) au niveau secondaire?	1	2	3	8	9	(30)

72. Pensez-vous que les écoles indépendantes, par comparaison aux écoles publiques, préparent mieux, également ou moins bien les enfants aux exigences de la vie actuelle? (31)

Mieux	1
Egalement	2
Moins bien	3
N.S.P.	8
P.R.	9

73. Croyez-vous que les responsables de votre commission scolaire régionale (A MONTREAL, QUEBEC ET SHERBROOKE DEMANDER: DE VOTRE COMMISSION SCOLAIRE LOCALE), utilisent bien, plus ou moins bien ou mal les argents versés à l'administration de l'école?

BIEN	PLUS OU MOINS BIEN	MAL	IL N'Y A PAS DE REGIONALE	N.S.P.	P.R.	
1	2	3	4	8	9	(32)

74. Pensez-vous que le gouvernement devrait à l'avenir laisser aux commissions scolaires une plus grande, une moins grande ou le même degré de liberté qu'actuellement?

	PLUS GRANDE	MOINS GRANDE	MEME DEGRE	N.S.P.	P.R.	
a) au niveau local?	1	2	3	8	9	(33)
b) au niveau régional?	1	2	3	8	9	(34)

75. Avez-vous l'impression que le gouvernement du Québec aide trop, juste assez ou pas assez les familles qui ont des enfants aux études:

	TROP	JUSTE ASSEZ	PAS ASSEZ	N.S.P.	P.R.	
a) entre la 7e et la 11e année?	1	2	3	8	9	(35)
b) au-delà de la 11e année?	1	2	3	8	9	(36)

76. A l'école locale, à l'école régionale ou à une autre école dans votre région ou quartier:

	OUI	NON	N.S.P.	P.R.	
a) se donne-t-il des cours pour adultes?	1	2	8	9	(37)
b) êtes-vous au courant des cours qui s'y donnent?	1	2	8	9	(38)

77. Devrait-on prévoir un système pour que votre(vos) enfant(s) ou les enfants puissent prendre leur dîner à la cafétéria:

	OUI	NON	CA DEPEND	N.S.P.	P.R.	
a) au niveau primaire?	1	2	3	8	9	(39)
b) au niveau secondaire?	1	2	3	8	9	(40)

78. Etes-vous d'accord ou non: si les garçons et les filles s'habituent à fréquenter l'école ensemble dès le début du cours primaire, les écoles dans la province pourraient être mixtes (garçons et filles ensemble) durant toute la durée...

	D'ACCORD	PAS D'ACCORD	N.S.P.	P.R.	
a) du niveau primaire?	1	2	8	9	(41)
b) du niveau secondaire?	1	2	8	9	(42)

79. Quel est votre emploi principal? Si vous ne travaillez pas, quel a été votre dernier emploi? (43)(44)

Cultivateur, éleveur ou ouvrier agricole	11
Cultivateur, éleveur, propriétaire	12
Ouvrier de production dans une usine	21
Journalier et manoeuvre	22
Chauffeur de camion, d'autobus, de taxi	23
Ouvrier semi-spécialisé ou apprenti	31
Ouvrier spécialisé	32
Employé de bureau	41
Vendeur dans un magasin	42
Préposé aux services (pompier, barbier...)	43
Propriétaire d'un magasin ou d'un commerce quelconque	51
Gérant ou administrateur	52
Technicien	61
Professionnel	62
Tient maison	71
Incapable en permanence de travailler	81
Autre (SPECIFIER) _____	82
P.R.	99

80. Pourriez-vous me dire lequel des groupes de revenus suivants correspond le mieux au revenu total brut de la famille avant déductions d'impôt? (45)

REVENU ANNUEL	REVENU HEBDOMADAIRE	
Moins de $1,500.	Moins de $27.00	1
1,500. - 2,499.	28. - 46.	2
2,500. - 3,499.	47. - 66.	3
3,500. - 4,999.	67. - 94.	4
5,000. - 7,499.	95. - 141.	5
7,500. - 9,999.	142. - 190.	6
10,000. et plus	191. et plus	7
	N.S.P.	8
	P.R.	9
	REFUS	0

81. A quel groupe religieux appartenez-vous? (46)

Au groupe catholique	1
A un autre groupe	2
A aucun groupe	3
P.R.	9
REFUS	0

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !

ANNEXE 2

POPULATIONS ÉTUDIÉES ET ÉCHANTILLONS

Deux populations sont étudiées au cours de ce sondage:

a) L'ensemble des personnes parlant français qui ont fait leurs études dans le cadre du système d'éducation canadien-français, ou encore qui ont des enfants ayant étudié ou étudiant encore à l'intérieur de ce même système.

b) L'ensemble des personnes âgées de 15 à 30 ans qui étudient ou ont étudié dans des écoles canadiennes-françaises.

Un échantillon de ménages a été tiré pour chacune des douze régions (9 régions administratives et 3 régions métropolitaines). Dans chaque ménage une personne adulte (ensemble a) a été choisie au moyen d'une grille de sélection. Et dans un ménage sur cinq, on a sélectionné un jeune (ensemble b) de 15 à 30 ans qu'il soit aux études ou non.